

land



N°10 · 06.03.2026 · 73. Jahrgang Unabhängige Wochenzeitung für Politik, Wirtschaft und Kultur

POLITIK

Le flou

Au lendemain des frappes contre l’Iran, Xavier Bettel souligne le droit international, Luc Frieden le mentionne et Laurent Zeimet le relativise

S. 3

Foto: Sven Becker

„Was heute passiert, ist absolut unethisch“

Die Direktorin des Cepas, Nathalie Keipes, über die Resilienz der Jugend, elterlichen Kontrollzwang und Social Media

S. 6

PFAS, un chantier éternel

Un groupe de travail fantôme, des députées au sang pollué, une interpellation à venir à la Chambre : la gestion du dossier des PFAS est remise en question

S. 8

WIRTSCHAFT

La Place a les jetons

Le risque de ringardisation plane sur l’industrie luxembourgeoise des fonds d’investissement. Leur tokenisation effraie et attire en même temps

S. 13

FEUILLETON

Fehler der Zeit

In unserem Umgang mit der Architektur der 70er-Jahre spiegelt sich die stetige Veränderung unseres Denkmalkonzepts wider.

S. 16



6,50 €

ÉDITO

Abdication

IIII Pierre Sorlut

C'est un aveu. L'aveu implicite d'une abdication devant l'arbitraire de Donald Trump. L'aveu que l'on a menti en prétendant que le Luxembourg tenait au droit international et défendait l'ordre mondial issu de la Seconde Guerre mondiale. Lundi, le *Wort* a révélé que la Spuerkeess avait clôturé les comptes de la Cour pénale internationale (CPI) en février 2025, quelques jours après que le président américain a prononcé des sanctions contre des magistrats de l'institution basée à La Haye, vexé que cette dernière poursuive deux membres du gouvernement israélien pour des crimes commis dans la bande de Gaza.

Mardi, la députée écologiste Sam Tanson s'en est émue à la Chambre et a posé une série de questions (sur le degré d'implication du gouvernement et sur la cohérence d'un tel acte avec la position officielle) auxquelles le ministre des Finances, Gilles Roth, n'a pas répondu. Après avoir expédié l'attachement du Grand-Duché à l'ordre juridique international, le ministre chrétien-social a principalement parlé opérations bancaires et relations clients. Il a d'abord insisté sur le secret bancaire... en glissant toutefois : « Je ne peux pas exclure que ce soit arrivé d'un commun accord ». (Effectivement, la CPI ne conteste pas devant les juridictions luxembourgeoises, selon le Parquet.) Puis il a longuement (sur)joué la carte de la dépendance de l'économie luxembourgeoise au dollar. Pour « nos citoyens, notre économie, nos entreprises », il serait « impensable » que la BCEE n'ait plus accès à la monnaie américaine. Lisant le script préparé par ses services, Gilles Roth assume l'attitude adoptée par la banque. Il n'aurait toutefois pas été impliqué en amont.

Dans un courriel envoyé au *Land*, la rue de la Congrégation l'assure : « La BCEE n'a pas consulté le ministère des Finances » avant de clôturer les comptes. Le gouvernement n'aurait pas non plus été contacté par l'administration Trump, selon les collaborateurs de Gilles Roth. La direction de la banque publique (la directrice générale, Françoise Thoma, est juriste) a donc, toute seule, jugé raisonnable de fermer un canal de financement de la seule juridiction internationale, héritière du tribunal de Nuremberg, capable de juger les responsables politiques soupçonnés d'avoir commis des crimes de masse.

Alors, c'est vrai, l'administration Trump, s'exprimant au nom des États-Unis, s'attend à ce que « ses alliés » (qu'elle méprise par ailleurs) mettent en œuvre les sanctions qu'elle prononce. Dans un email adressé au *Land*, l'ambassade poursuit : « Foreign persons, including in Luxembourg, providing material support to sanctioned individuals and entities associated with the International Criminal Court face sanctions risk. » La menace existe. Le gouvernement et l'UE européenne prouvent néanmoins, par nécessité, qu'il est possible de ne pas caresser Donald Trump dans le sens de son cheveu blond : Gazprombank est autorisée à maintenir sa filiale au Grand-Duché alors que l'Oncle Sam l'a (là très spécifiquement) sanctionnée en novembre dernier.

Pour rappel, voici la position officielle du gouvernement rappelée par le ministre des Affaires étrangères, Xavier Bettel (DP), dans une question parlementaire en janvier : « Le Luxembourg demeure fermement opposé à toute tentative de discréditer la Cour et d'entraver son travail et condamne toute menace, attaque ou ingérence politique, y compris les sanctions ou mesures d'effet similaire, dirigées contre la Cour. La Cour demeure une institution indispensable pour combattre l'impunité et promouvoir un ordre international fondé sur la règle de droit. » Si le gouvernement tient vraiment à cette ligne, alors ses ministres peuvent faire amende honorable, voire rouvrir les comptes de la CPI en offrant les frais de dossier. Mais ils ne le font pas, car la peur de mauvais indicateurs économiques (voire de faillite) prime sur la crainte de l'effondrement de l'ordre international. D'ailleurs, si l'on applique le mantra pragmatique régulièrement mis en avant par la team Frieden, l'on peut aussi penser que la résistance du Luxembourg au Trumpspreading ne changera pas la face du monde. Alors, de grâce, que l'on ne prétende plus être du bon côté de l'Histoire. ●





Sven Becker

Luc Frieden, ce mardi à la Chambre, avant sa déclaration sur la guerre en Iran

Le flou

IIII Bernard Thomas

Au lendemain des frappes contre l’Iran, Xavier Bettel souligne le droit international, Luc Frieden le mentionne et Laurent Zeimet le relativise

Xavier Bettel a rappelé la doctrine luxembourgeoise, ce dimanche soir. « Je ne suis pas l’Allemagne ou la France, je ne suis pas l’Amérique, je ne suis pas la Grande-Bretagne. Pour un petit pays, le droit international est la meilleure garantie de survie », a lancé le ministre des Affaires étrangères, lors d’un point presse vers 19 heures, retransmis en direct une demi-heure avant le passage chez *RTL-Télé* du Premier ministre. À nouveau, Xavier Bettel (DP) fait preuve de son sens du timing et de la formule. À nouveau, Luc Frieden (CSV) doit se contenter du second rôle. Bettel évoque la « révolulsion » que lui inspire le régime iranien : « Personne d’entre nous ne va verser une larme pour l’ayatollah Khamenei ». Mais le libéral ne s’est pas montré optimiste pour la suite : « Et gi genuch där Fanatiker dohannen ».

Trois-quarts d’heure avant le point presse, le communiqué du ministère d’État et du ministère des Affaires étrangères est envoyé aux rédactions. Le Luxembourg est un des rares pays européens à invoquer encore explicitement le droit international dans sa réaction officielle, et à appeler « toutes les parties à faire preuve de retenue ». Xavier Bettel a relevé lui-même la distance par rapport à la déclaration conjointe de la France, de l’Allemagne et du Royaume-Uni, qui aurait « presque soutenu les attaques ». Ce ne serait pas sa position à lui : « Nous parlons de *restraints*... comment dit-on... pas un engrenage : une désescalade ! »

Des fissures sont rapidement apparues au sein de la majorité parlementaire. Le chef de fraction CSV, Laurent Zeimet, a dévié de la ligne officielle dès lundi, en déclarant au *Quotidien* : « Je crois que c’est un peu facile de se cacher derrière le droit international qui est, certes, une très belle idée, mais qui a beaucoup de mal à se faire respecter ». Une position qu’il a réitérée le lendemain à la plénière de la Chambre : « Le droit international, oui mais [...] ». Lorsque la Chine se réfère au droit international, estime Zeimet, « il faut se demander si notre argumentation est encore solide ». Ce n’est pas la première fois que le député CSV marque sa différence avec Xavier Bettel. Sur l’UNRWA, dont le Luxembourg est un fidèle soutien, Zeimet assume ouvertement « une vue plus sceptique », pointant régulièrement le risque d’une « infiltration » par le Hamas. De nouveau, la ligne CDU s’impose au CSV. Le chancelier allemand Friedrich Merz s’est gardé de faire référence au droit international. Ce ne serait « pas le moment de donner des leçons à nos partenaires et alliés ».

Fred Keup est allé au bout de cette logique : « Ass dat dann ee Broch vum Völkerrecht? » Le député ADR hausse les épaules : « Ka sinn... » Et d’ajouter que ce ne serait pas la première fois. Il avait déclaré la veille à *RTL-Radio* qu’« au cours des 80 dernières années, le droit international a été constamment brisé *vu Jänni a Männi*. » Et de relativiser : « Tout dépend toujours de la perspective qu’on adopte ». Le 20 janvier, lors d’une heure d’actualité sur les manifestations en Iran, le même Fred Keup évoquait déjà une possible intervention militaire américaine : Ce serait manifestement une violation du droit international ; « mais là encore, on pourrait naturellement se poser la question si ce n’était pas finalement une bonne chose ». Ce mardi, le député ADR a exprimé son admiration devant la force militaire de Trump : « Actuellement nous avons des frappes extrêmement précises qui montrent à quel point l’armée américaine est puissante ». (Pour aussitôt regretter les dommages collatéraux, notamment l’école bombardée à Minab : « Dat dierf net virkommen ».)

Ce mardi, tous les intervenants ont exprimé leur solidarité avec les manifestants iraniens, massacrés par milliers en janvier (lire page 4). En même temps, le DP, le LSAP, déi Gréng et Déi Lénk ont critiqué les frappes israélo-américaines, au nom du droit international. Du côté du CSV, de l’ADR et des Pirates, on n’aura pas entendu une telle critique vis-à-vis de l’allié historique. Marc Goergen a été le plus enthousiaste. Le député pirate a débuté son discours par : « La libération de l’Iran a commencé », estimant ensuite que « eis Sécherheet wäert sécherlech an d’Luucht goen ». Avec l’ADR, le député pirate a été le seul à ne pas voter une motion appelant le gouvernement à s’engager pour « une désescalade du conflit et une cessation immédiate des hostilités ». Le socialiste Yves Cruchten a illico condamné « une nouvelle fraternisation » entre ADR et Pirates. Sven Clement était, lui, aux abonnés absents. Il séjournait en Inde dans le cadre d’une « Nato Parliamentary Assembly Mission », commentant l’actualité sur Facebook.

« *Le droit international, oui mais [...]* »

Laurent Zeimet (CSV), ce mardi à la Chambre

Luc Frieden s’est, lui, efforcé de garder les formes : « Le Luxembourg se tient toujours du côté de la diplomatie, de la paix et du droit international », a-t-il assuré aux députés. Mais le Premier ministre n’a pas qualifié les attaques israélo-américaines. Il s’est contenté de soulever « une série de questions » : Une attaque iranienne sur Israël était-elle imminente ? Les négociations étaient-elles vraiment dans l’impasse ? Il s’est bien gardé d’y apporter une réponse, se contentant d’un « nous ne le savons pas ». Malgré la gravitas affichée, cette astuce rhétorique a donné un flou artistique à sa déclaration. Luc Frieden faisait penser à une version édulcorée de Xavier Bettel. Dimanche devant la presse et lundi devant les députés en commission, le Vice-Premier ministre déclarait que les attaques d’Israël et des États-Unis n’étaient pas conformes au droit international. Mardi devant la plénière, le Premier ministre était donc en retrait par rapport à son second.

C’était déjà l’impression donnée par le Premier ministre dimanche soir sur le plateau de *RTL-Télé*. Intervenant quelques minutes après son ministre des Affaires étrangères, il s’en tenait aux généralités, évoquant une « situation très grave » dans une région « située juste à côté de l’Europe » : « C’est le Moyen-Orient, étroitement lié au Proche-Orient ». À un moment de l’interview, Frieden se fourvoie, déclarant que la République islamique ne cherchait pas seulement à devenir une puissance nucléaire, mais qu’elle « l’était peut-être déjà », ce que même Nétanyahou ou Trump ne prétendent pas. (Depuis plusieurs années, l’élément de langage est : « weeks away ».)

Alors que Luc Frieden marche sur des œufs, Xavier Bettel endosse le rôle de Gentil Organisateur en temps de crise. Ce mardi à la Chambre, il a évoqué en long et en large les efforts d’assistance consulaire. Quitte à se perdre dans le détail des scénarios d’évacuation : « On aura aussi des gens qui ne seront pas très très happy. En effet, si on doit prendre le bus [entre Dubaï ou Abu Dhabi et l’aéroport de Muscat en Oman], il va falloir laisser une partie de la valise. Je vous parle franchement pour vous montrer les problèmes concrets... Tout le monde ne pourra pas embarquer une valise énorme, parce qu’elle ne rentrera pas dans le bus... »

Dimanche soir, le Luxembourg était probablement le seul pays au monde où le ministre des Affaires étrangères réagissait à la guerre aux côtés du CEO d’une compagnie aérienne. Gilles Feith a tenté de rassurer les clients : « Luxair prendra sa responsabilité ! » Média-tiquement, la guerre en Iran a surtout été traitée par le prisme des ressortissants luxembourgeois bloqués dans les États du Golfe. « Déi sécherst Plaz ass a bléift den Hotel », leur conseillait Xavier Bettel ce dimanche, comme un lointain écho au « Bléift doheem » de mars 2020. C’est quasiment en continu que *RTL* a suivi les vols de rapatriement de Luxair. Du *prime-time* pour Bettel, s’affichant en première ligne de l’effort pour sauver les touristes luxembourgeois (et prenant soin de remercier sa colistière libérale Yuriko Backes). Dans une vidéo postée sur Facebook, il promet faire de son mieux : « Votre sécurité reste notre priorité ».

Pour une partie de la bourgeoisie et de la classe moyenne luxembourgeoises, la liaison aérienne Luxembourg-Dubaï (ouverte 2021) a remplacé le Blankenberge-Express (ouvert en 1978 et fermé en 2016). La prose publicitaire de Luxair vante cette destination *bling-bling* : « Le plus grand centre commercial au monde » et des hôtels « plus luxueux les uns que les autres ». Des vols directs vers Abou Dhabi devaient suivre à partir du 26 octobre. ●



Drapeau de la monarchie iranienne, lors d'un piquet de solidarité avec le mouvement « Femme, Vie, Liberté ». Automne 2022

Hadrien Fribö

« Et geet net anescht »

IIII Bernard Thomas

La diaspora iranienne face à l'opération « Fureur épique »

« Deux sentiments contradictoires montent en moi avec rapidité, en même temps : Un soulagement, presque physique, comme si quelque chose cédaient enfin ; et la peur, plus froide, plus lucide, car l'histoire se termine rarement là où commence l'enthousiasme. » C'est à chaud qu'Amir Vesali décrit, ce dimanche soir sur *tageblatt.lu*, sa réaction à l'assassinat de l'ayatollah Khamenei. L'attaché parlementaire au LSAP a fui l'Iran à l'âge de douze ans. Il n'approuve pas les frappes américaines, tout en estimant qu'elles « peuvent représenter une chance pour les opprimés ». Cette « tension », estime Vesali, il faudrait l'assumer.

Après des décennies de promesses trahies et de défaites sanglantes, l'attaque israélo-américaine apparaît comme un ultime espoir aux yeux de nombreux Iraniens exilés. Les massacres de janvier ont constitué une rupture. Vendredi 9 janvier, Khamenei a donné l'ordre de tirer à vue sur les mani-

festants. Dans les trois jours qui ont suivi, un carnage a eu lieu dans les rues d'Iran. Le régime a reconnu 3 000 morts. Plusieurs estimations indépendantes évoquent un bilan dépassant les 30 000 victimes.

« Il fallait un fou comme Trump », estime Elmira Najafi. Et d'ajouter : « T'ass absurde, mee et geet net anescht ». La librairie place ses espoirs dans le fils du chah : « Le peuple crie son nom dans les rues ». La communauté iranienne au Luxembourg est en grande partie issue de milieux aisés, et les nostalgiques du chah y ont toujours été nombreux. Mais aujourd'hui, même des Irano-Luxembourgeois qui, comme Amir Vesali ou Fari Khabirpour, ne se définissent pas comme monarchistes, ne s'opposent plus par principe à Reza Pahlavi. Une pétition déposée en janvier à la Chambre demande que « le prince » soit formellement reconnu « comme le représentant du peuple iranien durant la période de transition ». (Elle n'a re-

cueilli qu'une trentaine de signatures en un mois.) Exilé depuis cinquante ans dans la banlieue de Washington et affichant sa proximité avec le gouvernement Nétanyahou, Reza Pahlavi se présente comme un royal libéral, un facilitateur de la transition démocratique. Mais le fils a toujours refusé de se distancier du père, un potentat qui a vécu dans l'opulence, et dont la police secrète, la Savak, torturait et assassinait impunément les opposants.

Les médias luxembourgeois continuent, eux, à accorder une large tribune aux Moudjahidines du peuple, une organisation aussi disciplinée que sectaire, issue d'une synthèse entre marxisme-léninisme et islam chiite. Cette semaine, un de ses représentants a eu droit à deux pages d'interview dans *Le Quotidien* et à la moitié d'un reportage sur *RTL-Télé*. Il en a profité pour faire l'éloge de la veuve du leader historique des moudjahidines, qui serait prête à guider un gouvernement de

transition. Or, il paraît douteux que cette organisation, qui a combattu du côté de Saddam Hussein durant la guerre Iran-Irak, soit accueillie à bras ouverts à Téhéran.

Les espoirs des uns et des autres risquent d'être vite douchés. En l'espace d'une journée, Donald Trump a switché du mode *regime change* en mode révolution de palais. Ce dimanche, il a déclaré au *New York Times* : « What we did in Venezuela, I think, is the perfect scenario ». Et d'ajouter : « Everybody's kept their job except for two people. » Le problème, concèdera-t-il deux jours plus tard, ce serait que ses missiles ont dégommé les successeurs potentiels. « Most of the people we had in mind are dead ». Quant au fils du chah, Trump demande à voir « how he'd play within his own country ». Le chah des chahs, c'est Trump.

La communauté iranienne au Luxembourg a longtemps été relativement homogène. Parmi les exilés de la première vague, on se connaissait et on se réunissait pour les grandes fêtes zoroastriennes au Parc Hotel Alvisse. La plupart étaient issus de la bourgeoisie et de la classe moyenne universitaire : des ingénieurs, architectes, commerçants et médecins. On y retrouvait de nombreux Bahaïs, persécutés comme hérétiques par le clergé chiite, qui allaient recréer une communauté soudée et structurée au Grand-Duché. Les exilés de la deuxième vague sont arrivés dans les années 2000. Ils ont été rejoints par de nombreux étudiants iraniens, passant leur master ou leur doctorat à l'Uni.lu. (123 ressortissants iraniens étaient inscrits en 2022/2023.) Plus diverse et disparate, la diaspora est également devenue plus méfiante envers elle-même : On soupçonne la présence de personnes issues de la nomenclature, ou entretenant des relations économiques avec le régime.

Ali Ansari, l'un des hommes les plus riches de la République islamique, structure son patrimoine européen en passant (notamment) par deux holdings luxembourgeoises, Tidalwave I et II, domiciliées au Wandhaff. Le Royaume-Uni vient de le sanctionner en raison de ses liens présumés avec les Gardiens de la Révolution. L'agence *Bloomberg* le décrit comme un proche des Khamenei : Ali Ansari serait le gestionnaire de fortune de Mojtaba, le fils de l'ayatollah assassiné, désormais pressenti pour lui succéder. Dans le *Tageblatt*, Amir Vesali a analysé les Soparfis luxembourgeoises d'Ansari, structures qui constitueraient le « point névralgique » de son empire immobilier.

L'enquête se poursuit via les députés LSAP, Franz Fayot et Yves Cruchten, qui veulent savoir des ministres Gilles Roth et Elisabeth Margue si les banques, avocats et fiduciaires ont « correctement appliqué leurs obligations de vigilance renforcée, sachant que les signaux d'alerte autour de cette personne existaient bien avant les sanctions ». (Déposée le 28 janvier, la QP est encore en attente de réponse.) David Wagner s'est également emparé du dossier Ansari. Ce mardi à Chambre, le député Déi Lénk a appelé le gouvernement à « balayer devant sa porte ». La veille sur *Radio 100,7*, il dénonçait « l'assistance » que la place financière prêterait au régime iranien et à d'autres « scélérats du monde ». Une « généralisation » que n'a pas apprécié le libéral Gusty Graas, également invité de la matinale : La place financière se caractériserait par « une haute sérosité », jeter le discrédit sur elle, « ce n'est pas bien ».

Alors que le Grand-Duché se montre traditionnellement accommodant vis-à-vis du capital, il se montre de nouveau sévère vis-à-vis des étrangers en situation irrégulière. En 2024, le ministre Léon Gloden (CSV) a refusé de renouveler le permis de séjour de l'artiste-photographe iranien Alborz Teymoozadeh. Menacé d'expulsion, le titulaire d'un master en architecte de l'Uni.lu a dû s'installer à Bruxelles. La « commission consultative pour travailleurs indépendants » était arrivée à la conclusion que ses créations « n'apportent pas de véritable plus-value en termes d'intérêts économiques pour le Luxembourg ». ●

B L O G



POLITIK

Die CSV-Abwesenden

Am Dienstag verankerte die Chamber die „Freiheit“ zum Schwangerschaftsabbruch in der Verfassung. Der Änderungsantrag ging von Marc Baum (déi Lénk) aus. Enthalten haben sich die beiden CSV-Abgeordneten Jeff Boonen und Paul Galles. Nicht anwesend waren aus der CSV überdies Felix Eischen, Michel Wolter und Jean-Paul Schaaf, die im Falle einer Verfassungsänderung nicht durch andere Stimmberechtigte vertreten werden durften. Die CSV-Süd-Abgeordnete Nathalie

Morgenthaler war jedoch die erste, die sich am Rednerpult dafür aussprach – „Aus Mënschlechkeet, Vernonft an Iwwerzeegung“. Abwesend war auch der Pirat Sven Clement (in Indien unterwegs). Sein Parteikollege Marc Goergen lieferte bei seinem Zuspruch eine politische Prognose mit: „Ech mengen zwar net, datt hei eng Kéier aner Kräften un d'Rudder kommen.“ Seine Vorrednerin, die LSAP-Abgeordnete Taina Bofferding, rief ihm dazwischen, er solle sich in den USA umschauen, wie schnell es gehen könne. In ihrem Beitrag hatte sie sich für die Verfassungsänderung ausgesprochen, auch weil sich international eine reaktionäre Bewegung breitmache, „déi Kontroll wëll iwwer d'Fra ausüben“. Sie und die DP-Abgeordnete Carole Hartmann unterstrichen den Wert der *éducation affective et sexuelle* und betrachteten das Recht auf

Abtreibung als Frage der öffentlichen Gesundheit. Am Rednerpult urteilte Hartmann: „D'Dignitéit vun enger Persoun besteet doran, dass een er zoutraut, existentiell Entscheidungen selwer ze huelen.“ Anders sieht das ihr Parteikollege Gérard Schockmel, der sich gegen den Verfassungszusatz aussprach. Wie auch alle ADR-Abgeordneten. ADR-Parteipräsidentin Alexandra Schoos sprach von bloßer „Symbolpolitik“ und forderte stattdessen von der Politik „méi Opklärung, méi Begleedung“. ADR-Fraktionspräsident Fred Keup ergriff später ebenfalls das Wort. Das „C“ stehe nicht mehr für das Christentum und Konservatismus – „dat ass krass“, so Keup. Die eigentliche Alternative zur CSV sei die ADR. Auf den unsensiblen Sprachgebrauch von Kardinal Hollerich kam erneut Sam Tanson zu sprechen. Hollerich hatte in einem *RTL*-Interview behauptet, die Verfassungsänderung

käme einem „totalitären System“ gleich. Tanson entgegnete, es gehe in der Debatte weder um Ideologie noch um Moral oder eine Änderung der medizinischen Gesetzgebung, sondern einzig um die Verfestigung eines bestehenden Rechts. SM

FINANCE

Guerre et environnement

La présidente de la Banque européenne d'investissement (BEI), Nadia Calvino, se livre-t-elle à du wishful thinking ? « En ces temps troublés, il est utile de répéter que l'Europe est une superpuissance et qu'elle a la capacité de façonner un nouvel ordre mondial », a affirmé l'Espagnole mardi lors du forum annuel de la banque de l'UE à Luxembourg (photo : sb). Un événement intitulé : « A Strong Europe in a Changing World ». Face à la presse, Nadia Calvino a informé que l'enveloppe budgétaire allouée à la

défense par le Fonds européen d'investissement (FEI), la defence equity facility, aura été entièrement dépensée d'ici fin 2026, soit 175 millions d'euros injectés dans des fonds spécialisés en moins de deux ans (alors que trois étaient initialement prévus). La plus grosse mise dans le secteur a d'ailleurs été annoncée mercredi, avec cinquante millions placés dans le fonds Join Capital III soutenant des start-up technologiques du *dual use*. La présidente de la BEI, « demand driven institution », informe que la demande pour ce dispositif est finalement « dix fois » supérieure à ce que le FEI avait prévu. Les discussions de son extension ont débuté. Mais ce dispositif n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan d'investissement de la BEI dans la « sécurité ». Ces engagements se sont élevés à quatre milliards d'euros en 2025, soit cinq pour cent des investissements du groupe. Au moins autant sont attendues en 2026. Cette semaine de Forum au centre de conférences européen a par ailleurs été ponctuée d'annonces de financements de projets d'énergies renouvelables, notamment un milliard d'euros investis en Afrique sub-saharienne. ^{PSO}

WIRTSCHAFT

La fabrique de terrains

La dernière note de l'Observatoire de l'habitat porte sur l'évolution de l'affectation des sols dans les PAG entre 2004 et 2025. Et si la population a doublé sur

cette période, la part du territoire couvert par des zones urbanisées ou destinées à le devenir a seulement augmenté de sept pour cent, passant de 8,6 à 9,2 pour cent du territoire national. 785 hectares de zones d'habitation ont été gagnés sur des zones anciennement non affectées, 258 sur des zones vertes et 107 sur les zones d'activités économiques et commerciales. Ces dernières sont les seules à baisser (-18 pour cent), illustrant la dynamique de reconversion de friches industrielles en zone d'habitation. 54 pour cent de l'augmentation des surfaces des zones d'habitation ont eu lieu dans les trois grandes agglomérations (Luxembourg, Minett et Nordstad). Les densités de construction résidentielle sont toutefois légèrement inférieures aux projections du Plan directeur de l'aménagement du territoire. Logiquement, la croissance démographique a eu pour conséquence « l'expansion considérable » des zones de bâtiments et d'équipements publics (infrastructures scolaires, bâtiments administratifs, centres culturels, halls sportifs...). Leur superficie est passée de 1 683 à 2 542 hectares entre 2004 et 2025 (+51 pour cent). ^{EN}

Berichtigung

Anders als im *Land* vom 27. Februar 2025 dargestellt, gab es keine Abstimmung des Conseil médical der Hôpitaux Robert Schuman über die Kündigung des Vertrags des Klinikums mit dem Chirurgen Philippe Wilmes. Außerdem berichtete das *Radio 100,7* vor *RTL.lu* über die Kündigung des *Agrément*.

|||||

Hilferuf der Staatsanwaltschaft

||||| Stéphanie Majerus

Am 25. Februar griff ein 14-jähriges Mädchen eine Mitschülerin mit einem Messer an. Die Verletzte kam ins Krankenhaus, die Täterin wurde in das Erwachsenengefängnis in Schrasig eingeliefert, weil in der für Jugendliche vorgesehene Unisec in Dreiborn kein Platz frei war. Doch auch die Unisec kann keine Jugendpsychiatrie ersetzen, bemängelte der Ombudsman für Kinder und Jugendliche (Okaju) Charel Schmit. In einem Schreiben fordert er dringend „sichere therapeutische und forensische Einheiten“. Einen Tag nach dem Vorfall kritisierte die Generalstaatsanwaltschaft unter John Petry ebenfalls den Mangel an adäquaten Einrichtungen. Die Stellungnahme wurde mehrfach als „Hilferuf“ beziehungsweise „Weckruf“ an die Politik gedeutet. Am Samstag im *RTL*-Background bekräftigte John Petry aber-

mals, es fehle an „geschlossenen Einrichtungen für nicht zurechnungsfähige Jugendliche“.

Welche Maßnahmen die CSV-Gesundheitsministerin nun nach dem Vorfall umzusetzen zu gedenke, wollte der CSV-Abgeordnete Ricardo Marques am Dienstag in der Chamber wissen – welche neuen Einrichtungen es Martine Deprez zufolge bedarf? Wie könnte medizinische Prävention glingen? Deprez gab in dem Kontext einige Details zum Fall bekannt: So sei die 14-Jährige in psychiatrischer Behandlung gewesen, aber ihr Arzt habe „kein akutes Problem“ festgestellt. „Mee je nodeem wéi een Trigger optrëtt, ka sech dat séier änneren“, erklärte die Ministerin in der Chamber. Den „raz le bol“ der Generalstaatsanwaltschaft habe sie vernommen; man sei dabei, die Jugendpsychiatrie auszubauen. Ab

dieser Woche empfängt eine neue jugendpsychiatrische Tagesklinik in Wiltz junge Menschen zwischen 13 und 18 Jahren. Damit seien 15 neue Betreuungsplätze entstanden. Aber es fehle derzeit an einer Struktur, die zwar keine stationäre Behandlung anbietet, in der man jedoch übernachten kann und eine Rund-um-die-Uhr-Begleitung stattfinden kann. „Nach des Wochen fänke Gespréicher doriwwer un“, versicherte Deprez. Außerdem wolle ihr Ministerium in der Stadt und in Kommunen Anlaufstellen schaffen, an denen man sich informell mit einem Psychologen unterhalten könne.

Diese Woche kam Bildungsminister Claude Meisch (DP) im Rahmen einer parlamentarischen Anfrage noch auf eine andere Kritik des Okaju zu sprechen. In Luxemburg gibt es wenig speziali-

sierte Einrichtungen für Kinder mit ausgeprägten Verhaltensauffälligkeiten. Der LSAP-Abgeordnete Dan Biancalana sprach in seiner Anfrage von 75 Kindern/Jugendlichen, die im Ausland untergebracht wurden (Stand Oktober 2025). Weitere 32 Minderjährige würden im Ausland eine „intensive individuelle Betreuung“ erhalten. In „bestimmten Fällen“ könne der Aufenthalt eine positive Distanz zum gewohnten Umfeld darstellen, in anderen habe das negative Auswirkungen, so das Okaju. Da Luxemburg keine hohe Einwohnerzahl aufweise, sei es „materiell schwierig, für jeden spezifischen Bedarf eine spezialisierte Betreuung anzubieten“, so Meisch. „Um die Betreuung von Jugendlichen mit psychischen Störungen zu verbessern“, plane sein Ministerium jedoch die Erweiterung von jugendpsychiatrischen Angeboten zu unterstützen. ●

„Was heute passiert, ist absolut unethisch“

III Interview: Sarah Pepin

Die Direktorin des Cepas, Nathalie Keipes, über die Resilienz der Jugend, elterlichen Kontrollzwang und Social Media



Nathalie Keipes
vergangene
Woche in
ihrem Büro

D'Land: Sie sind nun seit sieben Jahren Direktorin des Centre psycho-social et d'accompagnement scolaires (Cepas), dem schulpsychologischen Dienst der Sekundarschulen. Sie haben demnach Einblick in das Wohlbefinden der Jugendlichen. Wie geht es ihnen denn?

Nathalie Keipes: Tendenziell sucht man den Vergleich mit der Vergangenheit. Heute haben die Jugendlichen eine Menge Herausforderungen. Sie leben in einer Welt mit sehr vielen Möglichkeiten, die ihnen in voller Bandbreite in der di-

gitalen Welt gezeigt werden. Ihre Welt hat sich vergrößert. Es handelt sich nicht mehr nur um die Eltern, das Dorf und die Schule. Das war klein und übersichtlich, normierender und weniger kompliziert. Insbesondere für die soziale Identitätsbildung, nicht nur für die psychologische, war es einfacher. Wir sind heute weit davon entfernt. Sie stehen unter Druck, sie leben in diesem Kontext, und müssen trotzdem all das machen, was auch vorher von ihnen verlangt wurde: die Schule meistern, sich ein Lebensprojekt aussuchen, eine Partnerschaft aufbauen, später die berufliche Perspektive und Familiengründung angehen. Die

menschlichen Bedürfnisse haben sich dahingehend ja nicht verändert. In Studien wie der Health behaviour in school aged children (HBSC) sehen wir schon, dass die mentale Gesundheit mehr belastet ist, und dass seelische Probleme bei den Elf- bis 18-Jährigen zunehmen. Das ist repräsentativ, in Luxemburg haben etwa 8 500 Schüler/innen mitgemacht.

Was ist die soziale Rolle des Sepas?

In den 40 Sekundarschulen arbeiten in den Service psycho-social et d'accompagnement scolaires

(Sepas) und den Services socio-éducatifs (SSE) rund 400 Psychologen, Sozialarbeiter/innen und Pädagogen. Die Sozialarbeiter kümmern sich um finanzielle Themen, begleiten Eltern und Schüler und bieten Hilfestellung. Unter anderem auch bei der Integration von geflüchteten Jugendlichen, die gerade ins Land gekommen sind.

Vor zwei Jahren meinten Sie, Angst sei das Hauptthema jener, die zu Ihnen kommen. Ist das immer noch so? Und inwiefern ist „Weltangst“, also Angst vor Krieg oder Eco-Anxiety Thema in den Gesprächen?

In unserem eigenen Beratungszentrum, dem Centre de consultation pour Jeunes et Familles (CCJF) des Cepas, wo 15 Psycholog/innen arbeiten, schon. In der Schule lässt sich eine ähnliche Tendenz beobachten. Stress, sei es Schulstress oder in der Familie, ist der Hauptgrund für den Besuch. Wir haben derzeit noch keine konkrete Statistik, wie viele Schüler sich aus welchem Grund in den Sekundarschulen ans Sepas wenden – aber das ist in der Mache. Dadurch werden wir in etwa einem Jahr sagen können, wieviel Schüler etwa wegen Symptome einer Depression das Gespräch suchen. Das zweite Thema ist Gewalt und Mobbing. Eco-Anxiety oder Weltangst sehen wir weniger. Ins Centre de consultation des Cepas kamen junge Menschen früher eher bei Liebeskummer und Streit mit Freunden. Heute fällt den Therapeuten auf, dass die Prekarität zugenommen hat: die Wohnungsprobleme, die Armut. Manche haben weniger feste Bezugspersonen in dieser loser gewordenen Welt. Zur psychologischen Verletzlichkeit gesellt sich die soziale. Das führt zu einer gewissen Verlorenheit.

Die Jugendlichen sollen sich an das Sepas der Schule wenden, wenn sie Hilfe brauchen. Sie haben angedeutet, es müsse in beide Richtungen funktionieren. Das heißt, dass das Lehrpersonal besser erkennt, wenn etwas nicht stimmt. Funktioniert das mittlerweile so?

Es soll und muss in beide Richtungen funktionieren. Dass unsere Service psycho-social et d'accompagnement scolaire (Sepas) in den Sekundarschulen sind, ist schon mal gut. Viele Projekte wachsen dann über das Angebot des Sepas hinaus und werden von den Lehrkräften der Schule übernommen. Ein wichtiges Projekt ist der Ersthilfe-Kurse in mentaler Gesundheit. Das ist eine zweitägige Weiterbildung für die Lehrer/innen, wo sie lernen, auf das psychische Wohlergehen der Schüler einzugehen und adäquat auf eventuelle Probleme zu reagieren, ohne Angst auf die jungen Menschen zuzugehen und sie anzusprechen, wenn sie das Gefühl haben dem Jugendlichen geht es nicht gut. Das Feedback ist positiv, das Lehrpersonal hat das Gefühl, dass sie nichts falsch machen, wenn sie nachfragen. Allein um eine positive Klassendynamik zu gestalten, ist das wichtig. Es gibt circa 6 000 Sekundarschullehrer/innen, fast 1 000 waren bis jetzt in der Weiterbildung. All jene, die zukünftig den *Stage* machen, werden ab dem Schuljahr 2026-2027 automatisch darin geschult. Um andere zu unterstützen, braucht man auch selber Zugang zur eigenen seelischen Gesundheit. All dies machen wir, um aus dem Sepas mehr als eine „Komm-Struktur“ zu machen. Man muss auch auf die Schüler zugehen.

Sind Teenager heute weniger resilient? Wenn ja, weshalb?

Ich würde sagen Ja, aber ich würde es im Anschluss auch relativieren, weil das so wirkt, als würden wir den Jugendlichen Kompetenzen absprechen. Als würden wir selber alles so tapfer aushalten! Es ist eine Diskussion über Generationen, über Generation Z und A. Es gibt zwei Faktoren: Einerseits die Helikopter-Erziehung und das Curling, wo wir den Kindern alle Steine bereits im Vorfeld aus dem Weg räumen. Ich denke, die Jugendlichen sollten lernen, mit Herausforderungen und schwierigen Situationen umzugehen, die nicht immer nach Plan verlaufen, und lernen selber Strategien zu entwickeln, um ihre Herausforderungen gut bewältigen zu können. Wenn Kinder öfter ängstlich reagieren, sagt die For-

Wenn wir einer Lehrkraft die Aufgabe geben, über mentale Gesundheit zu sprechen, müssen wir darauf achten, ihre Rolle zu respektieren. Eine Lehrkraft ist kein Psychologe, kein Arzt

schung uns auch, dass das auf einen Erziehungsstil zurückzuführen ist, der wenig Verantwortung ans Kind abgibt. Für seine Entwicklung ist das nicht immer vorteilhaft. Andererseits spielen die sozialen Medien eine Rolle: Ich denke, das ist eine Welt, die die Jugendlichen schwächt. Es handelt sich dabei um ein sanitäres Problem, das von den Akteuren der Gesundheitspolitik bisher noch nicht ausreichend berücksichtigt wurde. Die Sucht nach Social Media ist noch nicht Teil der internationalen diagnostischen Klassifizierung der psychischen Krankheiten. Dabei ist es wie eine Sucht nach Alkohol, Cannabis oder Tabak – mit den entsprechenden physischen, psychischen und kognitiven Konsequenzen.

Eltern sind heute völlig anders gefordert. Vor allem, was den digitalen Raum angeht, müssen sie wesentlich mehr Orientierung geben als früher.

Viele Eltern sind selbst noch unsicher. Früher in den Märchen wusste man, im Wald können Gauner und Tiere gefährlich sein. Die Gefahren der sozialen Medien sind viel weniger klar. Wir befinden uns in einer Anfangsphase der Bewusstseinswerdung. Fast alle Eltern raten ihren Kindern, vorsichtig zu sein, nur manchmal ist unklar, in welcher Hinsicht. Wenn wir Erwachsene es selbst nicht wissen, sind wir kaum glaubwürdig. Die „Hygienemaßnahmen“, wie es sie in der Pandemie gab, sind für Social Media noch nicht ausreichend identifiziert und konkretisiert. Wir brauchen eine „parentalité numérique“. Einfach ist das nicht, denn die Erwachsenen nutzen die Plattformen ja auch.

Manche greifen zu Kontrollmechanismen wie digitaler Überwachung. Dieser Markt boomt. Für die Autonomieförderung eines Jugendlichen kann das kaum hilfreich sein.

Die starke Sorge mancher Eltern kann zu übermäßigem Kontrollverhalten führen. Dieser wiederum bringt die Jugendlichen in die Situation, dass er oder sie immer weiß, dass jemand da ist, wenn etwas passiert. Sie kommen nicht in eine Situation, wo sie eigenständig und selbst ihre Ressourcen aktivieren müssen. Die Tracking-Apps gehen in diese Richtung. Extreme elterliche Kontrolle ist nicht förderlich für das Selbstvertrauen der Jugendlichen, die Elternrolle wird falsch verstanden. Doch möglicherweise fühlen sich die Eltern hier manchmal verloren.

Haben die Jugendlichen die Selbstwirksamkeit verlernt?

Haben sie die Ressourcen und die Widerstandsfähigkeit, um mit den Problemen klar zu kommen, die auf jeden von uns im Leben zukommen? Im Jugendalter lernt das Gehirn. Wir lernen beispielsweise im Projekt *Digital Wellbeing* an Luxemburger Pilotschulen wie wir „gesund“ auf Social Media unterwegs sein können und wie wir selbst ethische Social-Media-Inhalte produzieren. Ein wichtiger Aspekt ist auch: Wie halte ich Langeweile aus? Wie ein Problem? Schon vor acht Jahren sagten drei von zehn Schülern in der HBSC Studie, sie würden Social Media nutzen, um vor negativen Gefühlen zu flüchten. Nicht, sie zuzulassen, sie zu fühlen, und zu erleben, sondern sich soweit abzulenken, dass die Gefühle ausgeblendet werden und einfach nicht existieren. So kann sich keine Selbstwirksamkeit bilden. Es geht darum,

Achtsamkeit für diese Mechanismen zu entwickeln. Zu merken, wenn ich das Problem bewusst angehe, wenn ich mich der Realität stelle, wenn ich mich mit einer realen Person austausche, dann geht es schon irgendwie, dann kann ich die Kompetenzen aufbringen mit der Situation umzugehen und so aktiv Selbstwirksamkeit zu erfahren.

Mittlerweile tauschen sich Teenager vermehrt mit KI-Chatbots aus.

Der stärkste Resilienzfaktor sind gute Beziehungen zur Familie und zu Freunden. Das sind auch die ersten, die mobilisiert werden, wenn es um Problemlösung geht, wenn es brenzlich wird, nicht die KI. Das wird sich nicht verändern, der Mensch funktioniert so. Ich finde es schlimm, zu glauben, dass die KI ein Freund sein kann. Echte Freunde kann man nicht ersetzen.

Im *Le Monde* berichteten vor Kurzem Jugendpsychiater, dass fast alle Patient/innen bereits mit der KI gechattet hatten.

Zu den Schulpsychologen kommen hier mittlerweile auch Jugendliche, die eine verhaltenstherapeutische Begleitung erfragen, weil die KI ihnen erklärt habe, sie hätten diese oder jene Problematik. Das Problem dabei ist: Der Schüler stellt der Psychologe die Fragen. Er oder sie erfüllt Dinge, die eine Maschine nicht wahrnehmen kann. Für eine simple Information kann KI behilflich sein. Doch sich da emotional völlig zu investieren, geht in die falsche Richtung. Im letzten Radar von BeeSecure geben 22 Prozent der Jugendlichen an, bei manchen Themen sei die KI ihr „confident exclusif“. Bei bestimmten Problemen trauen sie sich nicht mehr, mit realen Personen zu sprechen.

Was kann eine Schule leisten, wenn es um das psychische Wohlbefinden der Schüler geht?

Wenn die Schule in erster Linie ein Ort der Kompetenzvermittlung ist, dann geht es aber auch darum, ein Umfeld zu schaffen, in dem die jungen Menschen sich wohlfühlen und alles aus sich herausholen: *savoir faire, savoir vivre, savoir être*. Im Gesetz zur Sekundarschule steht eben auch als Aufgabe der Sepas und SSE, sich um das Wohlbefinden zu kümmern und Prävention zu leisten, aber auch bei Problemen einzugreifen, sei es Drogen, Soziale Medien oder mentale Gesundheit, Sexualität oder Gewalt. Die Schule von heute hat diesen Auftrag.

Welche Faktoren können eine Schulphobie begünstigen?

Sie hat oft nur bedingt mit der Schule zu tun. Wenn jemand zuhause bleiben will, kann das aufgrund von Konflikten zuhause der Fall sein. Vielleicht ist der Schüler in Unsicherheit oder Angst gefangen, die auch mit seinem Umfeld zu tun haben können. In seltenen Fällen ist es wegen Streitigkeiten in der Schule. Wie die Eltern das Ganze handhaben, spielt eine große Rolle. Es gibt auch Fälle, in denen sich Kinder nicht konzentrieren können, Angst vorm Scheitern haben. Das kann entweder ein psychiatrisches Problem sein, dann kann der Arzt den Schüler krankschreiben. In manchen Klassen ist es aber auch einfach lauter. Die Autorität, wie sie Lehrkräfte früher hatten, ist nicht mehr die gleiche. Auch deshalb muss das Lehrpersonal in Beziehung mit den Schülern treten, um eine Klassendynamik zu schaffen, in der sie lehren können. Vielleicht sollte manchmal erst mal eine Meditation gemacht werden. Der Psychologie-Professor Thomas Villemonteix kommt am 16. März nach Luxemburg, um uns wissenschaftliche Daten zur Förderung der sozio-emotionalen Kompetenzen vorzustellen, auch im Rahmen der Auswirkung von Achtsamkeitstraining auf das Gewaltverhalten in der Klasse.

Mobbing ist den Daten nach vor allem zwischen elf und 14 Jahren ein Problem. Wie sieht die Prävention dort aus?

In unserem Anti-Mobbing Projekt *Bientraitance à l'école* stellen wir gerade fest, dass es auch die Schulverweise reduziert. Wenn man sich um alle

kümmert, dem Lehrpersonal Empfehlungen gibt, wie an sozio-emotionalen Kompetenzen gearbeitet werden kann, wenn es eine *justice réparatrice* gibt, wo man also nicht sofort einen *Conseil de discipline*, sondern einen *Conseil de citoyenmeté* anwendet, dann lernt der Täter was er tun kann, um den Fehler wieder gutzumachen. Und dann verändert sich die Kultur. Der Einzelne übernimmt Verantwortung. Die Menschen sind heute nicht gewalttätiger als früher, doch das Netz ist eine Resonanzkiste, die solches Verhalten sichtbarer macht. Ende des Jahres kommt der PAN, der *Plan d'Action national contre le harcèlement scolaire*, deren Vorbereitungsarbeiten wir gerade koordinieren. Dort wird es um Dinge wie Empathie gehen, Zuhören, Respekt, Toleranz. Was die Intervention angeht, haben wir bereits Schutzbeauftragte in den Sekundarschulen. Die Grundschulen sollen sie ebenfalls bekommen.

Was genau ist ihr Auftrag?

Sie sind Experte dafür, Opfer zu beraten, wie sie am besten mit Gewaltsituationen umgehen. Sie bilden weiter. Es handelt sich meist um Sozialarbeiter, die sich mit dem legalen Rahmenwerk auskennen. Nicht immer wissen Lehrkräfte, wann sie ein *signalement* machen müssen. Manche denken etwa schon, wenn die Brotkiste fehlt. Die Schutzbeauftragten unterstützen bei diesen Entscheidungen.

Wie handhabt die Schule das Mobbing, das im Netz passiert, aber die Schulgemeinschaft tangiert?

Alles, was einen negativen Impakt auf das Wohlergehen der Akteure der Schulgemeinschaft und somit der Schüler hat, muss angegangen werden. Dann muss auf Schulebene gehandelt werden, egal ob es im Pausenhof oder im Netz stattfindet. Wir sind jedoch keine Polizei, sondern eine Schule. Wir müssen zuhören, aufmerksam sein und können etwas melden. Doch es gibt hier auch klare Grenzen bei der Verantwortung der Schule.

Kürzlich erklärte die *médiatrice scolaire* Marguerite Krier, Schulabbrüche aufgrund von psychischen Problemen beunruhigten sie am meisten. Dahingehend wird die Schulpflicht bis 18, die ab September 2026 in Kraft tritt, wenig bringen.

Das stimmt, das allein nicht. Das Ziel ist, gezielt die Demotivierung und den Mangel an Verantwortungsübernahme unter die Lupe zu nehmen und zu schauen, was wir mit den Jugendlichen entwickeln, wie sie diese zusätzlichen zwei Jahre für sich kapitalisieren können. Derzeit wird an solchen Strategien gearbeitet: Pädagogische Programme, neue Klassen, der Ausbau der Integrationszentren, alternative Beschulungsmodelle. Danach muss das Ganze evaluiert werden. Es geht um heute circa 800 16- und 17-jährige Schulabbrecher pro Jahr, die von diesen neuen Maßnahmen profitieren werden.

Eine Studie der Psychologin Lucy Foulkes, die an der Oxford University forscht, deutet darauf hin, dass ein zu starkes Thematisieren von mentalen Krankheiten mit jungen Menschen einen negativen Effekt haben kann. Mentale Gesundheit ist ein großes Thema geworden, es steht im Rahmen des neuen Lehrplans nun auch in der Grundschule auf dem Programm. Wieviel Sensibilisierung ergibt Sinn und in welcher Form?

Wenn wir einer Lehrkraft die Aufgabe geben, über mentale Gesundheit zu sprechen, müssen wir darauf achten, ihre Rolle zu respektieren. Eine Lehrkraft ist kein Psychologe, kein Arzt. Er kann keine Diagnose stellen oder beurteilen, ob jemand eine Depression, Angst- oder Essstörung hat. Wenn wir in der Schule über seelisches Wohlbefinden sprechen, geht es in erster Linie um die Vermittlung von sozio-emotionalen Kompetenzen: Emotionsregulierung, Empathiebildung, Aktives Zuhören – das bildet die Basis für ein positives Klassenklima und seelisches Wohlbefinden. Im Rahmen der Weiterbildungen werden Angebote geschaffen, die den Lehrkräften diese Rolle vermehrt vermitteln.

Konkret hat Lucy Foulkes herausgefunden, dass Jugendliche, die etwa viel über Angststörungen und Depressionen hörten, plötzlich „normale“ Emotionsschwankungen pathologisiert haben.

Ja, das kann sich so entwickeln. Deswegen ist es wichtig den Unterschied zu machen zwischen einer Pathologie und generellen Verstimmungen, wie sie im Jugendalter auftreten. Im Rahmen der Ersthilfe-Kurse in mentaler Gesundheit, bekommen die Lehrkräfte einen Mini Crashkurs der Top Zehn der Psychopathologien. Doch es geht nicht darum, über diese Krankheiten mit den Jugendlichen zu diskutieren. Es geht darum, ihre Erscheinungsbilder grob zu kennen und der eigenen Beobachtung nach zu urteilen, wie man den Schüler auf sein Wohlergehen ansprechen kann und wie man ihn weiterleiten kann an das Sepas der Schule oder eine andere externe Stelle.

Wie blicken Sie auf ein mögliches Social-Media-Verbot für unter 16-Jährige?

Das ist top! Ich weiß nicht, wie schnell das auf EU-Ebene bestimmt wird, und wie bald eine Einigung zwischen den Ländern zu erwarten ist. Ich denke, wenn es nicht schnell genug geht, müssen die Länder Verantwortung übernehmen. Es braucht klare Richtlinien für die Anbieter. Sie müssen sich am Schutz der User orientieren und an Kriterien der öffentlichen Gesundheit. Es handelt sich um ein sanitäres Problem. Ziel sollte es sein, Richtlinien zu schaffen, die die Autonomie der Nutzer fördern und gleichzeitig den Einsatz von Algorithmen und Notifications einschränken. Die gibt es heute nicht, derzeit ist es Manipulation der Menschen. Das ist absolut unethisch.

Das Cepas untersteht dem Bildungsministerium. Genossen Sie genug Autonomie?

Das Cepas konnte sich in den letzten Jahren sehr gut entwickeln. Ich habe in den vergangenen sieben Jahren 20 neue Mitarbeiter rekrutieren können. Wir haben sehr viel Unterstützung bekommen, die Schulpsychologie kommt im Bildungsministerium nicht zu kurz. Durch meinen Background in der Jugendarbeit habe ich die Pädagogen mehr eingebunden, wir haben die Prävention gestärkt. In der Pandemie hatte das Thema Hochkonjunktur. Und wir unterstützen das gesamte Schulpersonal, auch die Direktoren, mit dem Handwerkszeug, das sie brauchen. Dabei hat das Ministerium uns gut geholfen.

Das klingt sehr dankbar. Warum bleiben Sie denn dann nicht, sondern wechseln zur Justiz?

Hier wäre ich der Kontinuität wegen geblieben. Ich habe aber Lust auf etwas Neues, und mag es, wenn ich die Ärmel hochkrempeln kann und es noch viel zu tun gibt. Das ist im Service central d'assistance sociale (SCAS) mit allen aktuellen Projekten und Reformen der Fall. ●

Wechsel

Nathalie Keipes ist Direktorin des Centre psycho-social et d'accompagnement scolaires (Cepas). Nach einem Bachelor in Sozialarbeit sowie einem Master in Soziologie in Brüssel arbeitete sie zwei Jahre lang für den Cercle de coopération des ONG, bevor sie ins Familienministerium wechselte. Von 2009 bis 2019 war sie im Service Jeunesse des Bildungsministeriums tätig, ab 2016 leitete sie die Abteilung. Zum 11. März wechselt sie ins Service central d'assistance sociale (Scas) der Justiz. Dort wird sie stellvertretende Direktorin und unter anderem die Einführung des Jugendstrafrechts begleiten. SP



PFAS, un chantier éternel

IIII Erwan Nonet

Un groupe de travail fantôme, des députées au sang pollué, une interpellation à venir à la Chambre : la gestion du dossier des PFAS pose question

Joëlle Welfring et Djuna Bernard (Déi Gréng) sont comme tout le monde : elles ont des PFAS dans le sang. Cinq polluants éternels chez Welfring, quatre chez Bernard, la première ayant eu « onze ans de plus pour les accumuler », a relevé Welfring lundi lors d'une conférence de presse. Ces chiffres sont considérés comme représentatifs de la population. Elles en ont d'ailleurs peut-être d'autres. L'European environnement bureau, qui a réalisé les tests, n'en a cherché que treize. Or les chimistes en ont créé quatorze milles. Trois des PFAS retrouvés chez les deux élues sont aujourd'hui interdits au niveau mondial. Mais comme ils sont éternels, ces polluants restent.

Les PFAS sont partout, dans l'air, l'eau, le sol et les organismes vivants. L'enquête « Forever pollution project », portée par seize médias européens (*Le Monde*, *NDR*, *Süddeutsche*, *The Guardian*...), a reconnu 23 000 sites pollués aux PFAS en Europe. Au Luxembourg, la carte ne révèle que deux occurrences, à Mersch et Bettendorf, dans des prélèvements d'eaux de surface. Mais les points rouges abondent à quelques mètres de la frontière : deux hotspots sur la Moselle (Palzem et Perl), deux autres en Belgique (Aubange) et deux en Allemagne, près d'Echternach (Minden et Menningen). Ces sites ne sont certainement pas les seuls, simplement ceux dont les données ont été publiées.

Le projet a également cartographié 21 000 sites présumés contaminés, dont une grosse vingtaine au Luxembourg. Ce sont essentiellement des stations d'épuration, des sites de gestion des déchets et des usines. Celle de DuPont, à Contern, n'est pourtant pas reprise, alors que la firme américaine utilise des PFAS dans la production du Tyvek. Elle n'a pas répondu aux questions du *Land*. ArcelorMittal, dont trois sites sont soupçonnés d'être contaminés,

« L'ampleur précise d'une éventuelle pollution au Luxembourg n'est à l'heure actuelle pas connue »

Serge Wilmes et Martine Deprez, ministres de l'Environnement et de l'Agriculture, le 12 juillet 2024

explique au *Land* que « personne n'a connaissance [de l'utilisation de PFAS] » à ces endroits. Goodyear, dans la même situation, assure : « Nous n'utilisons pas de PFAS ni de matériaux contenant des PFAS dans nos produits ou dans nos processus de fabrication sur les sites de Colmar-Berg et Dudelange. L'usine Wire Plant (tréfilerie de câbles d'acier utilisés dans les pneus à Colmar-Berg, ndlr) n'est plus en activité et nous n'avons connaissance d'aucun impact lié aux PFAS sur ce site, ni sur nos autres sites de production. »

Les pollutions aux PFAS sont très sous-évaluées. En octobre 2025, tout près du Luxembourg, dans la Meuse et les Ardennes françaises, des fermes ont été contraintes de cesser toutes leurs activités du jour au lendemain. Des analyses ont démontré des pollutions considérables dans leurs productions, parfois 240 fois supérieures au seuil d'alerte défini par l'Union européenne. Dans certaines communes de ces départements, l'eau du robinet n'est plus potable. Cette pollution est née de l'utilisation de boues d'épuration provenant d'une ancienne papeterie, qui travaillaient des matières premières contenant des PFAS. Ces boues, très fertiles mais très concentrées en polluants, étaient données gratuitement aux agriculteurs. Un tel risque existe-t-il au Luxembourg ? Les ministères de l'Environnement, de l'Agriculture et de la Santé n'ont pas répondu aux questions du *Land*.

La connaissance très lacunaire de la pollution aux PFAS au Luxembourg illustre le retard pris par le pays dans ces réflexions. Dans une réponse à une question parlementaire de la socialiste Claire Delcourt, les ministres Serge Wilmes et Martine Deprez (Environnement et Santé, CSV) reconnaissaient le 12 juillet 2024 que « l'ampleur précise d'une éventuelle

pollution au Luxembourg » n'était pas connue. Suivant une directive européenne, l'Administration de la gestion de l'eau mesure depuis 2023 la somme de vingt PFAS dans l'eau potable. Les résultats sont globalement rassurant, mais préoccupants à long terme. Un travail similaire, systématique et rigoureux, manque partout ailleurs.

La ministre de l'Agriculture, Martine Hansen (CSV), expliquait récemment dans une réponse à une question parlementaire de Joëlle Welfring que « l'Administration luxembourgeoise vétérinaire et alimentaire (Alva) effectue des campagnes de contrôles et prend des mesures nécessaires en cas d'un dépassement sur base de l'évaluation des risques ». L'Alva a effectivement publié une étude sur la présence de PFAS dans les denrées alimentaires entre 2022 et 2024. Elle l'a annoncé dans un petit texte paru sur le site *securite-alimentaire.public.lu*. Elle y annonce avoir analysé 204 échantillons d'origine animale et non animale, et quantifié un composé PFAS dans 48 d'entre eux, soit 23 pour cent de la cohorte. Elle précise que « les niveaux les plus élevés ont été observés dans la viande de sanglier », sans en expliquer les raisons. Il est regrettable que cette étude complète, menée par une administration publique sur un sujet de santé publique, ne soit pas en accès libre. Sa consultation sur le site de l'éditeur (Taylor & Francis) coûte 56 euros.

Le gouvernement justifie son immobilisme par l'attente des recommandations qui seront portées par un groupe ministériel informel sur les PFAS. Créé en 2024, sa composition de celui-ci n'est pas publique. Dans une réponse à une question parlementaire de Gusty Graas (DP) du 19 janvier 2026, Martine Hansen et Serge Wilmes précisent que ce groupe est constitué de représentants des ministères de

l'Environnement, de l'Agriculture, de la Santé ainsi que de leurs administrations respectives.

Devant la répétition des mêmes éléments de langage, la députée socialiste Claire Delcourt a décidé d'interpeller le gouvernement à la Chambre. (Ce sera le mercredi 18 ou le jeudi 19 mars). « Des études toujours plus nombreuses montrent que les PFAS sont partout : dans l'eau, le vin, les céréales (elle fait référence à des analyses réalisées par PAN-Europe, ndlr) », déclare-t-elle au *Land*. Elle s'inquiète du peu de données disponibles et de l'absence d'une stratégie globale pour appréhender le problème. « Nous n'avons pas d'inventaire qui permettrait de réaliser une cartographie, nous n'avons pas identifié les personnes à risques... La seule réponse qui nous a été rendue, c'est que l'on attend les directives européennes. Mais d'autres pays vont au-delà. Pourquoi manque-t-on à ce point de courage alors qu'il s'agit de protéger la santé de toute la population ? »

Le gouvernement a placé un écran noir devant les travaux du groupe interministériel. La publication de ses premiers résultats a sans cesse été reportée. Elle était d'abord prévue pour le printemps 2025, puis pour la fin de l'année dernière. Début mars, ils ne sont toujours pas là. « Je me demande si le gouvernement ne va pas profiter de l'interpellation et diffuser le rapport juste avant », dit Claire Delcourt. « Ils pourront dire qu'ils ont travaillé et nous, nous n'aurons presque pas le temps de l'étudier. Ce ne serait pas la première fois que le gouvernement agirait ainsi. » Elle a sans doute vu juste. Selon des informations obtenues par le *Land*, les « recommandations » sont ficelées et sur le point d'être publiées. La communication officielle des ministères, elle, n'avance toujours aucune date.

Les incidences des PFAS sur la santé sont encore assez mal connues. D'une part les travaux scientifiques nécessitent du temps, mais la grande diversité de polluants éternels mis sur le marché compliquent la tâche des cher-

cheurs. Il s'agit d'une stratégie délibérée des industriels, car modifier légèrement la structure des molécules permet de créer une nouvelle substance sur le plan réglementaire et d'ainsi contourner les interdictions.

L'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) considère que les effets les mieux démontrés sont une diminution de l'efficacité des vaccins (réduction de la réponse en anticorps), une augmentation du cholestérol et des altérations du foie. Il est également démontré qu'ils posent des problèmes au niveau de la fertilité et le développement du fœtus (les PFAS traversent le placenta). Ce sont des perturbateurs endocriniens et certains sont classés comme cancérogènes.

Le Danemark, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Suède et la Norvège ont déposé dès 2023 un dossier « universal PFAS restriction » au niveau de l'UE. Plutôt que d'agir molécule par molécule, l'idée est d'interdire la fabrication, l'usage et la mise sur le marché de plus de dix mille PFAS, tout en laissant la porte ouverte à quelques dérogations temporaires pour des usages dont on a encore du mal à se passer. Les PFAS restent difficilement substituables, par exemple, dans le secteur médical (valve cardiaque, stent, cathéter, membrane de machines de dialyse...) ou l'électronique de pointe (fabrication de puces, isolant pour les antennes et radars...).

Deux pays européens ont déjà pris des initiatives pour interdire, seuls, certains PFAS sur leurs territoires. Le Danemark a été le premier à proscrire en 2020 celui présent dans les emballages alimentaires anti-gras (boîte de pizza, packaging de fast food, papier cuisson...). Quatre ans plus tard, il rejetaient les mousses anti-incendies qui en contenaient. Au 1^{er} juillet, ils seront bannis des vêtements. Depuis le 1^{er} janvier 2026, la France interdit les cosmétiques, les farts de ski, les vêtements et les chaussures contenant des PFAS.

Le Danemark et la France interdisent déjà certains PFAS

Agir contre les PFAS demande une volonté politique. Le lobby des industriels est particulièrement performant. La Fedil s'en est fait l'écho dans une note publiée le 22 janvier. La fédération rappelle à quel point les propriétés de certains PFAS étaient « essentielles pour des applications fonctionnant dans des conditions difficiles ou extrêmes ». Les industriels expliquent que « les PFAS jouent un rôle crucial dans plusieurs secteurs essentiels pour l'Europe ». Ils préviennent qu'« une approche indifférenciée ou excessivement restrictive risquerait de compromettre les objectifs climatiques, de transition énergétique, les infrastructures numériques, les transports et la sécurité. »

Le 15 janvier dernier, une enquête de 29 médias européens décrivait l'intensité de la campagne menée par le secteur de l'industrie pour entraver le projet d'interdiction des PFAS en Europe. Ils ont, par exemple, versé plus de 60 000 pages de commentaires au projet de restriction, ce qui a ralenti considérablement la progression des travaux. Selon le registre de transparence de l'UE, le budget lobbying de DuPont est ainsi passé de 550 000 euros en 2017 à 2,25 millions en 2023.

Le Cefic, principale fédération professionnelle de l'industrie chimique en Europe, emploie près d'une centaine de lobbyistes à Bruxelles et mobilise chaque année plus de dix millions d'euros pour influencer les décideurs européens. Elle défend par exemple les gaz fluorés, des PFAS utilisés dans les climatisations de toutes les voitures neuves. Adepte du chantage écologique, le Cefic explique pêle-mêle que l'interdiction des PFAS « mettrait à l'arrêt le trafic ferroviaire », « mettrait au point mort l'aviation, l'industrie spatiale et l'industrie de la défense », « annihilerait le secteur automobile européen » ou « contraindra la cessation des activités de la production pharmaceutique européenne ».

Leur travail est efficace. L'Allemagne a déjà revu sa position. Initialement porteuse du projet d'interdiction, elle a expliqué dès fin 2023 qu'un bannissement de tous les PFAS n'était plus envisageable. En janvier 2024, le ministre écologiste de l'Économie Robert Habeck évoquait déjà des périodes de transition rallongées, des dérogations et la possibilité de continuer à produire des PFAS sous conditions. Ces positions seront reprises par la France quelques mois plus tard. ●

Le *Land* a envoyé lundi une série de questions aux ministères de l'Environnement, de la Santé, de l'Agriculture et de l'Économie. À l'heure de mettre sous presse, il n'a obtenu aucune réponse de ces ministères. De surcroît, le ministère de l'Environnement n'a pas autorisé l'Administration de la gestion de l'eau à répondre à nos questions.



Dans deux semaines, Claire Delcourt (LSAP) va interpeller le gouvernement sur les PFAS

Sven Becker

ZUFALLSGESPRÄCH
MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Kreuzbänder

Kreuzbänder sind zwei Faserbänder im Knie von Säugetieren. Sie verbinden über Kreuz Oberschenkel und Schienbein. Bei Bewegungen geben sie dem Gelenk Halt. Bei Überdehnung des Gelenks können sie reißen. Etwa bei Sport- oder Verkehrsunfällen.

Dann kann eine Knieoperation nötig werden. Im hauptstädtischen Centre hospitalier geschieht dies in Lohnarbeit: Die Ärzte sind Angestellte des Krankenhauses. Sie sind Teil einer Hierarchie.

In anderen Krankenhäusern operieren Chirurgen als Selbständige. Dazu unterschreiben sie mit dem Krankenhaus einen *Contrat d'agrément*. Eine Geschäftsvereinbarung über Naturalleistungen, keinen Arbeitsvertrag: Der Arzt arbeitet „en régime libéral, non salarié“. So die Präambel der Vereinbarung. „[S]ous sa propre responsabilité et en toute indépendance et autonomie professionnelles.“

„En régime libéral“ ist der Krankenhausarzt mittelständischer Kleinunternehmer. Anders als eine Friseurin, ein Schreiner braucht er kein Kapital aufzubringen. Konstantes Kapital (Operationssäle, medizinisches Gerät), variables Kapital (Assistentinnen, Pfleger) stellt das Krankenhaus. Artikel zwei der Vereinbarung bestimmt: „Le droit d'accès et l'activité du médecin à l'établissement hospitalier ne donnent lieu à aucun transfert d'argent au profit de l'établissement.“

Vor vier Jahren wunderte sich die Salariatskammer: Die Vereinbarung „n'oblige ni à un partage d'honoraires ni à une participation aux frais, ni ne prévoit un objectif qualitatif ou quantitatif défini“ (Gesetzentwurf 8013.02).

Um möglichst objektiv zu entscheiden, ob und wie operiert wird, gibt es Bewertungsverfahren, statistische Modelle auf der Grundlage klinischer Studien, der Forschungsliteratur. Zwischen Verwissenschaftlichung und Managerismus. Dagegen verteidigt der Ärzteverband AMMD „l'art médical“: den Arzt als Künstler. Sie stellt Kriterien, Standards, Bewertungen, Kontrollen als Angriffe auf die Therapiefreiheit dar.

„Le médecin est libre de ses prescriptions qui seront celles qu'il estime les plus appropriées en la circonstance“ (*Code de déontologie médicale, Arrêté ministériel*, 21.5.1991). Für den Arzt als Arzt ist Therapiefreiheit die freie Wahl der Behandlung. Für den Arzt als Privatunternehmer ist sie Handelsfreiheit. Therapiefreiheit in einer kostenfrei benutzten Krankenhausinfrastruktur fördert die Umsatzsteigerung. Auf Kosten der Krankenversicherung, der Patienten. Für eine Kreuzbandrekonstruktion verrechnet der Arzt je nach Verletzung, chirurgischem Verfahren bis zu 10 000 Euro.

Vergangene Woche kündigten die Hôpitaux Robert Schuman die Zulassungsvereinbarung eines Chirurgen. Patienten, Berufskollegen, Collège médical, Gesundheitsministerin werfen ihm vor, unnötige Kreuzbandoperationen vorgenommen zu haben. Eine Kreuzbandoperation bedeutet: wochenlange Schmerzen, Arbeitsunfähigkeit, monatelang eingeschränkte Bewegungsfreiheit, Knieschiene, Reha-Training. Nach eigenen Angaben nimmt Doktor Philippe Wilmes jährlich 80 Kreuzbandoperationen vor (*RTL*, 3.2.26). Das entspricht Einnahmen von weit über einer halben Million Euro vor Steuern.

Auf die Vorwürfe reagierte der Arzt als Unternehmer: Er kaufte bei einer Kommunikationsfirma eine Krisenstrategie. Stellte sich auf einer Web-Seite als Opfer von Geschäftsschädigung, Parteipolitik dar. Heuerte einen Rechtsanwalt an, um aus einem medizinischen einen prozeduralen Skandal zu machen.

Der Deontologiekodex besagt: „La médecine ne doit pas être pratiquée comme un commerce.“ Diese Woche eröffnete der Arzt seine Firma Findelclinic. Das Collège médical warnte: „[L]a financiarisation de la médecine, malgré les dérives connues, semble peu à peu dépeindre sur certains praticiens.“ Es klagte über eine „évolution perverse“, eine „financiarisation croissante de l'exercice professionnel“ zugunsten „des considérations économiques au détriment de la primauté de la santé publique“ (12.11.25). Aus der liberalen Medizin wird die neoliberale Medizin. ● ROMAIN HILGERT

DIGITALE TRANSFORMATION

„Weltwäit eenzegaarteg“

IIII Stéphanie Majerus

Abwechselnd umgeben von Schülern, Arbeitnehmern und krawattentragenden Unternehmern tritt Luc Frieden in einem Werbevideo in drei verschiedenen Rollen auf: als CSV-Premier, als Forscher und als Weltraumfahrer. Das Video wurde am Mittwoch im Rahmen einer Pressekonferenz vorgestellt, bei der die Partnerschaft zwischen dem luxemburgischen Staat und dem europäischen KI-Hoffnungsträger Mistral erläutert wurde. Die Pressesprecherin des Premiers, Stéphanie Bodoni, hatte ihreseits adrette Kleidung gegen einen Hoodie eingetauscht, auf dem das Logo der Kampagne prangte – der Roboter Lumi. Dieser erinnert durch sein rundes, niedliches Erscheinungsbild an einen Teletubbie. Das dürfte kein Zufall sein, denn Frieden möchte seine Kampagne Ai4Lux als eine (harmlose) Revolution „am Dingscht vum Mënsch“ verstanden wissen. Lumi stehe für „intelligence, innovation, lumière“, so Frieden, der die Konferenz Französisch abhielt, gemeinsam mit dem dem aus Paris angereisten Mistral-Gründer Arthur Mensch.

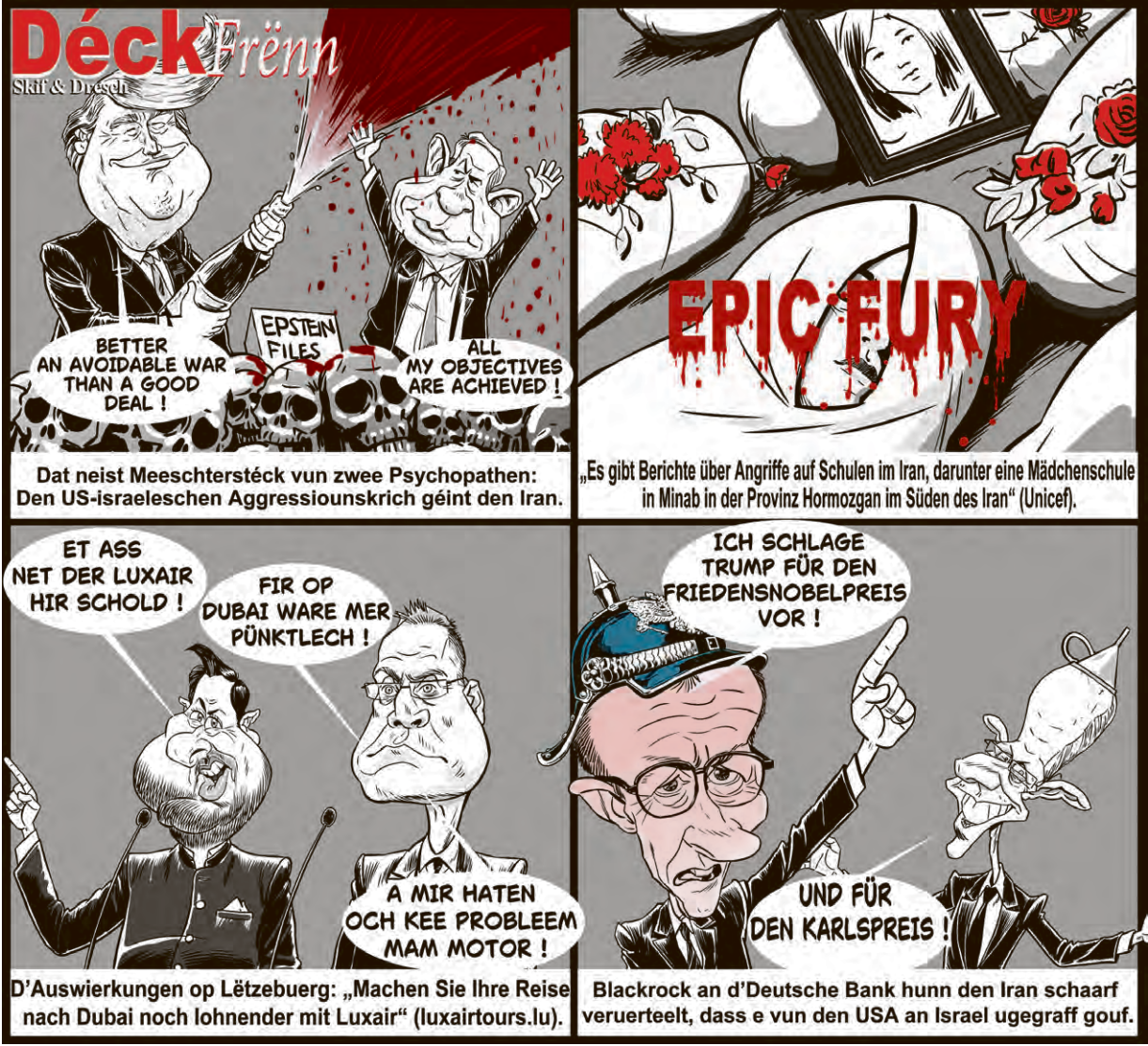
Luxemburg sei dabei, sein „KI-Ökosystem“ auszubauen, um „Lëtzebuerg ze stärken“. Bald soll allen Beamten des öffentlichen Dienstes ein Chatbot zur Verfügung stehen, der ihnen hilft, schneller Informationen aus Dokumenten zu extrahieren. Ein auf die Legi-lux-Seite zugeschnittener Chatbot wird demnächst Gesetzestexte gezielter durchforsten; ein Dienst, der sich auch an Unternehmen und Bürgern richtet.

Außerdem arbeite man mit Mistral an einem Projekt, um durch Patientendaten die personalisierte Medizin voranzubringen. Dabei erlaube es Mistral, seine KI-Systeme auf der hiesigen staatlichen Infrastruktur laufen zu lassen, was die „strategische Autonomie stärke“, so die Botschaft am Mittwoch. In dem Werbevideo präsentierte Frieden das Partenariat als „weltwäit eenzegaarteg“. „Il faut être fier“, sagte Frieden über die Kooperation, die sich der Staat 40 Millionen Euro auf drei Jahre verteilt kosten lässt. Seinen potenziellen Wählern kann Frieden nun vermitteln, dass er als moderner Premier mit Unternehmmergeist auf ganzer Linie Pionierarbeit geleistet habe.

Dazu passt auch, dass er am Mittwoch im Learning Center auf Belval fast schon überschwänglich meinte: „Je suis vraiment fasciné par cette évolution technologique.“ Hier in Esch-Alzette blicke man „auf die Arbed, ein Schmuckstück der europäischen Industrie, und hier um mich sind Bücher, die die neue Evolution alimentieren“. Die Gesellschaft befinde sich in Bewegung. Um die Details seiner KI-Ambitionen kümmern sich jedoch hohe Beamte. Fragt man, wie viele Beschäftigte das Büro von Mistral hierzulande zählt und ob eine Kooperation mit der Uni.lu existiert, antwortet Frieden: „Do musse mer de Bob ruffen.“ Dieser weiß, dass aktuell nicht mehr als vier Leute hier arbeiten, ein Doktorand des SNT bei Mistral forscht und das Unternehmen gewillt ist zu expandieren. Im Internet findet man

tatsächlich einige Monate alte Stellenanzeigen von Mistral für neue Mitarbeiter/innen, die als „Bindeglied zwischen Kunden und den internen Teams von Mistral fungieren“ sollen. Manche Sätze von Arthur Mensch klangen denn auch wie ein *Investor Call*. So erläuterte er, Mistral sei offen für Kunden aus der Privatwirtschaft, wie etwa Banken. Offenbar will Mensch's Unternehmen neue Dienstleistungen für den Finanzsektor entwickeln. Während der Politiker Frieden die Pressekonferenz jedoch als Selbstvermarktungsgelegenheit nutzte und den Dialog mit dem Publikum suchte, schien der promovierte Mathematiker Arthur Mensch eher gelangweilt, er scrollte am Handy und wandte den Blick ab..

Der öffentlich stets als Technooptimist auftretende Luc Frieden sagte am Mittwoch jedoch in einem Nebensatz, er werde nächste Woche mit dem Unternehmerverband und den Gewerkschaften an einem „KI-Dësch“ zusammenkommen, um über die Auswirkungen der neuen Technologien auf die Arbeitswelt zu diskutieren. Inwiefern die Regierung die Sorgen der Arbeitnehmenden „ernst nehme“, wollte die CSV-Süd-Abgeordnete Françoise Kemp bereits am Tag vor der Pressekonferenz wissen. Und am Montag hatte *Reporter* berichtet, dass Finanzminister Gilles Roth in einem internen Schreiben Neueinstellungen beim Staat „auf ein absolutes Minimum“ beschränken möchte und zur „Verbesserung der Effizienz“ durch KI-Lösungen aufruft. ●



« Longue Vie Longwy »

IIII Michel Petit

La manufacture des Émaux, l’avenir devant elle

La Manufacture des Émaux de Longwy et son président Martin Pietri viennent de réussir plusieurs grands coups. Ils ont d’abord convaincu les amoureux d’un patrimoine artisanal et culturel d’adhérer au projet de relance, de souscrire au financement participatif et de gonfler ainsi la cagnotte à la vitesse de l’éclair. Puis, jeudi 26 février, ils ont convaincu le tribunal de commerce de Briey (Meurthe-et-Moselle) que le plan de relance, sur ces nouvelles bases, apporte des gages de survie, de pérennité.

Les Émaux de Longwy, c’est une longue histoire locale qui étire ses racines jusqu’au Luxembourg, à Septfontaines. C’est une question d’emplois aussi, puisque 34 salariés entretiennent la flamme, le four, sans lesquels les émaux n’existeraient plus. Enfin, c’est une histoire de patrimoine et de savoir-faire locaux. Et ceci à une échelle qui dépasse très largement la Lorraine et le Grand-Est, puisque les Émaux de Longwy ont intégré le statut envié de patrimoine culturel immatériel de l’Unesco.

Mais l’entreprise, depuis des lustres, accumulait les problèmes de trésorerie auxquels le tribunal et les créanciers ne pouvaient rester insensibles. La crise est passée sur le plateau et dans la vallée de la Chiers. Le coût de l’énergie y est pour beaucoup, alors que l’engouement pour les émaux se tassait. Vieillot sur un marché trop étriqué ? Les dettes se sont accumulées pour dépasser le million d’euros. En septembre 2024, le tribunal de commerce se résout à placer la faïencerie en redressement judiciaire, une procédure qui a ceci de positif qu’elle autorise le gel et l’étalement de la dette. Dix ans plus tôt, en 2015, Martin Pietri, aux commandes d’une société de mobilier d’art, Emblem, avait déjà sauvé les Émaux de la liquidation en reprenant les ateliers.

Mais comment relancer la machine ? Car, il n’était pas question, pas plus pour le personnel que pour le propriétaire, d’éteindre les fours. Au contraire, il fallait souffler sur la braise. La manufacture a pris inspiration chez les verriers de Duralux (Loiret), où le personnel, à l’automne 2025, avait choisi de créer une Société coopérative et participative et récolté en quelques heures cinq millions d’euros. Ce bel exemple a titillé Martin Pietri. Le Longovicien a lancé une double opération. D’une part, ouvrir davantage le capital au public (3 500 actions de 120 euros), d’autre part, lancer une cagnotte en ligne, sous la bannière « Longue vie Longwy » et sur la plateforme Ulule. Bingo, alors que, pourtant, les Émaux ouvrent la cagnotte dans l’urgence, en décembre, quelques semaines avant l’audience cruciale du 26 février.

« Au début, on me prenait pour un fou », sanctionne Pietri, seul aux commandes de la Manufacture. Objectif de départ : 250 000 euros. Et premier résultat tangible, puisque la cagnotte engrange cette somme dès la fin du mois de janvier. « Dès le début, nous constatons une participation massive du public », dit Pietri au *Land*. « Les Lorrains se sentent concernés par la sauvegarde d’un tel savoir-faire. Des Lorrains, des Français d’un peu partout, mais aussi des Luxembourgeois et des Belges. On ressent un véritable emballement. »

Les souscripteurs ne partent pas sans rien. Le créateur Jean-Charles de Castelbajac crée des objets... en émaux. D’abord de petites tortues colorées (vendues au prix de 99, 190 ou 780 euros), « la tortue, un symbole de la longévité et de la résilience », glisse Martin Pietri. Mais aussi, en tirage limité, des bougeoirs et des chouettes « émaillés dans les règles de l’art ».

Finalement, Ulule boucle les comptes le 18 février, quelques jours avant une première audience, à huis-clos, avec, au compteur, plus de 1 005 000 euros déposés par 7 540 contributeurs. Une somme à laquelle il convient d’ajouter les quelque 450 000 euros de 300 actionnaires. Et encore la participation, via un prêt, de la Région Grand Est de 250 000 euros.

Le 26 février, la décision finale tombe. Les quatre magistrats du siège sont favorables au plan de continuation, avec, semble-t-il, plus de tiédeur de la part du mandataire des créanciers. Du côté du personnel, c’est le soulagement : « C’était un peu



Les Émaux de Longwy : un patrimoine artisanal et culturel

Il n’était pas question, pas plus pour le personnel que pour le propriétaire, d’éteindre les fours

une cause perdue ; puis le miracle », résume Pietri. « Après un an et demi de bataille, nous pouvons être fiers de nous. Que la population se montre ainsi attachée au savoir-faire local, ça fait très plaisir. » Qui pouvait espérer vendre 6 000 tortues en deux mois ? De quoi multiplier le nombre de commandes et réaliser un chiffre d’affaires flirtant avec celui de l’exercice précédent. Tant ont vu dans la cagnotte, ses tortues et ses chouettes une belle opportunité de contribuer à la relance des Émaux de Longwy.

C’est donc aujourd’hui que tout (re)commence. Le plan de relance, entériné, couche sur le papier les idées de Martin Pietri. Il s’agira d’investir en matériel et en personnel. Au programme, au plus vite, la rénovation de l’outil, ce que l’entreprise, du propre aveu du président, « n’avait plus les moyens de faire ». En l’occurrence, la Manufacture doit réviser les fours, acquérir une presse semi-automatique, un tour de modelleur, améliorer aussi les conditions de travail du personnel par l’installation d’équipements susceptibles de renforcer la sécurité et la santé. Un personnel qu’il faudra d’ailleurs conforter, soit quatre ou cinq salariés en plus.

« Nous devons accroître de trente pour cent la production qui accompagnera le développement commercial. » Car, paradoxe,

si le savoir-faire est mondialement reconnu, « les Émaux de Longwy ne sont pas assez connus », confesse Martin Pietri. « Il s’agit dès lors d’améliorer notre démarche commerciale, notamment à l’international ». Des pistes se sont ouvertes au Japon, créateur des émaux cloisonnés. La Chine est dans la ligne de mire, sachant que l’on n’investit pas l’Empire du Milieu sans partenaire sur place : « On n’y va pas seul ».

Les Émaux de Longwy ont ouvert quelques portes prestigieuses, des grandes maisons de luxe, des hôtels, des musées. « Nous travaillons avec Dior depuis quatre ans », Dior, qui, au sien, accole le sigle longovicien, marque incontestable de grande confiance. D’autres jouent le jeu, comme Yves Saint Laurent, Max Mara, Cartier...

Encore s’agit-il d’entrer dans un paysage davantage contemporain, celui de la décoration intérieure, des fresques, des vases, des lampes, des plaques apposées aux meubles. « Je ne réinvente pas la poudre. Tout cela a déjà existé mais été abandonné au fil du temps, faute de moyens ». Longwy veillera à mieux coller au goût du jour, « à relancer la créativité, à proposer des pièces d’exception et à travailler avec des designers connus ».

Mais finalement, un Longwy, qui, comme l’Art déco, a connu son apogée pendant l’entre-deux guerres, c’est quoi ? La faïencerie met en évidence des pièces emblématiques, comme le vase-boule, les deux fresques monumentales de l’Exposition universelle de Paris (1889), les pendules, son bleu cobalt. Et puis, inspirés du Japon, la création, dès 1864, des émaux cloisonnés, terme que snobe Jacques G. Peiffer, l’auteur de *Longwy, des émaux & des oiseaux*, au profit des émaux cernés. L’artisan dessine d’abord les contours qu’il remplit ensuite d’émail goutte à goutte. Il utilise du cristal en poudre pour la coloration. Puis, pour ennoblir encore l’œuvre, il dispose de l’or en poudre ou en feuille qui souligne les motifs cloisonnés. Martin Pietri aime comparer la technique du dessin à la ligne claire de Hergé. ●



La défaite de 1920

IIII Romain Heinen*

Droits de succession – Analyse d’une situation bloquée. Première partie

Le 26 février 1920, le ministre d’État, Émile Reuter, dépose un projet de loi « concernant la majoration des droits d’enregistrement, de timbre, de successions, etc. », en soulignant que « le Conseil d’État s’est rallié à une portée de rétroactivité du projet ». Coup de théâtre ! Le gouvernement y propose d’imposer les successions en ligne directe à un taux de 1 pour cent. Dans son rapport du 19 novembre 1919, le directeur de l’Enregistrement, Pierre Braun, commence par concéder : « À première vue, il semble choquant que le fisc prélève un impôt sur les économies faites par un père prévoyant ». Puis, il relativise : « L’acquisition de cette fortune a [...] le plus souvent [lieu], sans le travail des enfants héritant de leur père et mère ». Pour finalement trancher : « Inutile de faire revivre ici les discussions d’une portée purement théorique, du moment que le Trésor, en quête de ressources nouvelles, se trouve dans la nécessité impérieuse d’appréhender également les successions en ligne directe ». Pierre Braun tente une mise en perspective : « Le taux de 1 pour cent n’a rien d’exagéré [...] : Il reste inférieur aux droits perçus en Belgique et bien au-dessous de ceux acquittés en France ».

Le Conseil d’État rend son avis le 23 février 1920. On y souligne que « la situation de nos finances publiques, dont l’obération [grave déséquilibre, *ndlr*] est la conséquence de temps anormaux, que vient de traverser le pays, exige impérieusement la création de nouvelles ressources. » Et on conclut : « Le droit frappant les successions en ligne directe existe dans tous les pays de l’Europe occidentale. Se pliant aux nécessités impérieuses du fisc, le Conseil d’État s’y rallie à condition que les taux soient contenus

« *Le Trésor, en quête de ressources nouvelles, se trouve dans la nécessité impérieuse d’appréhender également les successions en ligne directe* »

Le directeur de l’Enregistrement, Pierre Braun, 19 novembre 1919

dans des limites modestes, surtout pour les petites fortunes. [...] En prélevant le droit léger de 1 pour cent sur la part héréditaire nette, le fisc n’accable pas outre mesure, même les héritiers en ligne directe de petites fortunes ». Dans un deuxième avis, le Conseil d’État estime que l’abattement de 5 000 francs au profit de chaque part héréditaire « constitue la concession extrême à laquelle on puisse aller ». Taux, progressivité, abattement : En 1920, les variables en discussion étaient donc déjà les mêmes qu’en 2026.

Or, le projet de loi ne passera pas auprès des députés. C’est ce qui ressort d’un compte-rendu, daté du 9 mars 1920 et

écrit à la main, de la réunion des trois sections (commissions) du Parlement : « La majorité [...] décide de ne pas admettre le principe de l’impôt successoral en ligne directe ». En résultat de quoi, le Parlement, dominé déjà par le Parti de la Droite, marque « son refus d’assujettir au droit de succession proprement dit les successions en ligne directe entre époux ayant des enfants ou descendants communs... ». Les discussions avaient lieu dans un désordre incroyable. Pour sauver son projet, qui rapporterait un million de francs au budget, le ministre des Finances, Alphonse Neyens, propose un amendement créant un abattement de 5 000 francs à tout héritier en ligne directe (donc en total 10 000 francs pour les deux parents).

Or la messe était dite. D’après le « Chamberbliedchen », les députés craignaient que cet impôt porterait atteinte à l’unité familiale, surtout dans le domaine agricole. La nécessité budgétaire était également remise en question. Auguste Thorn, député du Parti de la Droite (donc du parti au gouvernement), estimait ainsi : « Il n’y a rien qui presse. Si plus tard nous estimons que c’est nécessaire, nous pourrions le faire. » Si l’on se plaint aujourd’hui de la suprématie de l’exécutif sur le législatif, cela ne fut pas toujours le cas. En 1920, le gouvernement perdait un match emblématique contre sa propre majorité. ●

*L’auteur est directeur honoraire de l’Enregistrement, des Domaines et de la TVA. Il démarre ici une analyse en plusieurs parties sur les droits de succession et de donation, ainsi que sur le secret bancaire à l’égard des administrations fiscales.

La Place a les jetons

IIII Pierre Sorlut

Le risque de ringardisation plane sur l'industrie luxembourgeoise des fonds d'investissement.

Leur tokenisation effraie et attire en même temps

Le centre financier luxembourgeois a ses Cassandra. En 2015, le fiscaliste Alain Steichen avait prédit la disparition de la « moitié des banques » locales d'ici dix ans avec la fin du secret bancaire. Il a eu raison en partie. De nombreuses petites banques ont péri faute de masse critique après le départ des petits épargnants/exilés fiscaux, avec pour catalyseur la hausse des coûts réglementaires. Le centre financier ne compte plus que 117 banques, au lieu de 142, et seules 70 ont une licence de la CSSF (les autres sont des succursales). La somme de leurs actifs a, elle, progressé de trente pour cent et l'emploi s'est maintenu autour de 26 000 personnes. Parallèlement, l'industrie des fonds s'est considérablement étoffée avec un taux annuel de croissance de l'emploi autour de six pour cent.

La part des gérants de fonds dans l'emploi du secteur financier (73 000 personnes aujourd'hui) est passée de 12,7 à 18,1 pour cent, calcule l'agence paragouvernementale Luxembourg for Finance (LFF). Ce sont plus de 13 000 personnes qui rallient tous les jours la capitale (SGBT, Caceis ou StateStreet) et sa périphérie (comme le géant méconnu Apex, 1 200 employés pour la plupart réunis à Munsbach). Une (très) grande partie d'entre elles* travaillent dans le *back office* et s'emploient à ce que les transactions soient bien comptabilisées, que les actifs soient surveillés, que le registre des titres soit bien en ordre, que leurs propriétaires soient bien identifiés et contrôlés, etc.

Or, des oiseaux de mauvais augure prédisent une érosion massive de l'emploi dans cette industrie concomitamment à la tokenisation des fonds d'investissement. Selon ces procédés, les fonds seraient divisés en jetons et échangés sur la blockchain, à tout moment. Pour plus d'instantanéité et de traçabilité, selon ses apôtres. L'échange se déshumaniserait. Des métiers, tels les teneurs de compte, les agents de transfert ou les comptables de fonds deviendraient obsolètes ou, tout le moins, connaîtraient une forte automatisation. Sur son site internet, LFF cite un rapport de PWC et Accenture : « Les modèles traditionnels de fonds d'investissement sont très fragmentés, avec plusieurs niveaux d'intermédiaires qui augmentent les coûts, les délais et l'opacité. » Une large partie du travail consiste en du remplissage de formulaires, des envois d'emails ou d'ordres (parfois à des contreparties sur un autre fuseau horaire) qui requièrent du temps. La blockchain recense, elle, automatiquement toutes les transactions. Des logiciels feraient le reste. L'intervention humaine dans la chaîne de valeur s'en trouverait fortement limitée. Les coûts baisseraient. Beaucoup parlent de révolution industrielle de l'investissement. Elle se matérialise.

Dans son étude « Asset and Wealth Management Revolution 2025 », l'auditeur PWC prévoit un quasi-décuplement des actifs sous gestion des fonds tokenisés entre 2024 et 2030. Cette semaine le cabinet du Big Four étudie particulièrement les ETF (Exchange Traded Funds). Ces fonds cotés à la bourse qui répliquent des indices (et dont les parts peuvent être échangées à tout moment) se prêtent particulièrement à la tokenisation. Le centre financier dublinois s'est, lui, spécialisé dans les ETF et semble au taquet sur leur tokenisation : « Irish Funds reconnaît que la tokenisation des fonds ouvre de nouvelles perspectives pour améliorer l'expérience des investisseurs finaux grâce à une utilité et une rentabilité accrues », écrit le lobby irlandais dans une brochure dédiée parue en décembre. Il poursuit : « Alors que cette technologie passe du stade des initiatives pilotes à celui de l'adoption à l'échelle mondiale, il est essentiel que l'Irlande, et plus largement l'Europe, continuent à renforcer l'écosystème et le cadre réglementaire qui la soutiennent. »

[...]

Wirtschaft

State Street est l'un des principaux acteurs de l'administration de fonds

[Suite de la page 13]

Le centre financier luxembourgeois suit le dossier depuis presque une dizaine d'années. En mars 2018 déjà, Laurent Mosar (CSV), alors dans l'opposition, déposait une motion (*spoiler* : elle sera rejetée) pour positionner le Grand-Duché en chef-de-file du recours à la blockchain dans le domaine financier, notamment via la tokenisation des fonds. L'Élu chrétien-social demandait notamment la création d'un groupe de travail et des recrutements ad hoc à la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF). En 2020, l'Association luxembourgeoise des fonds d'investissement (Alfi) a publié un ouvrage exploratoire : « Tokenisation and digital custody in the world of the investment fund ». Pour l'heure, très peu de fonds luxembourgeois sont « tokenisés ». En octobre 2024, le gestionnaire d'actifs américain Franklin Templeton a avancé en pionnier en lançant le premier fonds monétaire luxembourgeois tokenisé, un fonds « native », c'est-à-dire né directement sur blockchain. Non pas émis sur le marché traditionnel (sur un registre central) et rattaché ensuite à la technologie de registres distribués (DLT, *distributed ledger technology*).

Le secteur s'interroge depuis quelques mois sur la maturité du marché. La tokenisation serait une « initiative très haut dans l'agenda de toute l'industrie », témoigne Isadora Pardo, « VP Industry Affairs » à l'Alfi. « D'autres initiatives sont en cours et les grands groupes de l'*asset servicing* se préparent pour accompagner ces fonds », affirme-t-elle face au *Land*. Dans un entretien accordé en décembre dernier à *Paperjam*, Agnès Mazurek, responsable monde des actifs digitaux chez Apex (13 000 employés) se réjouit que « de plus en plus de fonds viennent tokeniser au Luxembourg », et non plus aux Îles Caïmans ou aux Bermudes. Les opérateurs s'adaptent du point de vue technologique et réglementaire pour permettre l'échange de parts de fonds sur la blockchain. Comment les promoteurs de fonds vont-ils atteindre les investisseurs ? Il leur faut créer plateformes et canaux. Les opérateurs doivent aussi mettre à jour leur gouvernance. La distribution de fonds exige une licence Mifid. Bénéficiaire d'un agrément au titre de la réglementation Mica « ne suffit pas », prévient Isadora Pardo.

Les professionnels des fonds s'entendent sur un horizon de trois à cinq ans pour un recours significatif aux fonds d'investissements tokenisés. Mais l'ampleur de la démocratisation pose encore question. Tous envisagent une adoption première de la technologie par les fonds monétaires. Le recours au token et à la blockchain permettrait d'exploiter en temps réel le rendement (*yield*) et la liquidité de ces fonds, notamment en tant que collatéral. Pour les fonds alternatifs, qu'ils investissent dans l'immobilier ou du non-coté (*private equity*), la tokenisation

permettra d'accéder aux petits épargnants avec des « petits tickets d'entrée ».

L'ambition politique est là. Face au *Wort* en juillet dernier, le ministre des Finances, Gilles Roth (CSV) définissait la tokenisation des fonds comme « une évolution majeure que nous devons soutenir activement (...) pour positionner le Luxembourg comme futur centre de gestion et de distribution de ces produits ». Le centre financier luxembourgeois est depuis deux décennies le deuxième centre international de distribution transfrontalière de fonds (7 400 milliards d'euros sous gestion) sur un marché extrêmement concurrentiel. Comme le note le *think tank* Idea, « tout gain ou perte de compétitivité de la place financière face à ses concurrents affecte potentiellement sa prospérité économique ». Une ringardisation des fonds nuirait à l'économie tout entière.

Le législateur a déjà bougé. Le Parlement a voté en décembre 2024 la quatrième mouture de sa loi Blockchain visant à créer un environnement sûr pour la vente de produits financiers digitalisés. « A really big trigger », selon Isadora Pardo. La loi crée la fonction d'agent de contrôle du registre. Ce dernier supervise les émissions de titres dématérialisés sur la blockchain, la chaîne de détention et les gestionnaires de fonds. Le premier à bénéficier du label a été la société Investre. Pour son fondateur Georges Bock (ancien managing partner de KPMG et membre du conseil d'administration des Editions d'Lëtzeburger Land), « en 2028-2029, deux tiers des fonds créés le seront sur la blockchain ».

La conversion à la tokenisation apparaît comme un *must* pour un centre financier résolument basé sur l'industrie des fonds d'investissement. Cette conversion implique-t-elle de sacrifier une partie de l'emploi du secteur ? « Je travaille dans l'industrie des fonds depuis trente ans et j'ai vu son automatisation. Les gens ont toujours eu peur de la redondance pour leur emploi », témoigne Isadora Pardo. « Bien sûr, les tâches changeront et c'est pourquoi la formation est primordiale », poursuit-elle. « Les organisations doivent s'adapter et suivre cette évolution. Le darwinisme est toujours présent. Soit vous vous adaptez, soit, à un moment donné, si vous résistez, vous risquez de disparaître », prévient la responsable de l'Alfi.

Et si, comme d'aucuns l'envisagent, l'industrie des fonds se délocalisait sous des cieux plus cléments en termes météorologiques et en coût du travail ? La transposition de la directive AIFM2, votée l'hiver dernier au Luxembourg, permet à un fonds d'investissement d'être enregistré dans une juridiction différente de la banque dépositaire. L'industrie luxembourgeoise des fonds s'est développée sur ce lien obligatoire entre admi-

« Soit vous vous adaptez, soit, si vous résistez, vous risquez de disparaître. »

Isadora Pardo, Alfi

nistrateur de fonds agrément et banques, nourrissant ainsi l'écosystème (auquel s'associent juristes et auditeurs).

Théoriquement, un administrateur de fonds peut migrer ses véhicules d'investissement en Espagne ou au Portugal et garder une banque dépositaire luxembourgeoise. Mais Isadora Pardo croit (très) peu en ces éventuelles délocalisations : « Le risque existe toujours quand la concurrence existe ». Mais, à l'Alfi ou chez les professionnels, la bienveillance et le soutien du régulateur sont loués comme des facteurs décisifs. Gregory Surply, responsable juridique chez Franklin Templeton, raconte avoir sondé les principaux régulateurs pour définir la juridiction du fonds monétaire tokenisé à distribuer en Europe. Le choix de la CSSF, avec son innovation hub (créé en 2021) staffé en spécialistes, s'est imposé : « Ces gens-là savent de quoi ils parlent et sont intéressés par votre sujet ». « L'autorité de régulation luxembourgeoise est très proche du marché et très attentive aux points de blocage et s'efforce de trouver des solutions réglementaires très pragmatiques », souligne Isadora Pardo.

La régulation permet toujours plus de fragmentation de la chaîne opérationnelle. Lors de la première directive AIFM (en 2011), il était devenu possible pour une société de gestion (*manco*) d'une juridiction européenne de gérer un fonds d'investissement domicilié dans une autre. La place luxembourgeoise s'était inquiétée lors des négociations. Il est aussi progressivement devenu possible d'externaliser une partie des services aux fonds. De nombreux administrateurs ont ainsi délocalisé en Pologne ou en Inde. Mais la partie qualifiée, comme la conformité ou la gestion du risque, reste au domicile du fonds. Une aubaine pour recouvrer les gains de productivité tant recherchés ? Dans la dernière édition du magazine de la Fedil, *Écho des entreprises*, Lex Delles veut « renouer avec (...) une croissance durable, fondée sur une augmentation de la productivité et de la valeur ajoutée ». La nature (et l'avidité) opère. Les Cassandre ont parfois tort. ●

*Ni LFF, ni la CSSF, ni le Statec, ni l'IGSS n'ont de données ventilées sur l'emploi dans le secteur des fonds, métier par métier

Le ministre des Finances, Gilles Roth, en novembre 2025



Sven Becker

L'Europe dans la course

IIII Georges Canto

Le Vieux Continent veille sur ses champions de l'intelligence artificielle. Explications

L'UE a fini par prendre conscience que pour améliorer la compétitivité des entreprises européennes, il devenait urgent de combler leur retard dans l'adoption de l'intelligence artificielle (*d'Land*, 13.02.2026). C'est pourquoi la Commission européenne a présenté début octobre 2025 sa stratégie « Apply AI » destinée à mieux diffuser l'IA dans l'économie, mais aussi à rendre l'Europe moins dépendante des technologies américaines et chinoises. Vaste chantier.

Le constat de départ est alarmant. En Europe, seules quatorze pour cent des entreprises utilisent actuellement l'IA, selon une étude du FMI, contre 83 pour cent en Chine. Un sérieux handicap pour la compétitivité. En avril 2025, la Commission avait présenté un plan d'action pour faire de l'UE un « continent de l'IA ». La stratégie « Apply AI » l'a précisé en listant les dix secteurs d'activité, où, en plus de l'administration, une adoption massive de l'IA est attendue, avec un focus sur les PME. Il s'agit de la santé, de l'industrie manufacturière, de l'énergie, des transports, de la défense, de l'agroalimentaire, des télécoms, de la robotique, le secteur de la culture et des médias, et celui du climat et de l'environnement étant également couverts.

La Commission a prévu de mobiliser environ un milliard d'euros via divers programmes existants : Horizon Europe, Digital Europe, EU4Health, Creative Europe, etc. Elle compte sur cet « amorçage » pour faire jouer un effet de levier sur les financements privés et publics, qui pourraient être cinq à vingt fois supérieurs, selon les secteurs. Parallèlement, l'exécutif européen a mis en place la stratégie « AI in Science » pour faire de l'Europe une référence mondiale en matière de recherche scientifique sur l'IA, et a pour cela lancé en novembre 2025 l'institut virtuel RAISE (Resource for AI Science in Europe), chargé de mettre en commun et de coordonner les moyens (compétences, outils, données, centres de calcul).

Pour réaliser ses objectifs, l'UE s'appuie sur un certain nombre de textes, notamment le Digital Services Act (DSA, adopté en octobre 2022), le Digital Markets Act (DMA, 2022) et l'AI Act (2023) qui suscitent la colère de Donald Trump et des géants américains de la tech, qui lui ont fait allégeance au moment de son retour à la Maison-Blanche contre la promesse d'une vaste dérégulation de leurs activités. Tout ce petit monde accuse l'Europe de freiner l'innovation et d'empêcher ainsi les utilisateurs d'accéder aux technologies les plus avancées. En réalité, si cette réglementation gêne autant les grands acteurs d'outre-Atlantique, c'est surtout parce qu'elle réduit leur liberté de modérer « à leur main » le marché européen, qu'elle augmente fortement leurs coûts de conformité et qu'elle ouvre la porte à plus de concurrence locale.

Sur ce dernier point leurs craintes ne sont pas dénuées de fondement car l'Europe entend bien affirmer sa « souveraineté numérique » en favorisant l'émergence d'acteurs significatifs, notamment dans le domaine de l'IA générative. L'IA générative est un sous-ensemble de l'IA spécialisé dans la création de données nouvelles (textes, images, sons, données synthétiques). Elle complète les autres types d'IA (prédictive ou de clas-

En vertu de la « préférence européenne », les solutions IA financées par l'argent public s'appuieraient en priorité sur des modèles et infrastructures de l'UE

sification) par sa capacité à produire des contenus originaux au lieu de seulement analyser des données existantes. Elle est devenue le moteur principal, et surtout le plus visible, de l'IA depuis fin 2022 grâce à des outils que le grand public s'est d'autant plus rapidement approprié que leur accès est en grande partie gratuit.

Les plus connus sont les « assistants conversationnels généralistes » comme le pionnier ChatGPT (OpenAI), Claude (Anthropic), Gemini (Google), Microsoft Copilot et Perplexity. Mais il en existe bien d'autres selon l'usage envisagé, plus ou moins complexe ou spécialisé. Dans les entreprises, l'IA générative est désormais un « bloc de base » intégré dans de nombreux produits (assistants, solutions bureautiques, CRM, design, développement), au même titre que l'IA prédictive qui est plus ancienne.

Le point commun entre les outils les plus importants est d'avoir été conçus aux États-Unis, qui concentrent près de la moitié des investissements privés en IA dans le monde, grâce notamment à la possibilité d'y lever facilement les énormes capitaux nécessaires. Car la course à l'IA coûte de plus en plus cher : selon les données de Reuters, Amazon, Alphabet, Microsoft et

Meta investiront 630 milliards de dollars en 2026 soit deux fois plus que l'année passée, seul Apple ayant diminué ses investissements. Même les start-up non cotées trouvent aisément à se financer, les cas les plus connus étant Anthropic (valorisée environ 180 milliards de dollars) et surtout OpenAI (730 milliards).

« Si l'infrastructure devient le cœur du pouvoir économique de l'IA alors les entreprises qui investissent massivement aujourd'hui pourraient prendre une avance difficile à rattraper demain », estime un expert. Une opinion qui rejoint celle du patron d'Alphabet, Sundar Pichai, qui avait affirmé en juillet 2025 que « le risque de sous-investir est considérablement plus élevé que celui de surinvestir ». Malgré cela, plusieurs pays, notamment en Asie, ont cherché à faire émerger leurs propres solutions d'IA générative. C'est le cas de la Chine avec DeepSeek, qui compte 120 à 130 millions d'utilisateurs actifs mensuels. Créé en 2023, il développe de grands modèles de langage et un *chatbot* du même nom, destinés à rivaliser avec les solutions des grands groupes américains. Le Japon, la Corée et l'Inde sont sur la même ligne.

L'Europe compte déjà plusieurs centaines de start-up, principalement localisées en France. Plusieurs d'entre elles sont devenues des « licornes » avec chacune une valorisation supérieure à un milliard d'euros. Très largement en tête figure la française Mistral AI (12 milliards d'euros) suivie de sa compatriote Poolside avec environ 3 milliards, tandis que les Allemandes DeepL et Aleph Alpha dépassent respectivement 2 milliards et 1,5 milliards. Hors UE, la britannique Stability AI vaut autour d'un milliard de dollars. Mistral AI apparaît comme le véritable portedrapeau européen face aux géants américains, avec dans son sillage un solide « bataillon » de spécialistes (LightOn, PhotoRoom, Biopitimus, Black Forest Labs, etc.).

Ces start-ups européennes, de taille dérisoire par rapport aux mastodontes américains, parviennent néanmoins à s'en différencier, en jouant moins sur la nature des services proposés que sur d'autres facteurs. Ainsi, Mistral a bâti sa notoriété sur des

modèles puissants publiés en « open source » (quand le code source d'un logiciel est rendu accessible au public, sous une licence qui permet au moins sa consultation) là où OpenAI ou Anthropic par exemple s'appuient sur des modèles « propriétaires » (code source et paramètres confidentiels, non consultables ni modifiables). Mistral met aussi en avant son « européanité » : hébergement des solutions en Europe, projet de data center propre, adaptation à différentes langues, alignement revendiqué avec le RGPD et avec les attentes des autorités numériques européennes, ce qui rassure les entreprises publiques et les secteurs sensibles. Pour sa part, Lumo, assistant IA développé par la société suisse Proton, a misé sur la confidentialité, se distinguant des acteurs américains par son chiffrement strict et son refus d'exploiter les données utilisateurs.

L'UE entend soutenir massivement ses quelques champions pour qu'ils atteignent une taille critique en capacités de calcul, de R&D et de pénétration du marché. Par exemple, dans le cadre de la « préférence européenne » on peut envisager que les solutions IA financées par l'argent public (dans l'éducation, la santé, la justice, les services administratifs) s'appuient en priorité sur des modèles et infrastructures européens. On pourrait aussi aller au-delà de la mise à disposition « brute » d'un LLM (Large Language Model, comme Mistral) en favorisant des offres « packagées » pour les entreprises et les administrations (*chatbots*, suites bureautiques) fondées sur des modèles européens.

Pour héberger et entraîner ces derniers, il est nécessaire de s'appuyer sur des « clouds » européens de confiance, privés mais aussi publics, sur le modèle d'Apertus, un LLM qui se veut une « alternative souveraine et éthique » aux modèles américains, développé en Suisse par des institutions universitaires. L'Europe veut se doter de nouveaux supercalculateurs. Elle en a déjà quatre dans le Top 10 mondial contre deux en 2020 et des travaux sont en cours pour créer au moins 4 à 5 giga-fabriques supplémentaires. Les ambitions de l'Europe sont-elles crédibles ? L'avenir le dira. ●



Luc Frieden et Arthur Mensch mercredi à Belval



Modern Living:
Die Dommeldinger
Terrasses de
l'Europe

Fehler der Zeit

IIII Frédéric Braun

„Ihr seid die Kirche von Differdingen! ... auch wenn es das Gebäude nicht mehr gibt“, tröstete Erzbischof Hollerich die versammelten Gläubigen, als er 2010 die baufällige Kirche Notre-Dame des Douleurs in Differdingen in einer Zeremonie entweihte. Sechzehn Jahre später steht nun ein weiteres Wahrzeichen in der Avenue Charlotte vor dem Abriss: Das Rathaus aus den 60er-Jahren, dessen Renovierung aufgrund aufgedeckter Baumängel gestoppt wurde. Die Zukunft des in den 70er-Jahren entworfenen Centre Marcel Noppeney bleibt derweil ungewiss. Während die Stadt Differdingen aufgrund hoher Renovierungskosten und struktureller Mängel gegen den Denkmalschutz kämpft, setzt sich das staatliche Denkmalpflegeamt INPA für den Erhalt des Gebäudes ein. Direktor Patrick Sanavia argumentierte, dass die Originalität dieser wenigen noch erhaltenen Bauten den Denkmalschutz rechtfertige, auch wenn sie auf den ersten Blick noch jung erscheinen. Sanavia brachte sogar staatliche Zuschüsse ins Spiel. Auch das Luxembourg Center for Architecture (Luca) unterstützt die Entscheidung des Kulturministeriums, dieses Gebäude als nationales Kulturdenkmal zu klassifizieren. Doch kaum eine Architekturepoche dürfte es schwerer haben, die Menschen von ihrem Erhalt zu überzeugen als die 70er-Jahre.

Das von Groupe Tetra entworfene Centre Culturel Marcel Noppeney in Differdingen wirkt wie ein Relikt jener Epoche. Schon die äußere Erscheinung erzählt davon: Fern jedes gläsernen Transparenzpathos haben wir es hier mit

***Balkone reihen sich
an den Terrasses
de l'Europe in
strenger Geometrie
aneinander:
Jedes Geländer
ein Versprechen
auf Sonne***

einer robusten, fast spröden Komposition aus Backsteinvolumen zu tun, die sich wie gezackte Körper aneinanderfügen. Und dann diese Fensterrahmen in leuchtendem Orange... Ein Farbton, der wie ein Echo der damaligen Aufbruchsstimmung wirkt. Er setzt Akzente im Braun des Ziegels, markiert Übergänge und betont Schwellen. Im Inneren: weiße, unverkleidete Ziegelwände, eine sichtbare Dachkonstruktion. Eine Architektur, die nichts verbergen will, weder ihre Struktur noch ihre Zeit. Stattdessen: funktionale Ehrlichkeit. Die architektonische Haltung jener Zeit verdichtet sich im großen Veranstaltungsraum zu einer beinahe didaktischen Klarheit. Über den Köpfen spannt sich ein Geflecht aus rot lackierten Stahlträgern. Technik ist hier nicht versteckt,

sondern Teil der Ästhetik. Lüftungsrohre in kräftigem Blau, Leitungen: Alles zeigt sich, alles bekennt sich zur Funktion. Und gerade in dieser Zurückhaltung liegt auch die Würde dieses Gebäudes als Manifest einer Zeit, die wie schon *Le Corbusier* daran glaubte, dass Gemeinschaft gebaut werden kann.

Ein Gericht wird jetzt entscheiden, ob das Gebäude, das zuletzt als Geflüchtetenunterkunft diente und lange Jahre als Kulturzentrum unter dem 2018 verstorbenen LSAP-Schöffen, Schriftsteller und ehemaligen Direktor des Nationalarchivs Cornel Meder genutzt wurde, weiterhin erhalten bleibt oder abgerissen wird. Die derzeitigen Denkmalschützer kümmern es wenig. Da sie in der Regel in den 70ern ihre erste architektonische Traumatisierung erlebt haben, verbinden sie neue Architektur vor allem mit Kahlschlag und dem Verlust des Gewohnten, mit der Zerstörung der historischen Substanz und dem tektonisch gegliederten Brutalismus eines Paul Retter, mit sich regelmäßig wiederholenden Fensterachsen und plastisch hervortretenden Elementen aus Sichtbeton, wie etwa beim Forum Royal-Gebäude. Retter kann man aber auch für seine eleganten Wohnhäuser am Anfang der Avenue Guillaume lieben, ihre klare Strenge und ausgesuchten Materialien, aus denen sich Räume ergeben, in denen die Moderne noch erlebbar ist. Selbst am Boulevard Royal gibt es Zeugnisse leiser Poesie, wie die nüchterne Lobby der Résidence de Rome in der oberen Avenue Pescatore, entlang der Badeanstalt gelegen: Großflächig eingefasst durch Glasfenster, in-

szeniert sie einen transparenten Zwischenraum zwischen öffentlicher Straße und privatem Rückzug.

Fährt man nordwärts aus Dommeldange, erhebt sich oberhalb der geneigten Satteldächer der Echternacherstraße linkerhand die Siedlung Terrasses de l'Europe. Als kaskadierende Mauer, die den Hang verlängert, kämpft sie sich wie eine Sprungschanze dem Himmel entgegen. Es ist das Relikt einer anderen Zukunft. Einer Zukunft, die einst verheißungsvoll war, heute jedoch den matten Charme der 1970er-Jahre trägt: seriell, monumental und ein wenig trotzig gegen die Topografie gesetzt. Das Pastell der Fassaden wirkt wie ein verblasster Gruß aus der Ära der Ölkrise, als man noch hoffte, soziale Utopien in Waschbeton gießen zu können. Balkone reihen sich in strenger Geometrie aneinander: Jedes Geländer ein Versprechen auf Sonne, Weitblick und standardisierte Lebensqualität. Von unten betrachtet, scheint die Siedlung beinahe zu schweben: ein Zwischenreich, fast aristokratisch. Tatsächlich gehen die Ursprünge der Siedlung auf die Familie Collart zurück, die im gleichnamigen Schloss am Fuße des Hangs lebte. Mit der Entwicklung des familieneigenen Areals wurde das Kölner Atelier Neufert beauftragt.

Von der gegenüberliegenden Seite oder von vorne betrachtet, bietet sich ein weitaus ruhigeres Bild: Ein Gebäude, das sich wie ein Oceanliner, bereit zur Abfahrt, erhebt. Ein Universum, ein Zukunfts-Container aus geometrischen Formen. Die horizontale Struk-

Feuilleton

Der ältere
Gebäudeteil der
europäischen
Investitionsbank

land
06.03.2026

17

In unserem Umgang mit der Architektur der 70er-Jahre spiegelt sich die stetige Veränderung unseres Denkmalkonzepts wider.

tur, die sich in regelmäßigen Etagen abzeichnet, verleiht dem Gebäude einen ruhigen Rhythmus, der die Zeit in langsamen, gleichmäßigen Schritten misst. Es ist eine Architektur, die einerseits von Ordnung und Verlässlichkeit spricht, von Stabilität – der andererseits aber auch eine architektonische Unruhe innewohnt: eine Aufbruchsstimmung, wie sie die anvisierte Klientel bereits aus dem Ausland kennt: „Une résidence érigée par des Européens *pour des Européens*“, wie eine Werbung für die letzten freien Wohnungen im Luxemburger Wort von 1978 festhält.

Neben der Entwicklung des Bankplatzes boten die 1970er-Jahre der wachsenden Europäischen Gemeinschaft für Luxemburg die Chance, sich als bevorzugter Standort zu etablieren. Dies führte „[n]ach dem Beitritt Dänemarks, Irlands und Großbritanniens“ zu bedeutenden Bauprojekten, um „die hohe Nachfrage nach Wohnungen für europäische Beamte“ zu decken, wie Historiker Robert L. Philippart in *Lëtzebuerg Moderne* (2015) erinnert. Auf dem Kirchberg, gegenüber den Terrasses de l'Europe, liegt, weiter unten auf der Höhe des Funikuläres, in einem Waldstück versteckt, ein komplexes und weitläufiges Gebäude. Mit seinen langen, geschwungenen Linien, die sich durch die Landschaft schlängeln, wirkt es wie ein riesiger Baumstumpf, der sich in die Hügel und das Grün der Umgebung hineinwebt. Es ist mehr als nur ein Bauwerk. Die Architektur wirkt weniger wie eine stählerne Struktur, die den Boden beherrscht, sondern eher wie eine ergänzende Erweiterung der natürlichen Gegebenheiten. Architekt Sir

Denys Lasdun bestand darauf, dass der heutige Westflügel der Europäischen Investitionsbank (EIB) die umliegenden Bäume in Höhe nicht überschreiten sollte.

Im Sog der Zeit ist der Denkmalbegriff längst aus den festgefühten, historischen Fesseln befreit. Da jede Generation ihre eigenen Spuren hinterlässt, steht die Frage im Raum: Wie jung kann ein Denkmal sein? Während jahrhundertealte Gebäude als Zeitzeugen längst ihren Platz im Kanon der Kulturgeschichte gefunden haben, steht die Architektur der Nachkriegsmoderne noch immer auf der Schwelle des Gedächtnisses. Sie ist der stille Beobachter eines bewegten Jahrhunderts, das sich sowohl in den Prachtbauten als auch in den funktionalen Strukturen widerspiegelt. Die Türme der Moderne (Tour Alcide De Gasperi), die brachiale Schönheit einer Plattenbau-Siedlung (Lallingen), die schnörkellosen, doch durchaus mutigen Kirchenbauten (Saint-Joseph-Kirche in Zessingen) – sie sind heute allzu oft nur Symbole des vermeintlich Überkommenen. Doch was, wenn sie mehr sind? Was, wenn sie die stillen Denkmäler der Gegenwart darstellen, deren Bedeutung noch nicht vollends erfasst wurde?

In *Konturen und Konjunkturen der Denkmalpflege* (2018) geht die Historikerin und Denkmalpflegerin Ingrid Scheurmann diesen Fragen nach. Denn auch Bauten, die nur wenige Jahrzehnte alt sind, können von historischer Bedeutung sein – vorausgesetzt, man betrachtet sie durch die Linse der kulturellen Relevanz und nicht der Funktionalität. Hier geht es nicht

nur um das Alter, sondern um die Essenz dessen, was ein Gebäude zur kulturellen Identität einer Zeit beiträgt. Der Architekturkritiker wird heute nicht mehr nur von der Frage geleitet, wie gut ein Gebäude im Kontext seiner Zeit steht, sondern auch davon, ob es in der Zukunft als Ausdruck seiner Epoche gelten wird. Der Gedanke an Architektur als fortlaufenden Dialog zwischen Ästhetik, Technik und Gesellschaft öffnet dabei Türen, die in der Vergangenheit längst als abgeschlossen galten.

Der Prüfstein für die Auswahl dieser Denkmäler ist dabei nicht das bloße Alter, sondern die Bedeutung und das innovative Potenzial eines Gebäudes. Doch inmitten der Würdigung bleibt die drängende Frage: Wie geht man mit den widersprüchlichen Ansprüchen an moderne Architektur um? In Zeiten von Energieeffizienz und ökonomischem Druck kommt

Da jede Generation ihre eigenen Spuren hinterlässt, steht die Frage im Raum: Wie jung kann ein Denkmal sein?

es immer wieder zu Konflikten zwischen Erhalt und Veränderung. Meist gewinnt nicht der Pullover, sondern der Bagger; dabei ist ein Abriss noch ineffizienter, und die freigesetzte graue Energie – neben dem kulturellen Verlust – ein wahres Desaster.

Ein Gebäude, das heute als schutzbedürftig betrachtet wird, könnte morgen schon einem Abriss weichen, wenn die pragmatischen Anforderungen des Marktes dies verlangen. Doch dieser „Fehler der Zeit“ kann die Gesellschaft teuer zu stehen kommen, wenn man nicht erkennt, dass auch die Architektur von gestern ihre Geschichten erzählt. Die Architektur der Nachkriegszeit, mit ihren experimentellen Formen, Materialinnovationen und visionären Ansätzen, hat oft das gesplante Verhältnis von Funktionalität und Schönheit in einer durch den Krieg zerrütteten Welt verkörpert. Und sie hat uns, Ingrid Scheurmann zufolge, mit einer Aufgabe zurückgelassen: Sie fordert uns heraus, uns zu fragen, was von heute in den kommenden Jahrhunderten als Kulturdenkmal überleben könnte. So wird aus der reinen Wissensvermittlung ein kultureller Appell. Der Dialog zwischen der Moderne und der Denkmalpflege ist nicht abgeschlossen – er ist im Gegenteil von ständigem Wandel geprägt. Der moderne „Tempel“ ist eben nicht nur ein Bauwerk, sondern ein lebendiger Zeuge, der nicht durch seine steinerne Materie allein, sondern durch die Geschichte, die er erzählt, durch die Leben, die er beherbergt hat, an die Unsicherheiten der Vergangenheit und die Unvorhersehbarkeit der Zukunft erinnert. ●



Concert de David Byrne à la Rockhal

Amour et bonté

IIII Karolina Markiewicz

Les formes de résistance selon David Byrne

Il y avait quelque chose d'extrêmement dense, presque nécessaire, dans le concert *Who Is the Sky?* de David Byrne, organisé par Den Atelier la semaine dernière. La grande salle (comble) de la Rockhal, a offert un écran paradoxalement idéal à un spectacle qui ne cessait de jouer sur l'idée de communauté : une communauté musicale, une communauté de corps et une communauté politique.

Pour comprendre la portée de cette performance inscrite dans une vidéo installation, il faut la replacer dans la trajectoire singulière de Byrne. Né en Écosse en 1952, il a grandi aux États-Unis et fondé au milieu des années 1970 les Talking Heads, groupe essentiel de la scène new-yorkaise post-punk. Dès l'origine, son travail se distingue par une tension féconde entre distanciation intellectuelle et pulsation physique. La musique des Talking Heads a entièrement déconstruit les codes du rock et intégré les polyrythmies africaines, les textures électroniques ainsi que le *spoken word*, tout en transformant l'angoisse moderne ambiante en matière chorégraphique. David Byrne n'a jamais été un simple frontman. Il est un artiste plasticien, chorégraphe et en ce sens un architecte du geste, tout en se plaçant au fil des années comme l'un des plus grands penseurs de la scène.

Cette dimension trouve son apogée dans le film-concert *Stop Making Sense* réalisé par Jonathan Demme, qui documente une tournée du groupe et demeure l'un des plus grands films musicaux jamais produits. On y voit déjà cette idée centrale : le concert comme construction progressive d'un corps collectif. Chaque musicien entre tour à tour, chaque couche sonore s'ajoute, jusqu'à faire émerger une forme organique, presque utopique.

Who Is the Sky? s'inscrit dans cette lignée tout en la radicalisant. David Byrne apparaît entouré de musiciens multi-instrumentistes et de danseurs qui ne sont jamais assignés à une fonction décorative. Tous circulent, jouent, chantent, frappent, respirent ensemble. Les instruments se déplacent, les corps se répondent, les lignes rythmiques se dédoublent. La scène devient espace fluide, sans hiérarchie apparente. David Byrne, loin de s'imposer comme centre autoritaire,

agit en catalyseur. La figure du leader englobe ou se dissout dans une dynamique collective.

Mais ce qui a particulièrement frappé lors de cette soirée, c'est la dimension explicitement politique du dispositif. Le concert était humain, au sens le plus concret du terme, et, de ce fait, politique. Des déclarations visuelles claires apparaissaient : « No Kings », « Make America Gay Again ». Non comme des provocations gratuites, mais comme des rappels. Un rappel que la musique populaire peut toujours être un lieu d'énnonciation civique.

Des projections vidéo ont également diffusé des images de confrontations entre la police fédérale américaine, notamment l'ICE (l'Immigration and Customs Enforcement, USA) et des populations civiles. Ces images, intégrées au flux du spectacle, empêchaient toute tentation d'abstraction. Elles inscrivaient la danse dans une réalité contemporaine traversée par la violence institutionnelle, les tensions migratoires, les fractures démocratiques. David Byrne ne délivre pas un discours militant au sens classique ; il agence des signes, crée des frictions. Il met le public en état d'attention.

Et pourtant, l'énergie demeurait sublime. Non pas euphorique au sens naïf, mais réellement traversée d'une intensité rare. Les rythmes ont soudain appelé le mouvement, quant aux harmonies, elles ont ouvert des espaces d'élan, et puis la chorégraphie, souvent minimaliste, parfois presque cérémonielle, a instauré une circulation continue entre les interprètes. Le concert a fonctionné comme un véritable organisme respirant. Il ne s'agissait pas d'un spectacle spectaculaire, mais d'une sorte de rituel contemporain, où le politique surgissait de la mise en relation des corps sur scène mais aussi dans le public dansant.

Dans ce contexte, le rôle de Den Atelier a pris une dimension particulière. En programmant ce concert à la Rockhal, l'équipe a accompli un sérieux geste de service public culturel. Offrir à un large public luxembourgeois un artiste de cette envergure, dans une proposition aussi exigeante de dispositif scénique, relève d'un engagement clair : celui de considérer la musique

David Byrne n'a jamais cessé d'interroger la manière dont la musique peut faire société

comme un espace critique, pas seulement comme divertissement, mais comme matière à réflexion, de résistance et bien sûr comme moment festif.

Il est significatif, par ailleurs, que cette venue résonne avec la programmation du Luxembourg City Film Festival, qui projette le 14 mars à la Cinémathèque de Luxembourg, le film *Stop Making Sense*. Cette proximité temporelle permet de mesurer la continuité d'une recherche artistique entamée il y a plus de quarante ans. De la silhouette nerveuse en costume trop large aux architectures scéniques actuelles, David Byrne n'a cessé d'interroger la manière dont la musique peut faire société.

Who Is the Sky ? ne propose pas une réponse définitive à son propre titre. Il ouvre plutôt un espace de questionnement : qui parle, qui danse, qui décide, qui regarde ? Dans une Rockhal pleine à craquer, le temps d'une soirée, ces questions ne sont pas restées théoriques. Elles ont circulé entre la scène et la salle, dans cette zone fragile où l'art redevient expérience partagée et où le concert redevient un acte civique. ●

Zwei Silberne Bären in Luxemburg

IIII Anina Valle Thiele

Rose von Markus Schleinzner und *Nina Roza* von Geneviève Dulude-De Celles, stärkere Beiträge der diesjährigen Berlinale, sind im Rahmen des Luxfilmfestivals zu sehen

In den letzten Jahren war Sandra Hüller immer wieder in ausgefallenen Rollen zu bewundern. In *Zone of Interest* (2023 von Jonathan Glazer) gab Hüller – trotz bewusst grotesker Figurenüberzeichnung – überzeugend die verkniffene, vom nationalsozialistischen Denken indoktrinierte Hedwig, Ehefrau des Lagerkommandanten Rudolf Höss. Im selben Jahr spielte sie in *Anatomie d'une chute* von Justine Triet (Palme d'Or 2023) eine deutsche Intellektuelle an der Seite eines Schriftstellers in den Bergen Frankreichs, der zu Beginn des Films vom Dach ihres Chalets stürzt; ein packendes Justizdrama.

Hoch war dementsprechend der Erwartungsdruck bei Markus Schleinzners Historiendrama *Rose*, das im Wettbewerb der 76. Berlinale lief. In dem sorgsam durchkomponierten Drama, in Schwarz-Weiß mit viel Schatten gedreht (Kamera: Gerald Kerkletz), spielt Hüller mit Leidenschaft und einer gewissen Wut eine finster dreinblickende Soldatin aus dem 17. Jahrhundert, die gegen Ende des Dreißigjährigen Krieges eine Schussverletzung im Gesicht mit einer daraus resultierenden Entstellung überlebt hat. Um sich selbstständiger durch die Welt zu bewegen, hat sie gelernt, sich als Mann zu (ver-)kleiden. Die Brüste hat sie sich abgeklebt; ihre Stimme ist tief, der Schritt resolut.

Von ihren Stallknechten nur als „der Meister“ bezeichnet, nutzt Rose ihre landwirtschaftlichen Fähigkeiten, um einen Bauernhof in einem streng protestantischen Dorf in Deutschland zu übernehmen – ein Stück Land, das sie als ihr rechtmäßiges Eigentum beansprucht. Kurzerhand gibt sie sich als ein Soldat aus, der neben ihr im Kampf gefallen ist. Die Szenerie erinnert stark an *Das weiße Band* von Michael Haneke, 2009.

Das Land, so wird Rose gesagt, ist schwieriger als erwartet, die Jahreszeiten sind hart, in den Wäldern lauern Bären. Indem sie einen davon in einer Anfangsszene erlegt, verschafft sie sich Achtung. Ein Zimmermann (Godehard Giese) bietet Rose eine seiner fünf Töchter an. In der Bedrängnis wählt sie die Älteste, Suzanna (Caro Braun), die – so wird es angedeutet – von ihrem Vater sexuell missbraucht wurde.

Die einzige Freiheit, die Frauen in dem archaischen Dorfmikrokosmos finden können, liegt in der Gemeinschaft untereinander, und so ist die Hochzeit mit Suzanna ein gelegener Vorwand, um den repressiven Strukturen zu entkommen. Ein Bienenstich lässt ihre Täuschung aufbrechen. Und dennoch ist dieses Ereignis eine Chance, die Beziehung zwischen Rose und Suzanna entwickelt sich zu einem konspirativen Einverständnis. Liegt in nicht klassischen Beziehungsmodellen am Ende die eigentliche Freiheit?

Rose erweist sich als originelles queeres Drama. Es ist aber nicht nur das Schauspiel von Sandra Hüller, auch die Bildsprache des Films, die ländliche Kulisse, die Figurenzeichnung, die Einstellungen – alles ist sorgsam durchkomponiert und ergibt einen spannenden Arthouse-Film, der durchaus den Goldenen Bären verdient hätte.

Regisseur Schleinzner und sein Co-Autor Alexander Brom zeichnen so eine dichte Handlung um eine Frau, die sich selbst als Mann erschuf, um ein selbstbestimmteres Leben zu führen. Das Drehbuch erinnert stark an Angela Steideles Roman *In Männerkleidern* (2021).

„In der Hose war mehr Freiheit“, sagt Rose dem Richter (Sven-Eric Bechtolf), vor dem sie steht, bevor sie beginnt, ihre Geschichte niederzuschreiben: „Gen Ende hatte sie begonnen, sich selbst zu verfassen“, hört man. Am Schluss möchte man mit der Heldin, die einer Jeanne d'Arc gleich gefasst zu ihrer Hinrichtung zieht, weinen: „Heute habe ich gedacht, wir sind gar nicht von Gott. Wir haben uns nur erfunden – da war ich ruhiger.“

Um Entwurzelung geht es hingegen in *Nina Roza* von der Quebecerin Geneviève Dulude-De Celles. Ein Kurator für zeitgenössische Kunst wird von Montreal in seine bulgarische Heimat katalpultiert, um dort ein achtjähriges Wunderkind zu treffen, dessen Gemälde durch die Social-Media-Kanäle fluten und den internationalen Kunstmarkt in Aufruhr versetzen. Für Mihail (Galin Stoev) ist es eine Reise zurück zu seinen Wurzeln und zu denjenigen, die er vor 28 Jahren zurückgelassen und von denen er sich entfremdet hat.

Mihail ist skeptisch in Bezug auf den Hype um das Wunderkind. Er glaubt, dass es sehr wahrscheinlich ist, dass ein Erwachsener (ihre Eltern, ein Dorfbewohner?) Nina „hilft“, um eine „Wunderkind“-Geschichte zu erfinden und die Karriere des Kindes zu pushen. Doch nachdem er in Ninas Dorf gelandet ist, kommen ihm Erinnerungen an sein Leben in Bulgarien hoch. Er fühlt sich zu dem jungen Mädchen hingezogen, vor allem, weil sie ihn an seine eigene Tochter Rose/Roza erinnert, die im gleichen Alter war, als Vater

Dulude-De Celles' langsam surrender Film Nina Roza ist ein von Sehnsucht nach der Ferne und Heimat durchzogenes Werk mit einer kunstvollen Erzählstruktur

und Tochter nach dem Tod der Mutter nach Kanada ausgewanderten. Das Kind, gespielt von zwei Schwestern, den Darstellerinnen Sofia Stanina und Ekaterina Stanina, hat eine fast mythische Präsenz, stellt Mihail direkte Fragen und äußert klar seinen eigenen Willen.

Die Kunstwelt und die Begegnung mit der jungen Künstlerin, Ausgangspunkt des Films, sind nur die Klammer und dienen der inneren Reise in das Ursprungsland des Protagonisten.

Nina Roza ist eine bewegende Reflexion über die zerrissene Identität Eingewanderter. Eine Schallplatte mit alten bulgarischen Hits, eine Taxifahrt von Sofia in die bulgarische Pampa, ein Dorffest, bei dem ein leise gesungenes Lied die Geräuschkulisse dominiert und viel gesoffen und getanzt wird, spiegeln die Sehnsucht des Protagonisten. Vollständig in Kanada assimiliert, spricht Mihail

sogar mit seiner ihm entfremdeten Tochter Rose Französisch und nennt sich „Michel“. Wieso er so komisch bulgarisch rede, will ein Dorfbewohner von ihm wissen. „Ich denke auf Französisch“, entgegnet ihm Mihail.

Die wahre Stärke von Nina Roza liegt allerdings in der emotionalen Art und Weise, mit der Dulude-de Celles die komplexe Geschichte auf die Leinwand bringt. Ihr Stil erinnert an Regisseurinnen wie Alice Rohrwacher (etwa *La Chimera*, 2023); insbesondere die ländliche bulgarische Gegend verarbeitet ihr Kameramann, Alexandre Nour Desjardins, in surreale, traumhafte Momente und teils folkloristisch anmutende Bilder.

Am Ende stellt sich der Hauptdarsteller die Frage, ob er als „Kurator“ ausreichend Sorge getragen habe für das bulgarische Wunderkind, aber auch für seine eigene Tochter. Wenn die Bilder der beiden Kinder in niedlicher Pose wieder und wieder eingeblendet werden, ist das am Ende recht nah am Kitsch, aber die Wehmut, die dieses Drama vermittelt, transportiert sich und bleibt lange hängen.

Dulude-De Celles' langsam surrender Film *Nina Roza* ist ein von Sehnsucht nach der Ferne und Heimat durchzogenes Werk mit einer kunstvollen Erzählstruktur. So macht der Silberne Bär für das beste Drehbuch durchaus Sinn. Beide Filme, die sich um eine „Rose“ drehen, könnten vom Plot nicht unterschiedlicher sein und beeindrucken filmästhetisch und durch starke Schauspielmomente und Einstellungen. ●

Sowohl *Rose* wie *Nina Roza* sind im Rahmen des Luxfilmfestivals zu sehen. Weitere Informationen und Tickets unter: <https://www.luxfilmfest.lu>



In dem Film *Nina Roza* geht es um Entwurzelung

Entre réalité et fiction

IIII Josée Zeimes

Au Théâtre National du Luxembourg : *Big Mother* de Mélody Mourey



Bohumil Kocelnyz

Le rythme de la pièce tient le public en haleine

Où va le monde ? Mélody Mourey évoque, dans nos démocraties numériques, les voies qui mettent en lumière l'envers du décor, et désigne les dangers encourus, menant vers l'oppression moderne, vers « les rouages invisibles de la manipulation de masse ». (présentation du spectacle)

L'auteure et journaliste française Mélody Mourey, figure montante du théâtre contemporain, confronte le public à un thriller politico-journalistique époustouflant, où réalité et fiction s'entremêlent adroitement pour nous mettre face à un univers sur les dérives du Big Data, pressenti par trois journalistes : le rédacteur en chef du New York Investigation et deux collaborateurs très engagés et effrayés par leurs recherches, tous réunis à Hong Kong dans une salle de rédaction improvisée, où sur les tables de travail dominent ordinateurs et téléphones.

Il s'apprête à révéler peu à peu un programme de manipulation de masse inédit

Dans un climat de travail agité et fiévreux, que le scénographe Christoph Rasche situe dans un lieu ouvert (avec, au fond, l'esquisse d'une mégalopole), subdivisé de barres métallisées, froides qui changent de couleurs sous les effets lumière de Daniel Sestak, s'agit un monde grouillant de collaborateurs sous l'initiative de trois journalistes incarnés par Mika Bouchet-Virette, Tatia Tsuladze, Jérôme Varanfrain, rejoints par Bach-Lan Lê-Bà Thi, Sullivan Da Silva et Juliette Moro. Ils s'apprêtent à révéler peu à peu un programme de manipulation de masse inédit, un scandale envahissant sur la mécanique de l'oppression actuelle qui éclabousse le Président et met en péril la démocratie ou... ce qu'il en reste.

Le dévoilement de ce monde inhumain, évoqué sous de multiples aspects (parfois quelque peu répétitifs), illustré de vidéos de Gilles Seyler et

ponctué de flash-back pour reconstituer le parcours des protagonistes, est raconté dans une écriture incisive et mordante, où l'auteur glisse adroitement une intrigue personnelle qui concerne la journaliste Julia Robinson, très axée sur la recherche de la manipulation inédite et en même temps concernée personnellement : en effet, elle croit reconnaître sur le banc des accusés d'un procès son ami, mort depuis plusieurs années, ce qui la motive encore davantage à lever le voile sur ce qui se joue.

Les six comédiens, tous excellents et animés avec un plein engagement pour assumer une vingtaine de rôles différents avec changements de costumes et de perruques - une création de Peggy Wurth et un maquillage de Joël Seyler - virevoltent dans l'espace ou disparaissent dans les coulisses pour leur changement de rôles, un temps qui permet au spectateur de se laisser divertir par la création sonore de René Nuss.

La griffe de Véronique Fauconnet - assistée par Aurore Brugnera - est très présente, soit en tant que directrice d'acteurs mais aussi de metteuse en scène, à laquelle incombe la fonction de rendre compréhensible et attirante la pièce de théâtre et de veiller à un rythme qui tient le public en haleine.

Big Mother rend attentif aux dangers d'une vie dans un milieu à risque, celui du 'big data', qui se caractérise par une surveillance abusive, notamment par la collecte et la transmission de données personnelles recueillies via internet et utilisées à des fins malhonnêtes. Ce qui plaît en particulier dans la coproduction au TNL c'est le jeu vif et engagé des six comédiens qui monopolise l'attention et entraîne dans l'aventure théâtrale virevoltante. ●



T
A
B
L
O

BIENNALE

Provokation

Die ADR-Abgeordnete Alexandra Schoos stößt sich an dem Kunstwerk von Alice Bouvy, das in diesem Jahr auf der Biennale in Venedig

gezeigt werden wird, und fragte, ob der „Här Minister“ Eric Thill „es angesichts der aktuellen Haushaltslage für vertretbar“ halte, „540 000 Euro für einen Pavillon auszugeben, dessen zentrales Element menschliche Exkremente sind“. Darüber hinaus wollte sie wissen, welchen Einfluss dieses Kunstwerk auf das „Image Luxemburgs im Ausland“ haben werde. Die Aufgabe von Kunst sei es nicht unbedingt, „zu gefallen“, antwortet der Kulturminister diese Woche, sondern gelegentlich auch „zu provozieren“, was der Künstlerin durch die

Bewirkung dieser parlamentarischen Anfrage sichtlich gelungen sei. In einer offenen und pluralistischen Gesellschaft gehöre es dazu, „solche Spannungsfelder auszuhalten und die Freiheit des künstlerischen Ausdrucks zu respektieren“, so der DP-Minister. Ob das Kunstwerk irgendjemanden an der Biennale provozieren wird, bleibt dennoch fraglich. Mit der *Cloaca* hat Wim Delvoye vor 25 Jahren schon Exkrement-Kunst gemacht, und mittlerweile ist die Realität derart abstoßend, dass man gerne wüsste, wie ein plastisches

Kunstwerk noch provozieren könnte. Der Minister präzisierte überdies, dass in den 540 000 Euro siebenmonatige Betriebs- und Verwaltungskosten mitenthalten seien. Der Kostenpunkt entspreche dem internationalen Durchschnitt. SM

ARCHITEKTUR

Comeback

Am Dienstag freute sich Kulturminister Eric Thill (DP) über das „Comeback“ der Luxembourg Architecture Awards (LAA) nach einer sechsjährigen Pause. Während einer Pressekonferenz betonte er, die Architektur präge die Umwelt, in der wir uns bewegen, sie habe eine hohe gesellschaftliche Relevanz. Der Wettbewerb wird vom gemeinnützigen Verein Luca organisiert, der für die Gewinner ein Preisgeld von

10 000 Euro bereithält. Die Direktorin des Luca, Maribel Casas, erklärte, dass es für folgende Kategorien Preise geben wird: *Bâtir la durabilité, Réaliser avec la jeunesse, Dialoguer avec l'existant, Vivre ensemble, Représenter et documenter*. Bis zum 30. April 2026 kann man seine Projekte einreichen.SM



What rhymes with vain ?

IIII Jeff Schinker

Le musicien Edsun présente *Moth*, une première pièce hybride, au Mierscher Theater

Les musiciens qui deviennent comédiens, souvent, c’est assez binaire dans les résultats que ça produit : soit on découvre la polyvalence d’un talent qui met d’accord même ceux et celles qui, pour une raison ou une autre, n’aiment pas la musique de l’artiste – on peut penser à Bertrand Belin, magistral, dans *Le roman de Jim* ou à la carrière d’acteur d’un Benjamin Biolay, que beaucoup trouvent plus supportable sur écran que sur scène –, soit le naufrage est complet – que l’on se rappelle Ed Sheeran dans *Game of Thrones* ou encore Madonna dans le bien nommé *Swept Away* de Guy Ritchie, un film qui était ... une robinsonnade.

Moth, première expérience théâtrale du musicien-chanteur Edsun, ose le pari d’une sorte d’adaptation de son univers musical pour la scène sur fond d’inquiétudes d’une jeune génération d’artistes, en quoi Edsun suit d’autres musiciens luxembourgeois ayant cherché à repousser les limites de leurs cosmos sonores, comme Maz ou Patrick Miranda. En janvier 2025, ce dernier proposait, à la Kulturfabrik, une release party multidisciplinaire, où la musique de Pleasing côtoyait l’art, le théâtre et la comédie musicale.

Selon Edsun, crédité comme compositeur, artiste, metteur en scène (aux côtés de Hadi Deaibes) et chorégraphe (aux côtés de Tristan Sagon), il y a deux sujets qu’il a voulu explorer avec sa pièce : tout d’abord, la difficulté à communiquer. Un problème qui n’est qu’en apparence oxymorique dans un monde où, comme le disait déjà le sémiologue Roland Barthes avant même qu’Internet et les smartphones ne fussent inventés, tout communique tout le temps, puisque dans cet océan de signifiants, le message se perd souvent et que les timides de ce monde ne peuvent plus se cacher derrière la lenteur d’un support technologique. Le tourbillon communicationnel exigeant une activité incessante, les chances qu’un message atteigne véritablement son destinataire se réduisent de manière inversement proportionnelle à la profusion des messages qui circulent.

Au-delà de cela, Edsun cherchait à raconter l’histoire d’une amitié forte entre deux jeunes hommes, amitié dans laquelle les sentiments de l’un s’avèrent non seulement bien plus fort, mais d’une nature différente. Au théâtre, l’histoire est vieille comme le monde, illustrée par la fameuse chaîne d’Andromaque, à travers laquelle se condensent tous les amours unilatéraux du monde scénique. Dans la pratique, de telles histoires sont encore assez peu racontées sur les plateaux grand-ducaux, alors que dans la littérature, au cinéma et au théâtre internationaux, les histoires queers se retrouvent un peu partout à l’affiche –

ainsi, la gigantesque librairie Dussmann à Berlin dispose depuis peu d’un énorme rayon queer et quelques-uns des plus beaux films de la compétition de la Berlinale avaient pour sujet l’émancipation homosexuelle (*À voix basse* de Leyla Bouzid) et la transidentité (*Rose* de Marcus Schleiner, qui vient d’ouvrir le LuxFilmFest, pour lequel il est aussi en compétition).

Alors qu’Edsun, plus habitué aux scènes de concert qu’aux plateaux de théâtre, fait patienter pendant quelque chose comme un quart d’heure académique un public de première hétéroclite, constitué d’un who is who de la scène musicale et d’un échantillonnage du gratin de la scène théâtrale, miroitant ainsi le caractère hybride de ce qu’on verra sur scène, on a tout loisir de s’immerger dans la scénographie de la pièce, signée Steve Richer et Sacha Hanlet. Au centre, illuminé par un éclairage cru, bleuâtre, un empilement de ces flight-cases dans lesquels on range ses instruments, comme le backstage d’une salle de concert, sorte de refoulé, d’inconscient de la vie du musicien – un regard derrière les coulisses de la création, mais aussi de la vie du personnage Eli, backstage qui occupe ici le centre de la scène et qui sera parcellisé par Edsun au fur et à mesure qu’il se fait l’herméneute de la vie intérieure de son personnage.

À gauche, baigné dans le jaune-orange d’une lumière plus chaleureuse, une espèce de salon, avec un tapis, un fauteuil, des fleurs, la partie émergée d’une vie, cette partie qu’on partage avec et qu’on montre aux autres, où Edsun finit par apparaître, tapotant sur le sol de la scène pour créer un début de rythme sur lequel sa voix finit par immerger, posant les bases d’une composition surgie ex nihilo, belle métaphore de la création musicale.

On voit dès lors l’amitié entre Eli (Edsun) et Dré (Tristan Sagon) se développer sur scène, au cours d’une production hybride entre théâtre, danse et comédie musicale – et l’on se rend compte que la scénographie est d’autant plus intelligente qu’elle miroite la différence entre les deux personnages qui l’occupent, Dré enroulant tranquillement des câbles ou taquinant Eli en lui enlevant son micro, Eli paraissant bien plus inquiet.

Hélas, les scènes où Eli dialogue avec une voix off ressemblant à une IA, censées nous rapprocher des personnages, en éclairer la vie intérieure par des moyens complémentaires à ceux qu’utilise d’habitude Edsun – ceux de la musique pop –, sont pétries de clichés sur le développement de soi. Des clichés que même le pire des livres sur le développement personnel n’oseraient pas

reproduire : c’est à toi de gérer ta vie, le bonheur est partout, dans le sourire d’un enfant et les encouragements d’un prof, n’attends pas qu’il vienne à toi et autres truismes qui, certes, fonctionnent dans une chanson pop, dont la communication repose sur la transsubstantiation du banal en quelque chose de sensible, de fragile, quelque chose d’emprunté de grâce, une métamorphose

scénique, mais qui sonnent horriblement désaccordés dans un contexte théâtral, où ils tombent à plat.

C’est d’autant plus dommage que les passages musicaux savent convaincre, qui sont constitués de presque inédits d’Edsun : il s’agit de chansons qui figureront sur son prochain EP, réarrangées pour la pièce, et où le mal-être, l’amour à sens unique, les inquiétudes sur la personne qu’on voudra devenir s’expriment de manière touchante, la voix d’Edsun se faisant le support de tous ces doutes, les transcendant en éclats de beauté. Et c’est d’autant plus dommage que le jeu sur l’hybridation des formats contient des passages prometteurs : une chorégraphie de Tristan Sagon, où il danse son désir d’émancipation en contraste avec la gravité des normes sociétales qui essaient de le clouer sur scène, ou encore le scintillement ultime d’un lampadaire à la toute fin de la (courte) pièce témoignent de ce que *Moth* aurait pu devenir.

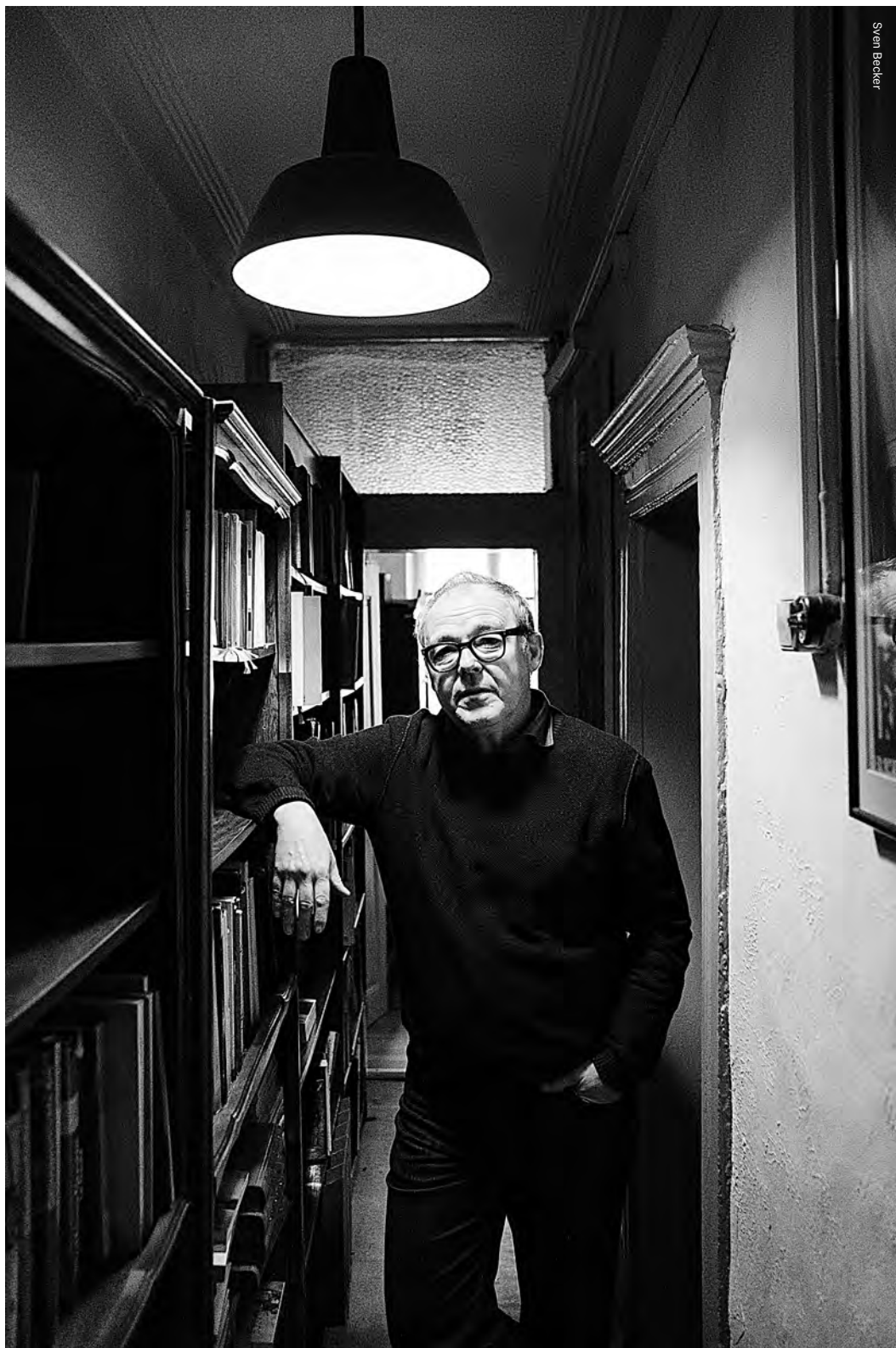
En l’état, *Moth* est plutôt une comédie musicale dont on aurait oublié qu’entre les passages musicaux, il faut un minimum d’histoire qu’on puisse suivre, de dialogues qui disent le dilemme des figures, et de personnages envers qui on puisse développer de l’empathie, de manière qu’on finit par se dire que *Moth* aurait peut-être dû se passer de tout élément textuel, la pièce étant bien plus convaincante quand elle montre ce qu’elle raconte à travers la chorégraphie, la gestuelle des deux comédiens, l’entrelacs des corps, leur aimantation, toutes choses que le travail de dramaturgie de Piera Jovic exprime parfaitement.

Là où Jacques Audiard a récemment révolutionné la comédie musicale trans avec *Emilia Pérez*, et là où Filip Markiewicz proposait, l’an dernier, avec *Elektra*, une œuvre hybride cohérente, entre théâtre et musique, *Moth* est plus une esquisse de quelque chose en devenir qu’un projet abouti – en quoi, peut-être, sa forme fragmentée illustre bien mieux l’idée d’une pièce sur un jeune homme qui se questionne sur son avenir que ses dialogues bancals. De sorte que cette scène qu’on emballe et qu’on débarrasse avant même que les éléments de la scénographie aient pu être utilisés symbolise peut-être malgré elle le potentiel laissé en jachère de cette production. ●



Une rare histoire queer, dans le paysage culturel luxembourgeois

Emeline Samuel



Jean-Claude Henkes

Le libraire-baroudeur

III Robert Weis

Le libraire Jean-Claude Henkes a récemment pris sa retraite. Portrait d'un passionné

Depuis le début des années 1980, il parcourait les foires de livres, les soirées (et après-soirées) de lectures, les comités de sélection et autres jurys. En journée, on le retrouvait à la librairie Ernster, rue du Fossé. Jean-Claude Henkes y faisait figure de *genius loci*, au point qu'il n'était pas rare que de nouveaux clients le prennent pour le patron, une situation qui ne manquait pas d'amuser l'intéressé. Jean-Claude Henkes affiche une certaine bonhomie et une aisance de contact qui rappelle ses origines de « Minetter Jong ». Derrière ses lunettes épaisses, on retrouve une vision radicale de la vie, résolument optimiste.

Enfant, Jean-Claude, dont la famille est originaire de Differdange, accompagnait souvent ses parents faire les courses dans la ville d'Esch, où il passait des heures dans les rayons des librairies et bibliothèques en attendant les adultes. Se retrouvant à l'étroit dans les carcans de l'enseignement scolaire, il devenait très vite évident qu'un parcours dans la chaîne du livre serait la voie à suivre. Un jour d'été 1981, du haut de ses quinze ans, diplôme de neuvième en poche, il se présente au magasin Ernster à Luxembourg-Ville, attiré par la longue tradition de cette entreprise familiale. « Je m'y suis simplement rendu, sans rien emporter avec moi : ni CV, ni lettre de motivation. J'ai dit que je venais du Minett et que mon rêve était de travailler ici ». Le patron, Pit Ernster, manifestement impressionné par la détermination de ce gaillard, lui propose un essai, commençant dès la semaine suivante.

Le début d'une vie rangée ? Ce serait mal connaître ce passionné des auteurs américains de la contre-culture. Nourri des écrits de la Beat Generation, notamment Burroughs, Kerouac et Ginsberg, mais également fervent lecteur des écrivains-voyageurs comme Bruce Chatwin et Paul Theroux, tout comme de l'inévitable Charles Bukowski, Henkes décide, à l'orée de la trentaine, de quitter son emploi pour suivre le vent des routes qui l'emmènera en Afrique pendant trois ans. Il choisit de partir seul à vélo – le cyclisme est une autre de ses passions – et commence son périple par un séjour de deux mois à Tanger, ville qui, au milieu des années 1990, vit encore de sa réputation mythique de refuge cosmopolite pour les artistes, écrivains et musiciens. Il y rencontre notamment l'auteur américain Paul Bowles, un autre rescapé de la Beat Generation qui y vécut jusqu'à son décès en 1999. Son chef-d'œuvre *Sheltering Sky (Un thé au Sahara)*, qui raconte la crise existentielle d'un jeune couple américain voyageant au Maghreb de l'après-guerre, a inspiré notre libraire-voyageur à imaginer son propre périple. Une autre rencontre marquante est celle avec l'écrivain marocain Mohammed Choukri, avec qui il enregistre une série de conversations qui seront diffusées plus tard sur *Radio 100,7*.

Après cette heureuse parenthèse tangéroise, suivra un périple sur les routes poussiéreuses des Atlas marocains. Henkes séjourne chez les familles berbères rencontrées le long du trajet : « J'avais emmené une petite tente, mais l'unique fois que l'ai montée, c'était au Luxembourg, avant le départ. Pen-

Il choisit de partir seul en Afrique à vélo, le cyclisme est une autre de ses passions

dant tout mon voyage, j'ai toujours dormi chez les habitants du coin ». Après plus d'un an à sillonner les massifs et les côtes marocaines, le voyage se poursuit en direction du Grand Désert, à travers la région autonome du Sahara occidental, jusqu'en Mauritanie. Les routes y étant peu adaptées à la circulation cycliste, il traverse le pays pendant six mois en compagnie de camionneurs : « Je rencontrais principalement des Touaregs avec qui je ne pouvais pas communiquer avec la parole. Mais ce n'était pas du tout un problème. On buvait du thé ensemble plusieurs fois par jour. Parfois, la compréhension se passe de mots. » Une virée au Sénégal le mènera notamment à Dakar pour un séjour prolongé, avant de prendre le train, de la frontière sénégalaise, direction Bamako, la capitale malienne, où il fera la rencontre d'un Luxembourgeois travaillant pour les Nations Unies, qui le logera chez lui. Au Mali, Jean-Claude Henkes a aussi l'occasion, rarissime à l'époque, d'être accueilli par le peuple indigène des Dogons et de partager leur quotidien rythmé par des rites animistes pendant plusieurs semaines, avant de rejoindre Tombouctou et ses bibliothèques médiévales, à l'époque encore indemnes.

Trois ans se sont écoulés depuis son départ et le temps est venu de rentrer au pays. Henkes se remet à travailler chez son ancien employeur, d'abord comme indépendant, puis comme gérant de plusieurs filiales, avant d'occuper, ces dernières années, le poste de responsable de la section « Luxemburgensia ». (Un terme qu'il n'aime pas, mais auquel il reconnaît une certaine praticité pour les classifications.) Au cours de sa longue carrière professionnelle, Jean-Claude Henkes a été le témoin et l'acteur des évolutions de la scène littéraire locale. Il en situe un premier élan de professionnalisation au milieu des années 1980, avec l'émergence non seulement de nouvelles voix narratives (Guy Rewenig, Lambert Schlechter ou Nico Helmingier), mais également l'affirmation d'éditeurs visionnaires, comme Francis Van Maele, fondateur des Éditions Phi. Un second renouveau se serait opéré, toujours selon Henkes, au début des années 2000, avec l'émergence de voix plus jeunes et plus diversifiées. Aux yeux du libraire retraité, la littérature luxembourgeoise a fait un saut de qualité remarquable dans les dernières années. Il constate que la « Luxemburgensia » constitue un pourcentage des ventes en librairie économiquement important et surtout stable. Même si, relativise-t-il, 70 pour cent de ces ventes concernent la non-fiction – le « Sachbuch » –, et non la littérature proprement dite.

Jean-Claude Henkes a cultivé de nombreux liens, souvent amicaux, avec les éditeurs, auteurs et journalistes culturels, mais aussi avec les clients, parfois de longue date. C'est encore lui qu'on avait l'habitude de croiser à la table des livres lors des événements littéraires organisés par l'Institut Pierre Werner, la City Bibliothék ou le Centre national de Littérature à Mersch. Des événements lors desquels le libraire, usant de sa jovialité innée, ne manquait pas d'entrer en conversation avec des auteurs de renommée mondiale qui faisaient étape au Luxembourg : Martin Walser, Günter Grass, Cees Noteboom. (L'écrivain néerlandais se plaignait qu'il avait failli trépasser à cause d'un repas avarié consommé la veille.)

Les rencontres littéraires se prolongeaient habituellement dans les bars de la capitale, ce qui contribuait à la réputation de lève-tard que Henkes traînait auprès de certains collègues... Mais cela lui permettait surtout de se constituer un carnet d'adresses auprès des éditeurs allemands comme Suhrkamp et d'avoir un aperçu du monde de l'édition à échelle internationale. Difficile dès lors d'imaginer qu'un tel personnage, qui se définit lui-même comme un maniaque dans son engagement professionnel, puisse un jour prendre sa retraite officielle. C'est pourtant chose faite depuis le 31 décembre 2025. Une nouvelle qui a provoqué un certain émoi tant du côté des éditeurs que des autrices et auteurs luxembourgeois : « J'ai eu énormément d'appels ou de messages de gens qui me disaient, non ce n'est pas possible, tu ne peux pas partir, il faut que tu continues... »

Jean-Claude Henkes, lui, tente de rassurer tout le monde : sa succession en librairie est garantie. Quant à lui-même, il profitera de sa nouvelle situation de vie pour dédier plus de temps à la famille et à la lecture désintéressée... et repartir, peut-être, sur les routes d'Afrique en suivant la philosophie d'un autre écrivain-voyageur, le suisse Nicolas Bouvier : « On ne voyage pas pour confirmer un système, mais pour en trouver un meilleur, auquel on fera bien d'ailleurs de ne pas adhérer trop longtemps. Ce qui importe c'est le passage. » ●

„Mehr als eine Träne flimmerte auf der Wange“

IIII Sophie Modert

Paul Hummer (1859-1917) – Der Versuch das Volk zur Nation zu erziehen

Volksaufklärung, Volkstümelei und Nationalstaatsbildung sollten für viele Gelehrte im 19. Jahrhundert Hand in Hand gehen. Insbesondere eine engagierte Lehrerschaft machte es sich zur Mission, die Nation unter das Volk zu tragen. Anschaulich nachvollziehen lässt sich dies bei Paul Hummer. 1859 in Rodingen geboren, war Hummer Teil „jener literarisierenden Erzieher-Generation, die sich fast frenetisch dem Aufspüren von folkloristischen Besonderheiten hingab“, resümiert 1981 der luxemburgische Kulturhistoriker, CSV-Politiker und *Warte*-Herausgeber Pierre Grégoire. Hummers Biographie ist ein anschauliches Beispiel für das Leben und Wirken als Kleinbeamter in Luxemburg an der Jahrhundertwende. Achtzehn Jahre lang war er als Primarschullehrer in Bergem, Mompach und Neunhausen tätig, bevor er 1897 ein Wirtshaus in Rodingen eröffnete. Der Schriftstellerei blieb er sein Leben lang treu. Seine Sammlung *Die Luxemburger Kinderspiele* und andere Jugendschriften brachten ihm den Ruf des ersten luxemburgischen Kinderbuchautors ein. Folklore und Religion prägten sein Werk: Das als Fantasie untertitelte Werk *Der Zauber des Titelberges* imaginiert die Geschichte der Minette-Region unter den Römern, Hummer verfasste zudem eine *Biblische Geschichte in Sonetten*. Er starb 1932, Michel Molitor zufolge noch mit der Feder in der Hand, während der Arbeit an seinem unveröffentlichten Roman *Das zerstörte Lebensglück*.

Hummer war ein engagierter Akteur der luxemburgischen Volkskunde. Vor dem Hintergrund von Industrialisierung und Urbanisierung berief man sich auf eine als national interpretierte Volkskultur, in der man eine verlorene Ursprünglichkeit bewahrt sah. Eifrige Sammler machten sich auf die Suche nach dem luxemburgischen Kulturerbe, das man in Sagen, Märchen und Gebräuchen zu finden glaubte. Solche Editionsprojekte verfolgten etwa Edmond de la Fontaine, genannt Dicks, sowie der Lehrer und Direktor des Athenäums Nicolas Gredt. Über fünfzig Sagen steuerte Hummer zu Gredts *Sagenschatz des Luxemburger Landes* bei. Sie erzählen von walpurgisnachtartigen Hexenfesten, fliegenden Grenzsteinen und Geistern im Feldlager des Napoleonischen Heers. Manche Sagen zeugen vom germanischen Götterglauben, wie „Das Wodansheer zu Rodingen“: „Alte Leute aus Rodingen wissen noch zu erzählen, daß sie ehemals zu verschiedenen Zeiten des Jahres in der Luft fliegendes Feuer mit Musik wahrnahmen. Sogar am Allerheiligentage wurde diese Nachtmusik, auch Hexenmusik genannt, gehört.“ Andere Erzählungen lassen magische Wesen als Träger moralischer Lektionen auftreten. Die Geschichte „Das Salzmännchen bei Born“ erzählt von zwei Wanderern, die das Werkzeug ihrer Nachbarn stehlen, um das dort hausende Salzmännchen zu entführen. Das Salzmännchen lässt sich das jedoch nicht gefallen: „Am folgenden Morgen fand man an der bekannten Stelle den gestohlenen Hanf. Das Salzmännchen hatte die beiden so arg durchgeprügelt, dass sie schließlich den Hanf fallen ließen und sich nach Hause flüchteten. So soll es jedem ergehen, der sich an fremdem Eigentume vergreift.“

Wie viele seiner Amtsgenossen war Hummer aber nicht nur Beobachter und Dokumentator des Volkes, sondern betätigte sich auch als Volksaufklärer: „Freie, unabhängige Luxemburger wollen wir sein und bleiben!“ Mit diesen Worten leitet er seine Schrift *Ons Hémécht oder Bilder aus Luxemburg* (1891) ein. Der Band sollte eine „Luxemburger Volks- und Jugendbibliothek“ begründen, blieb jedoch das einzige Exemplar. Entsprechende Schriftenreihen wurden um die Jahrhundertwende immer wieder gegründet. Die steigende

Alphabetisierung der Bevölkerung begünstigte solche Vorhaben, wenngleich die wenigsten Reihen es auf mehr als einen Band brachten. Möglichst kostengünstig gedruckt, zielten sie auf eine breite Verbreitung im Volk ab, im Geist des „prodesse et delectare“.

So auch Hummers Schrift. Sie macht den Leser mit den historischen, geographischen und kulturellen Gegebenheiten des Landes vertraut. Aus heutiger Sicht fremdartig anmuten mag Hummers starke Verklärung. Viele Passagen erinnern an Benedict Andersons berühmte Definition der Nation als „vorgestellte Gemeinschaft“. Diese Gemeinschaft lässt Hummer in royalen Einzügen, Begräbnissen und Vermählungen lebendig werden: „Aus allen Teilen des Landes hatten sich denn auch Zuschauer eingefunden, um der hehren Feier beizuwohnen. Nach Tausenden zählte die Menge, die sich in den Straßen drängte und der Ankunft des Königs und der Königin harrete.“ Doch das Volk ist nicht nur anonyme Masse: „Überall jubelte das Volk dem hohen Paare entgegen, und mehr als eine Träne flimmerte auf der Wange manches alten Mütterchens.“ Die Nation gründet auf Freudentränen, nicht auf Verträgen. Eine Vielzahl an patriotischen Liedern soll dem gemeinschaftlichen Gesang dienen und die Nation im Alltag verankern.

Ganz der Erzieher, gemahnt Hummer den Leser aber auch immer wieder seiner patriotischen Pflichten: „Ja, Liebe und Dankbarkeit gegen das Vaterland ist die erste Bürgerspflcht, denn von ihm erhalten wir alle Vorteile, welche das gesellschaftliche Leben dem Menschen bietet.“ Hummers Schrift ist dann auch in erster Linie auf Sinnstiftung ausgelegt. In einem historischen Abriss erscheint das Großherzogtum nicht als zufälliges Resultat politischer Diplomatie, sondern als zeitloser Kultur- und Erinnerungsraum. Fremde Herrscher kommen und gehen, Luxemburg bleibt. Eine Erzählung, die sich ab 1839 verfestigte, als der Londoner Vertrag die endgültige Abtrennung der französischsprachigen Westhälfte festlegte. Die Sprache der verbliebenen Hälfte galt als deutsche Mundart. Wie sollte ein solches Land zu einer nationalen Identität finden? Die wichtigsten Distinktionsmerkmale der Na-

Es waren vor allem Beamte und Lehrer, die die Entstehung einer gebildeten Öffentlichkeit vorantrieben. Sie gründeten Fachorgane, Zeitungen und Vereine

tion, die jeweils eigene Sprache und Geschichte, trafen auf Luxemburg nicht zu. Die hiesigen Bedingungen des Nationalbildungsprozesses unterschieden sich stark von anderen europäischen Staaten. Während Deutschland und Italien als Nationen ohne Staat galten, war Luxemburg seit 1839 ein Staat ohne Nation. Das Land ging nicht unmittelbar aus einem Kampf um nationale Unabhängigkeit hervor, sondern war von interessengeleiteter Diplomatie zwischen den europäischen Großmächten mitbestimmt.

Seit 1839 vollzog sich ein Prozess, den die Nationenforschung der letzten Jahrzehnte vermehrt herausgestellt hat: Nationen entstehen nicht allein durch Kommunikation, sondern auch durch die Verankerung in der Lebenswelt ihrer Mitglieder. Der Aufbau eigenständiger politischer Strukturen und einer staatlichen Verwaltung festigte das Zugehörigkeitsgefühl der Bevölkerung zum neu gegründeten Staat. Zugleich wurde in Luxemburg aber auch gezielt Nation Building betrieben. Die Kulturnation folgte dem Staat sozusagen nach. Sie war kein Projekt der gesellschaftlichen Eliten, sondern ging vor allem vom Kleinbürgertum aus. Das kleine, bäuerlich geprägte Land konnte nicht auf große kulturelle Zentren blicken wie die Nachbarländer. Das Wirtschaftsbürgertum orientierte

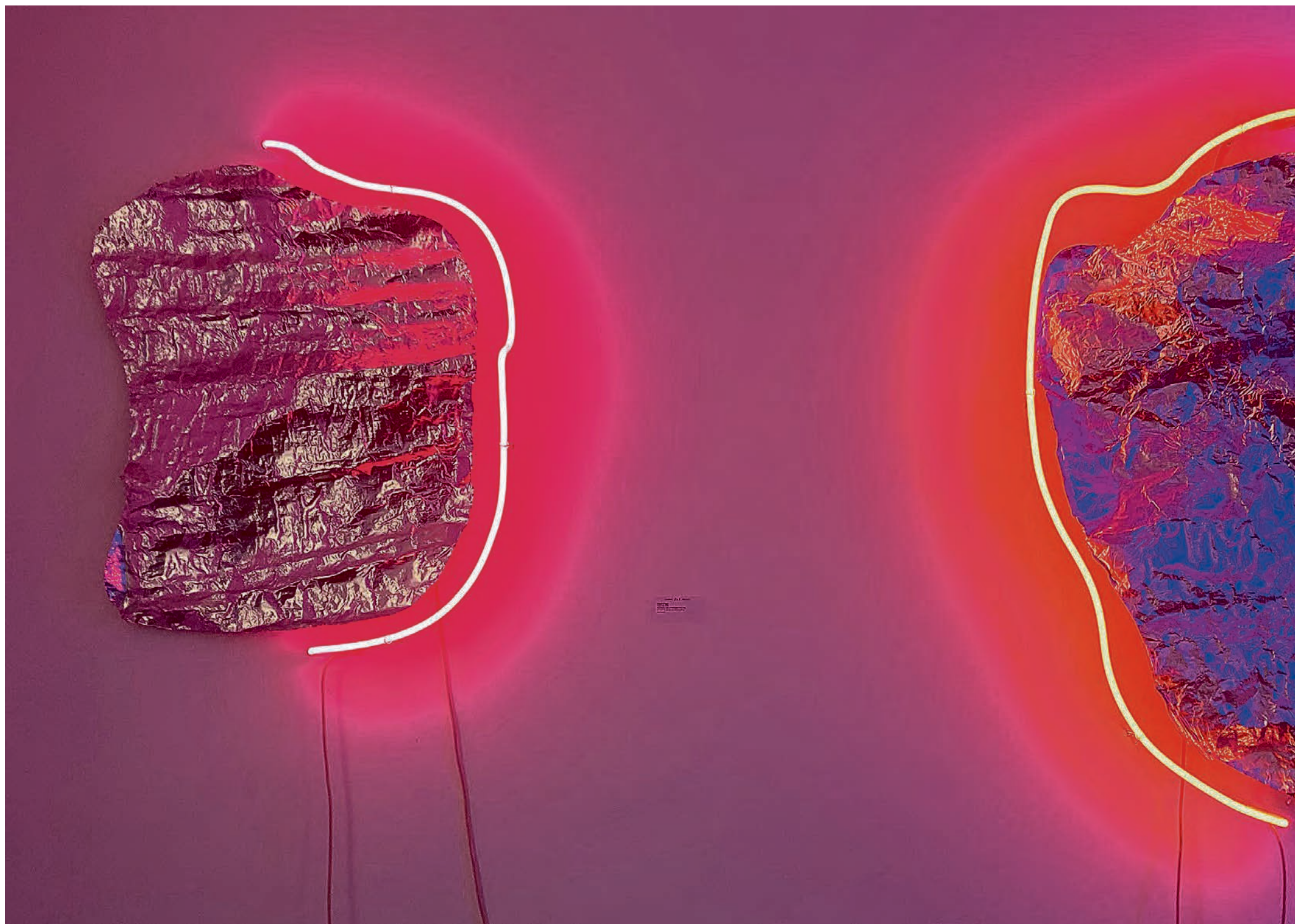
sich kulturell an Frankreich, der neu gegründete Staat war keine identifikatorische Bezugsgröße. In diesem Kontext waren es vor allem Beamte und Lehrer, die die Entstehung einer gebildeten Öffentlichkeit vorantrieben. Sie gründeten Fachorgane, Zeitungen und Vereine.

Vor diesem Hintergrund überstand das Land die Zerreißprobe der Luxemburgkrise 1867, auch aufgrund eines starken Widerstands in der Bevölkerung. „Keng Preise ginn“, war der Tenor der Stunde. Nicht zufällig widmet Hummer einen großen Teil seiner Schrift Michel Lentz. Die Frage nach dem Status des Luxemburgischen stellte sich vor dem Hintergrund der Luxemburgkrise umso vehementer. Eine Nation ohne eigene Sprache war dem 19. Jahrhundert unvorstellbar. Ein umso größeres Anliegen war es den hiesigen Patrioten, das Luxemburgische vom Deutschen abzugrenzen. Nicolas Gredt postulierte etwa eine essentialistische Verbindung zwischen der luxemburgischen Sprache und dem Charakter ihrer Sprecher. Damit eng verbunden war die Literatur: Ein Volk ohne literarische Produktion – in der Nationalsprache wohlgermerkt – galt als geistiges Niemandsland. Die Nation brauchte einen Nationalautor. Zu diesem erkürt Hummer Michel Lentz. Unter seiner Feder sei das Luxemburgische zur Literatursprache gereift. Insbesondere der *Feierwon* sei dem Volk Nationallied und Freiheitshymne geworden, so Hummer. Der berühmte Vers „Mir wellen bleiwen wat mir sinn“ sei „dem Volk Dolmetscher seiner Gefühle“, der Dichter zum Sprachrohr der Volkseele geworden: „In den Liedern, die das Volk singt, ist auch des Volkes Seele verborgen. Mit vollem Rechte kann der Dichter sagen, daß die Lieder der vaterländischen Sprache unsere Seele mächtig ergreifen. Er griff in die Leyer, und als die ersten Lieder unserer heimatlichen Laute erklangen, da herrschte Jubel und Freude unter seinem Volke.“

Hummer unternahm den Versuch, das Volk zur Nation zu erziehen. Was der Gegenwart suspekt erscheint, lässt sich im 19. Jahrhundert in einer Vielzahl europäischer Länder beobachten. Die Nation folgte ihrer Beschworung immer schon nach – und wurde letztlich zu einer selbsterfüllenden Prophezeiung. Auch in Luxemburg. ●



Nationalstaatsbeschleuniger Eisenbahn. Unterführung in Bonneweg



Étonnante exposition de peintres luxembourgeois à Paris

III Loïc Millot

Au n°51 de la rue de Seine, Zidoun & Bossuyt dévoile au sein de la galerie parisienne qu'elle a fondée il y a trois ans, les œuvres protéiformes (et souvent méconnues) de quatre artistes luxembourgeois. Si l'on y retrouve des artistes depuis longtemps représentés par la galerie luxembourgeoise, comme Franck Miltgen et le duo formé par Jean Beichamel et Martine Feipel, qui ont bénéficié par le passé de solo shows, on y découvre l'étonnant travail de Anne Melan et de Luc Wolff, à l'écriture plastique intime et universelle à la fois. Intitulée *Sensitive Cartographies*, la manifestation met en dialogue une diversité de pratiques, de formes et de rapports à la modernité.

Ce n'est pas un hasard si les toiles de Anne Melan ont été choisies pour aller au-devant du spectateur, et ce dès la vitrine donnant sur la rue parisienne. L'artiste, qui s'est formée en arts appliqués aux universités de Toulouse (2004-2007) et de Strasbourg (2007-2009), était venue trouver la galerie lors de la Luxembourg Art Week, il y a deux ans. Après plusieurs visites à son atelier dont ils ressortent séduits, Audrey Bossuyt et Nordine Zidoun décident de valoriser son travail. Une stratégie inscrite dans les missions de la galerie : « L'organisation de cette exposition collective, confie Audrey Bossuyt, directrice de la galerie au côté de Nordine Zidoun, correspond à notre volonté de promouvoir la culture luxem-

bourgeoise à l'étranger. » Quoi de mieux pour ce faire que les paysages luxembourgeois de Anne Melan, exécutés dans une facture qui exhume les grands maîtres du genre, de Claude le Lorrain à Caspar David Friedrich, jusqu'aux bizarreries surréalistes inspirées de leur virtuosité (Dali). Des anciens, Anne Melan reprend la technique à l'huile, laquelle lui permet d'accomplir de subtils effets de lumière en recourant à des couches de glacis, un procédé autrefois chéri des peintres flamands et vénitiens. Pour *Sensitive Cartographies*, Anne Melan dévoile des paysages de la campagne luxembourgeoise, à l'instar de *Freedom* (2024), où de grandes étendues vertes privées de présence humaine font apparaître, au loin, de paisibles habitations. Cette image a priori calme de la campagne est cependant prise au sein d'un édifice architectural qui le surplombe et opère comme un cadre dans le cadre, de façon réflexive, venant à troubler le bonheur fictif de la scène. Le réalisme apparent du paysage est pris à défaut, mis à distance par un dispositif d'encadrement qui fait basculer l'ensemble dans une vision fantastique. On songe, face à *Freedom*, aux vues métaphysiques de Giorgio De Chirico ou encore à René Magritte, pour ce qui est de la mise en crise de la représentation (*Ceci n'est pas une pipe*, 1929). Plus encore, c'est du genre du capriccio, ces panoramas entachés d'éléments étranges nés du caprice de l'artiste, dont il faudrait rapprocher

les toiles de Anne Melan. Plus avant, *Outside on a Freezing Day* (2025) restitue une très belle vue hivernale de la ville d'Esch-sur-Alzette, où les demeures blanchies par la neige côtoient les cheminées fumantes des usines. Les toiles suivantes poursuivent cette cohabitation d'éléments paysagers et imaginaires, auxquels concourt d'ailleurs le choix de titres au sens équivoque. Ainsi de *The True Power* (2024), où l'œil suit les sinueuses d'un cours d'eau pour atteindre, en chemin, un village et son clocher : un panorama minutieux entrevu à travers un étrange édifice qui marque le seuil de la représentation. Le vrai pouvoir serait-il illusoire, inhérent à l'acte de peindre, de feindre ?

Dans des tonalités bleutées, couleur principale qui imprègne l'atmosphère de ces premières toiles, Anne Melan récidive avec *Fishing in the Depth of the Inner Self* (2024). Placée au centre d'une composition dominée par une arche, énième variante sur un cadre spéculaire, une présence humaine est introduite au sein d'une scène de pêche. L'artiste nous propose de ce paysage envahi par la végétation et les eaux, une représentation quasi psychanalytique. Le spectateur est invité à s'identifier au pêcheur, une activité qui, lorsqu'elle se pratique seule, est encline à favoriser l'introspection. À la façon des portraits « psychologiques », le paysage solitaire

de *Fishing in the Depth of the Inner Self* fait miroiter l'intérieur et l'extérieur, l'humain et le paysage, le regardeur et le sujet peint. Dans *The Sky Within* (2026), Anne Melan va jusqu'à substituer à ses édifices architecturaux un cadre peint en trompe-l'œil. Un dispositif d'encadrement spéculaire intégré à la représentation qui étend à l'infini les pouvoirs de la peinture.

Cette tendance à l'absolu est autrement présente dans le travail patient, minutieux et répétitif de Luc Wolff. De lui, deux superbes *Wallpapers* sont mis en regard, disposés de part et d'autre d'un couloir. Ce sont deux frises réalisées à l'encre qui déclinent diversement (l'un en bleu, le second en noir) un même protocole : celui de reproduire au pinceau un même geste de façon sérielle et singulière à la fois, où chaque pièce peut être isolée ou combinée à une autre, de façon extensive et modulable. C'est du plus bel effet, proche de ce qu'ont pu produire des artistes comme Sol LeWitt, Simon Hantaï et Claude Viallat. Les *Wallpapers* de Luc Wolff charrient les frontières, oscillant entre dessin, installation, sculpture modulable et calligraphie. Pour rappel, le plasticien, qui est installé à Berlin depuis une quarantaine d'années, avait représenté le Luxembourg en 1997 à la Biennale de Venise. Or depuis, Wolff n'a pas eu d'expositions majeures au Luxembourg, ni au Casino Luxembourg, ni même au Mudam. « C'est notre rôle, en tant que label de qualité, d'exposer à nouveau ses œuvres à des curateurs et de contribuer à refaire découvrir cet artiste conceptuel. C'est un travail de longue haleine. », déclare au *Land* Audrey Bossuyt, qui a découvert l'artiste par l'intermédiaire du collectionneur Marc Gubbini.

Les *Wallpapers* conduisent à la pièce suivante qui abrite les sculptures éco-sensibles de Jean

DIE KLEINE ZEITZEUGIN

Fünf Tage Krieg

IIII Michèle Thoma

Achtundvierzig auf einen Streich! brüstet sich der orangene Mann im Weißen Haus. Das fängt ja gut an! sind sich die meisten europäischen Kommentator/innen einig. Von Enthauptung sprechen die französischen Medien. Geköpft. Geköpfter Drache.

Jetzt ist der Mann mit dem weisen Antlitz der so gottväterlich streng gütig von den Teheraner Hauswänden seinen Untertaninnen zuwinkt nicht mehr, worauf in den europäischen Städten kluge, gebildete, gutaussehende, gutgekleidete Menschen in Ekstase verfallen. Ein Teil von ihnen versammelt sich unter dem Bildnis eines sie gewinnend anstarrenden Herrn mit einem herrschaftlichen Gesichtserker, das Greisin seltsam bekannt vorkommt. Ist das nicht der...? Entstammt er nicht dem Stamm der...? Schon taucht vor ihrem inneren Auge die schöne Dame mit der Turmfrisur auf, solche Frisurtürme ließen in ihrer Kindheit alle Frauen, die Damen sein wollten, auf ihren Schädeln errichten. Sie war die Königin des Liebreizes und die Königin von Persien, sie war die Königin der Titelseiten aller Bunten Illustrierten. Ihr Gatte, der vor Stolz und Orden strotzend an ihrer Seite stand, hieß Schah. Stolz wie ein Pfau auf dem Pfauenthron. Vorher hatte er eine andere Frau gehabt, die hatte er verstoßen. Weil sie konnte keine Kinder kriegen. Farah Dibah mit den Rehaugen konnte, der Älteste hieß Reza und er schaut jetzt von den Plakaten.

Drei Tage Krieg, und schon sind Öl und Gas teurer! jammert eine österreichische U-Bahnzeitung. In *Bild* sorgt sich eine, sagt man das noch?, VIP-Person um ihren vierzehnjährigen Sohn. Rocco allein in Dubai. Es wird derzeit viel geweint im TV, in Lu-

xushotels im Kreise ihrer Lieben eingebunkerte Familienväter flehen um Erlösung, es ist schlimmer als Corona!

Ab dem dritten Tag, wir kennen uns inzwischen aus, nistet sich so ein Krieg ein, dies fliegt in die Luft, jenes wird versenkt, am CNN-Himmel gibt es Blumenkohlvariationen, zischende wolkige Formationen, die Expert/innen wiederholen ihr notdürftig getarntes Nichtwissen. Bis keine mehr etwas davon wissen will. In den sozialen Foren erkalten die Leidenschaften, man kann nicht dauernd *haten*, matt *liket* man ohne Überzeugung. Die Mädchenschule im Iran, sollen wir die Wein-Emojis mobilisieren? Oder ätschbätschfake schreien? Man wendet sich wieder anderen Ängsten zu, das Angebot ist enorm.

Schon bietet aber der Durchgeknallte im Weißen Haus, bleiben Sie dran!, seinen unzähligen Follower/innen eine baldige Welle an. Es ist anzunehmen, dass er von einer Welle der Gewalt redet. Sein beflissener Assistent verspricht *old school* Handfestes. Klassisch harte Schläge.

Der Drachen wurde geköpft, das kollaterale Kleinvieh wird natürlich auch gezählt. 1 097 Zivilist/innen im Iran getötet! Es ist der Morgen des vierten Tages. Die auf künstlichen Inseln im Shopping Paradies Verbannten beklagen, dass die Hotelkosten nicht übernommen werden.

Unter einer dicken Schmierenkomödianten-Makeupschicht lümmelt Ober-Knallkopf in seinem goldigen Ramschstübchen inmitten wohl abgerichteter Kopfnicker, Gendern überflüssig. Dem deutschen Bundeskanzler, der artig-lässig gute Miene zum amerikani-

Die auf künstlichen Inseln im Shopping Paradies Verbannten beklagen, dass die Hotelkosten nicht übernommen werden

schen Roulette macht, verpasst er einen wohlwollend launischen Schenkelklopfer, den abtrünnigen Spaniern werden Disziplinierungsmaßnahmen verkündet.

Nicht nur der tote Schah, auch der tote fromme Killerkommandant hat einen passenden Sohn. Er wird als neuer Todeskandidat gehandelt. *Bild* trompetet, der potenzielle Potentat sei impotent.

Zweitausend Ziele erreicht! Zwanzig Schiffe versenkt! Dies ist erst der Anfang! schäumt der US-Kriegsminister, brüstet sich wie ein blindwütig eindreschender Schulhofschläger damit auf die am Boden Liegenden zu treten, brüstet sich mit Unfairness, macht sich nicht einmal mehr die Mühe, den Zivilisationsbruch mit Heuchelei zu garnieren. Mit dekorativen Werten. Die Welle der Gewalt, von der keiner weiß was sie alles mit sich reißt.

Und während eine Handvoll Steinzeitmänner, ein paar Höllenritter hasardieren und delirieren leitet das Ehegespenst des amerikanischen Präsidentenfalls eine Sitzung des UNO-Weltsicherheitsrats. Frieden durch Bildung ist das Motto. ●

Bechameil et Martine Feipel. Il s'agit pour la plupart de bas-reliefs en résine d'acrylique, dont certains sont dotés d'une rotation mécanique visant à reproduire les mouvements de la lune. Des formes circulaires qui circulent d'œuvre en œuvre et confinent souvent au céleste (*Sun and Moon*, 2025). Inscrits dans une archéologie du vivant, les bas-reliefs de Bechameil et Feipel voisinent avec des céramiques polychromes, qui constituent autant de variations métamorphiques sur les motifs du masque et du casque (*Shelter*, 2025 ; *Double rêve*, 2025). Il se trouve que le couple est actuellement en résidence à Versailles pour convertir en céramique des sculptures en résine d'acrylique. En résonance avec ce travail, Franck Miltgen s'approprie avec finesse les *Nymphéas*, dont il propose une interprétation personnelle dans *A Local Coral Reef, Giverny II* (2022). Au célèbre motif de Monet, Miltgen substitue des empreintes de roche, qu'il imprime sur tissu ou qu'il martèle sur métal. Tout l'étage supérieur lui est consacré, et pour cause : nombre de ses sculptures sont éclairées au néon. Miltgen se confronte au volume, à l'acier, qu'il plie, lacère, recompose avec des effets de surface inattendus (*Personal Archive*, 2023) et qu'il combine à des éléments telluriques (empreintes de roche fossilisées). On en retrouve le même principe jusque dans la série *Trace* (2018), où l'artiste a laissé des empreintes de son corps sur des feuilles d'aluminium.

Voilà, en seulement quatre artistes, un panorama prometteur de la culture luxembourgeoise. ●

Exposition Sensitive Cartographies, de Anne Melan, Luc Wolff, Franck Miltgen, Jean Bechameil et Martine Feipel. Jusqu'au 14 mars à la galerie Zidoun & Bossuyt à Paris

D'GEDICHT VUN DER WOCH

IIII Jacques Drescher



„iToro, toro!“

En Trumpeldéier ass rosen
A kann sech net méi erblosen.
Et roost géint Madrid,
Well d'Stier dat him bitt –
Deem Béischt mat sengen Neurosen.

Despoten & Piraten

All Prënz aus de Golf-Emiraten
Bewonnert amstand eis Piraten.
Déi stëmme jo gär
Mat der ADR.
Well déi och laang keng Fraen haten.

Société Nationale des Habitations à Bon Marché s.a.

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
31.03.2026 10.00 heures
Lieu : SNHBM 2B, rue Kalchesbruck L-1852 Luxembourg
Intitulé :
3425_terrassement, gros-oeuvre & aménagement extérieur, réf. Ae14-11.

Description :
– L'exécution des travaux de terrassement, gros-oeuvre & aménagement extérieur de 36 maisons unifamiliales à Luxembourg.

Conditions d'obtention du dossier :
Le bordereau de soumission est téléchargeable sur le Portail des marchés publics.

Réception des plis :
Le jour de l'ouverture avant 10.00 heures.
N°. avis complet sur pmp.lu :
2600545

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
10.04.2026 10.00 heures

Intitulé :
Travaux d'assainissement et de déconstruction de l'ancien bâtiment CTIE.

Description :
– Le marché concerne la déconstruction sélective d'un bâtiment d'environ 5 000 m² sur 5 niveaux, avec maintien de la partie enterrée.

Les travaux comprennent :
– Curage : sur env. 3 000 m² ;
– Assainissement : retrait de douilles amiantées et de flocage FMA ;
– Déconstruction : env. 3 500 m² de dalles, 333 t de charpente métallique dont 70% pour maître d'ouvrage ;
– Récupération et valorisation de matériaux réemployables.
La durée des travaux est de 225 jours ouvrables, à débiter pour août 2026.

Critères de sélection :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Conditions d'obtention du dossier :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Réception des plis :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

N°. avis complet sur pmp.lu :
2600237

Luxinnovation

Avis de marché

Procédure : 04 négociée
Type de marché : Services

Date limite de remise des plis :
25.03.2026 18.00 heures

Lieu :
Luxinnovation 5 Avenue des Hauts-Fourneaux
L-4362 Esch-sur-Alzette

Intitulé :
Conception, production et mise en œuvre des services techniques et scénographiques des Luxembourg Venture Days 2026.

Description :
– Le présent marché concerne la conception, la production et la mise en œuvre des prestations techniques, scénographiques et logistiques nécessaires à l'organisation des Luxembourg Venture Days d'octobre 2026, un événement de grande envergure majoritairement organisé par Luxinnovation et réunissant environ 3 500 participants. Compte tenu de la complexité technique, artistique et organisationnelle de l'événement, les prestations requises impliquent des

solutions intégrées et adaptées, justifiant le recours à une procédure négociée

Critères de sélection :
– Extrait récent du Registre de commerce et des sociétés (RCS) ou équivalent ;
– Déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire et ses dirigeants ne font l'objet d'aucune condamnation, interdiction, procédure ou situation pouvant entraîner leur exclusion de la procédure ;
– Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle couvrant les activités liées au marché ;
– Si possible, démontrer la capacité économique et financière : bilans ou chiffres d'affaires 2023-2024-2025 ;
– Répondre aux spécifications techniques du Cahier des charges.

Modalités visite des lieux/réunion d'information :
Aucune visite des lieux prévues.

Conditions d'obtention du dossier :
Le cahier des charges et ses annexes sont mis à disposition via le Portail des marchés publics du Luxembourg.

Réception des plis :
La réception des offres des soumissionnaires est fixée jusqu'au 25.03 à 18.00 heures, au plus tard.

N°. avis complet sur pmp.lu :
2600495

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Services

Date limite de remise des plis :
08.04.2026 à 10.00 heures

Intitulé :
Contrat d'assurance « Tous Risques Chantier » à exécuter dans l'intérêt du Lycée Clervaux - Extension.

Description :
– Contrat d'assurance « Tous Risques Chantier » Section I, II et III, hors assurance décennale et biennale.
La durée des services est de 49 mois et sont à débiter en octobre 2026. Les services sont adjugés à prix unitaires.

Conditions d'obtention du dossier :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Réception des plis :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

N°. avis complet sur pmp.lu :
2600491

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
09.04.2026 10.00 heures

Intitulé :
Travaux de gros oeuvre, terrassement et aménagement extérieur à exécuter dans l'intérêt du Service élagage de l'Administration des ponts et chaussées à Mersch.

Description :
– Volume de terrassements généraux : env. 5 000 m³ ;
– Volume de béton : env. 830 m³ ;
– Travaux de pose de gaines : env. 2 200 ml ;
– Travaux d'enrobées : env. 1 000 m².
La durée des travaux est de 200 jours ouvrables, à débiter le 3^e trimestre 2026.

Critères de sélection :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumission.

Conditions d'obtention du dossier :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Réception des plis :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

N°. avis complet sur pmp.lu :
2600569



Découvrez chaque vendredi ce qui fait bouger le pays.

Pour 1€ accédez à notre version digitale pendant 1 mois.

Faites le test.



www.land.lu
(+352) 48 57 57 . 1

d'Letzebuenger**Land**

Fondé en 1954 par Carlo Hemmer, édité par Leo Kinsch de 1958 à 1983. Hebdomadaire politique, économique et culturel indépendant paraissant le vendredi. Publié par les Éditions d'Letzebuenger Land s.à r.l., R.C.B 19029,N° TVA LU 12 12 40 22. La reproduction des articles et illustrations est interdite sans l'accord écrit de l'éditeur. **Gérant** Antoine Hron (485757-1; ahron@land.lu), **Rédacteur en chef** Peter Feist (485757-24; pfeist@land.lu), **Rédaction** France Clarinval (485757-26; fclarinval@land.lu), **Stéphanie Majerus** (48575735; smajerus@land.lu), **Erwan Nonet** (48 57 57 28; enonet@land.lu), **Sarah Pepin** (48575736; spepin@land.lu), **Pierre Sorlut** (485757-20; psorlut@land.lu), **Bernard Thomas** (485757-30; bthomas@land.lu), **Mise-en-page** Pierre Greiveldinger (485757-34; pgreiveldinger@land.lu), **Photos** Sven Becker (485757-36; sbecker@land.lu), **Administration et publicité** Yi Ren (485757-32; yren@land.lu) **Édition et rédaction** 59, rue Glesener L-1631 Luxembourg **Courrier** Boîte postale 2083, L-1020 Luxembourg **Téléphone** 485757-1 **Fax** 4963 09 **E-mail** land@land.lu **Internet** www.land.lu **Twitter** @Letzland **Facebook** d'Letzebuenger Land **Instagram** letzebuenger_land **Impression** Editpress S.A. **Prix par numéro** 6,50€ **Abonnement annuel** 220,00€ **Abonnement étudiant/e** 95,00 € **Compte en banque** CCPLULL : IBAN LU59 1111 0000 5656 0000

Früher war vieles besser

IIII Lukas Held

Rückblick auf einen Gesprächsabend mit Gabriel Yoran über smarte Kaffeemaschinen, die Simulation von Fortschritt – und die Grenzen moderner Konsumkritik

Es gab diesen Moment am vergangenen Donnerstagabend in der Abtei Neumünster, in dem die kollektive Frustration des Publikums in ein fast schon befreiendes Gelächter umschlug. Auf Einladung des Institut Pierre Werner (IPW) sprach der Unternehmer und Autor Gabriel Yoran im Dialog mit Christophe Langenbrink über Kaffeemaschinen. Genauer gesagt: über 2 000 Euro teure Kaffee-Vollautomaten, die sich per Smartphone-App bequem vom Sofa aus bedienen lassen – nur um dann festzustellen, dass man unweigerlich trotzdem jemanden in die Küche rufen muss, der eine Tasse unter den Ausguss stellt...

Yoran liefert an diesem Abend in pointierter Weise das Anschauungsmaterial für eine ebenso bittere wie verbreitete Erkenntnis: Produkte, die uns heute als modern, digital und fortschrittlich verkauft werden, sind in Wahrheit allzu oft der reinste Krempel! Ob es die Samsung-Waschmaschine ist, die zur Feier des beendeten Schleudergangs unaufgefordert 30 Sekunden lang Schuberts „Forelle“ dudelt, oder der hochmoderne Induktionsherd, dessen Touch-Bedienelemente unbrauchbar werden, sobald das Nudelwasser überkocht, das sündhaft teure Handy, dessen Bildschirm beim kleinsten Sturz in tausend Stücke zerspringt oder andere geplant obsolet werdenden Technikgadgets – sie zeugen von einem technologischen Fortschrittsparadigma, das die User experience aus dem Blick verloren hat. Sie sind eben Krempel.

Krempel definiert Yoran dabei treffend als „Dinge, die sich selbst ernst nehmen und dabei aber völlig lächerlich sind“. Und sie alle verweisen auf ein geradezu zeitdiagnostisches Paradox: Wir verfügen über eine historisch beispiellose, unfassbar performante Technik, die jedoch in völlig unnötige, teils absurde und mitunter menschenfeindliche Entwicklungen investiert wird. Der Touchscreen im Auto oder am Herd ist in der Herstellung natürlich billiger als mechanische Schalter. Dass er die kognitive Belastung des Nutzers erhöht und haptisches Feedback – eine evolutionär tief verwurzelte Orientierungshilfe – eliminiert, wird als unvermeidlicher Kollateralschaden der „Digitalisierung“ hingenommen. Wenn aber nicht einmal mehr die banalsten Dinge unseres Alltags im wahren Wortsinn fortschrittlich sein können, was sagt das eigentlich über unser Verständnis von Fortschritt und unseren Zukunftsglauben aus? Warum all der Unsinn?

Die Antwort auf diese Frage führt unweigerlich in die Maschinenräume unseres Wirtschaftssystems. Es ist die innere Logik der kapitalistischen Marktwirtschaft, die diesen Krempel geradezu zwingend hervorbringt. Ein System, das auf stetiges Wachstum und permanenten Kon-

Es zeugt von einem emanzipierten Umgang mit Technologie, wenn man erkennt, dass nicht alles, was digitalisiert werden kann, auch digitalisiert werden muss.

Gabriel Yoran,
Autor und
Unternehmer



sum angewiesen ist, muss ununterbrochen neue Bedürfnisse generieren und befriedigen – vollkommen unabhängig davon, wie absurd diese sein mögen. Weil Waschmaschinen heute beim Schleudern nicht mehr durchs Badezimmer wandern, Staubsauger weitestgehend ausentwickelt sind und es eben auch längst genug funktionierende Kaffeeautomaten auf dem Markt gibt, wird der Fortschritt schlichtweg simuliert, um den nächsten Kaufanreiz zu schaffen. Der Kapitalismus, so merkt Yoran scharfsinnig an, kennt keine Moral der Dinge; sein einziger Maßstab ist die Verwertbarkeit auf dem Markt.

Dabei offenbart sich eine fatale Rollenkehr zwischen Mensch und Objekt. Ein Werkzeug zeichnet sich historisch dadurch aus, dass es dem Menschen geräuschlos dient: Der Spaten in meinem Schuppen steht mir zur Verfügung, wenn und wann ich ihn brauche – ansonsten existiert er stumm vor sich hin. Die „smarten“ Dinge, die uns heute umgeben, fordern jedoch aktiv unsere ständige Aufmerksamkeit. Sie verlangen nach Updates, Registrierungen und WLAN-Verbindungen. Yoran nennt das treffend „Digitalisierung als Outsourcing an die Kundschaft“. Wir sind längst zu den dienenden Werkzeugen unserer eigenen Besitztümer geworden.

Spätestens an diesem Punkt drängt sich eine essenzielle philosophische Frage auf, die das aktuelle Wirtschaftssystem aus reinem Selbstschutz niemals stellen darf: Sind all diese artifiziell erzeugten Bedürfnisse eigentlich legitim? Und an welchem menschlichen Maßstab ließe sich die Legitimität von Bedürfnissen überhaupt bemessen? Wer den Drehknopf zurückfordert, gilt schnell als reaktionärer Technikfeind. Doch das Gegenteil ist der Fall: Es zeugt von einem emanzipierten Umgang mit Technologie, wenn man erkennt, dass nicht alles, was digitalisiert werden kann, auch digitalisiert werden muss. Sympathisch an Yorans Analyse ist, dass sie eben nicht in eine weinerliche, romantische Nostalgie verfällt. Yoran fordert keine Rückkehr in eine imaginierte „gute alte Zeit“, sondern einen besseren, einen ernsthaften Fortschritt in der Gestaltung unseres Alltags. Wirklich fortschrittlich, so sein Plädoyer, wären Dinge, die nachhaltig, energiesparsam, reparierbar und

robust sind. Solange die Hersteller „Fortschrittlichkeit“ allerdings nur in den steigenden Absatzzahlen suchen statt in der Qualität der Dinge selbst, bleibt es bei der inflationären Produktion von Krempel.

Im Grunde genommen entpuppt sich Yoran an diesem Abend als ein wahrer Objektliebhaber. Er betreibt eine Konsumkritik, die es nicht ausschließlich auf die Wünsche und Sehnsüchte der Leute abgesehen hat, sondern die den Wert des Objekts selbst seziert. Er begreift, dass der moralisch vollkommen einwandfreie, bewusste Konsum heute ein Privileg ist, das man sich zeitlich und finanziell erst einmal leisten können muss. Das differenziert ihn wohl-tuend von mitunter elitärer Konsumkritik à la Frankfurter Schule und macht sein Buch „Die Verkrepelung der Welt“ (Suhrkamp, 2025) so überaus lesbar und nahbar.

Doch genau hier, in dieser sympathischen Zugänglichkeit, liegt am Ende auch die analytische Schwäche seiner Position. Seine Kritik kratzt letztlich nur an der Oberfläche. Yoran deutet die logischen Konsequenzen seiner Bestandsaufnahme zwar immer wieder an: Er plädiert für eine stärkere staatliche Normung, fordert vehement, die Hersteller endlich in die Pflicht zu nehmen, anstatt die moralische Verantwortung (und die damit verbundene Arbeit) allein auf den erschöpften Konsumenten abzuwälzen, und er kritisiert jene illusorischen Bedürfnisse, die das menschliche Leben um keinen Deut wertvoller machen. Aber den letzten, eigentlich zwingenden Schritt wagt er nicht zu gehen. Denn eine konsequente Konsumkritik kann am Ende nicht ohne eine grundlegende Kritik an den ökonomischen Strukturen auskommen, die diesen Konsumzwang überhaupt erst hervorbringen. Konsumkritik muss auch Kapitalismuskritik sein. Die tiefere Infragestellung einer Marktlogik, die unsere Zeit, unsere Aufmerksamkeit und letztlich unsere Lebensqualität einer unerbittlichen Verwertungslogik unterwirft – und uns dadurch von uns selbst entfremdet –, blieb an diesem Abend in der Abtei Neumünster ausgespart. Yoran seziert virtuos die Absurditäten der Symptome, verschont dabei aber das dahinterliegende System. Das ist, bei all dem berechtigten und befreienden Gelächter über smarte Kaffeeautomaten, am Ende doch bedauerlich. ●

S

T

|

L

land
06.03.2026



Sven Becker

Cibles possibles

IIII Cyril B

La mémoire humaine accordant désormais une priorité plus importante au souvenir de scènes de vidéos ineptes ou de paroles de chansons débiles qu'à des informations essentielles à nos besoins primaires, il n'est pas rare que nous devions rechercher sur notre téléphone des détails aussi élémentaires que la proportion de sel à ajouter dans du beurre doux pour le transformer en beurre demi-sel, ingrédient indispensable à la confection de nombreuses pâtisseries roboratives mais qu'il est malheureusement encore trop difficile de trouver dans les magasins d'alimentation locaux, surtout si on se limite à ceux ouverts le dimanche, jour de la semaine qui se prête le plus facilement à l'activité pâtissière. Confronté dernièrement à cette question, et soucieux de ne pas alourdir inconsidérément mon bilan carbone, j'évitai soigneusement de poser la question à une quelconque intelligence artificielle, et me tournai comme un « boomer » vers un bon vieux site de cuisine des années 2000. Las, après avoir accepté les inévitables cookies et consenti à vendre mon âme au diable et à lui donner accès à l'essentiel de ma vie privée numérique en échange d'une information aussi anodine, je constatai avec consternation que l'information recherchée était soigneusement cachée entre une vidéo promotionnelle, des montagnes de commentaires, et des pop-up surgissant de toute part. Bref, il me restait environ deux pour cent de l'écran pour lire un contenu textuel simple, tout le reste étant

saturé de publicités aussi entassées les unes sur les autres que des adolescents au Mélu un samedi soir. Le pire étant évidemment les annonces vidéos que vous ne pouvez « ignorer » qu'après avoir subi un compte-à-rebours aussi long que le temps d'attente pour obtenir une bière à l'endroit déjà mentionné.

« Intrusif » est un adjectif assez faible pour évoquer ces agressions visuelles et sonores, dont l'impact est sans doute considéré proportionnel à une laideur qui ne l'emporte guère que sur l'absurdité des services promus. Qui a pu imaginer que le public à la recherche d'une recette de gâteau, ne posséderait pas déjà le four, le moule et les casseroles nécessaires ? Avons-nous déjà, en tant qu'espèce humaine, atteint un tel niveau d'ignorance qu'il serait nécessaire de commencer une recette de cuisine par le fait de commander ces ustensiles sur Amazon ? Tant qu'on y est, il faudrait aussi nous proposer un tablier de cuisine, des vêtements et des chaussures, une table et des chaises et pourquoi pas une maison avec cuisine équipée. Par contre, le temps de préparation de la recette semble largement sous-estimé pour ceux qui partent de si loin.

En principe, ces annonces sont ciblées, et donc adaptées à la personne qui consulte la page. Quelle belle occasion d'éprouver la fiabilité de ces algorithmes chargés de ce profilage ! Après avoir aspiré notre cerveau, s'être nourri de notre temps

comme un vampire se nourrit de sang, voici l'heure de contempler les résultats de la digestion. Évidemment, ça ne sent pas très bon. Déjà, les messages en allemand, désolé mais c'est rédhibitoire pour de nombreux anciens réfractaires à la langue de Goethe, dont la vie quotidienne au Luxembourg leur rappelle suffisamment souvent qu'ils auraient dû mieux s'appliquer sur leur deuxième langue vivante. Ensuite, entre les collants gainants, les chaussures anti escarre à lacets élastiques, les aides auditives révolutionnaires ou les solutions pour obtenir un nouveau crédit, je ne sais pas quelle image les GAFAM ont de ma vie intime, mais je n'avais pas l'impression d'avoir autant sombré entre misère stylistique, délabrement physique et détresse financière.

Il est probable que la technique soit plutôt celle consistant à viser très large. On ne sait jamais, sur un malentendu, ça peut marcher. Sur les millions de personnes touchées, quelques dizaines cliqueront bien sur une annonce Luxair pour un city-trip à Copenhague après avoir consulté la recette du cassoulet toulousain. Il n'y a pas forcément de corrélation entre les deux, mais il doit bien exister des gens qui ont à la fois envie de l'un et de l'autre.

Pour se rassurer, on pourra se satisfaire de ne subir cela, pour l'instant, que sur des écrans d'ordinateur ou de téléphone. On frémit à l'idée d'un futur dans lequel les lunettes « intelligentes » nous imposeront des annonces au milieu de notre champ de vision, et on espère que les voitures autonomes nous permettront alors de conduire les yeux fermés. ●

DAS INTERVIEW

„Unglaubliche Dinge“

Im Interview mit *Tageblatt*-Journalist Armand Back erzählte die US-Botschafterin, sie sei vor einer Woche in Washington gewesen und habe



dort von den „unglaublichen Dingen“ erzählt, die gerade in Luxemburg passieren würden. Back solle sich am besten einen Kaffee von ihr servieren lassen, denn „we got a lot going on here“, sagt sie in ihrer Botschaft auf Limpertsberg. Back winkt ab, gerade deshalb wolle er doch lieber „ohne Kaffee loslegen“. Luxemburg und die Vereinigten Staaten hätten eine gemeinsame Zukunft – und zwar im Weltraum, erzählt Feinberg. Mit dem ehemaligen LSAP-Vizepremier Etienne Schneider habe sie sich darüber ausgetauscht; er sei „ein kluger

Mann“, ein „Visionär“, der „vor Jahren“ die Bedeutung „des Weltraums“ erkannt habe. Überhaupt stehe Europa kurz davor, „stärker zu werden als je zuvor, unglaublich gesund, unglaublich fit, unglaublich widerstandsfähig“. Ob Präsident Trump mit seinem „Drill baby drill“ die Erde nicht eher unfitter mache, wollte Back von Feinberg wissen. „Er möchte das Beste für das Klima. Er möchte das Beste für die Erde“, antwortet Feinberg. Sie spricht in Superlativen; man hört ihre Überschwänglichkeit in den gedruckten Buchstaben

und sieht ihr kuratiertes Lächeln auf den Fotos der Wochenendausgabe des *Tageblatt*.

Früher hat Feinberg Frauenprojekte unterstützt. Von Trump weiß man aber vor allem, dass er sich abfällig über Frauen äußert. Ist ihre Pro-Trump-Haltung nicht widersprüchlich?, will das *Tageblatt* wissen. Die US-Botschafterin „freue sich“ nun, einiges klarstellen zu können: „Ich war in männerdominierten Bereichen tätig, oft die einzige Frau im Raum, und ich möchte, dass

Sie wissen, dass Präsident Trump starke, intelligente Frauen mehr respektiert als jeder andere Mann, den ich je getroffen habe.“ Eine Geschäftsfrau ist sie noch immer; sie, die aus Los Angeles komme, sei „wegen der Möglichkeiten“ nach Luxemburg gekommen. Welche sie präzisiert nicht – aber immerhin verrät sie im Verlauf des Interviews, dass sie am Weltraum interessiert ist. Im Interview gibt sie zudem erstmals bekannt, dass sie sich über den Umweg ihrer Kinder politisiert habe. Die durften am College angeblich ihre

Meinung nicht mehr frei äußern. Hierzulande mache man sich ja gar keine Vorstellungen, aber diese Colleges kosten „hunderttausend Dollars“. Zuvor habe sie jegliche politischen Avancen ausgeschlagen und nicht über Politik nachgedacht – um nachts gut zu schlafen, wie sie sagt. SM

PRINTED IN
LUXEMBOURG